

Vol. 48—N... ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 16 FEVRIER 1962 PRIX: 10c

Bousille et les Justes

Pilule amère dans un verre d'eau

L'on connait l'étiquette: "A prendre dans un verre d'eau". Ordinairement l'opération indiquée s'exécute sans incident. Mais parfois l'eau passe tout droit, laissant la pilule collée sur les parois de la gorge. Et alors seulement le patient s'aperçoit que la pilule est amère. Une autre gorgée d'eau, vite!

Dans "Bousille et les Justes", pièce en quatre actes qui fut présentée au théâtre Playhouse en fin de semaine, l'auteur, Gratien Gélinas, qui détient le rôle titulaire, présente une pilule amère avec un verre de rires.

Il s'agit d'une famille, d'un petit village, qui vient à Montréal pour défendre un fils accusé de meurtre, à la suite d'une rixe dans un restaurant. En réalité leur but est plus intéressé, soit protéger le bon nom de la famille à Saint-Tite, car une sentence de culpabilité aurait chez eux des conséquences économiques et sociales insupportables. But légitime qui déclenche une série de gestes et un complot odieux qui révèlent derrière une façade de piété et d'honnêteté des âmes vides de toute noblesse et de tout scrupule.

Un événement

Avant de commenter ce thème et les évolutions par lesquelles l'auteur en a exploité les possibilités dramatiques, il convient de s'arrêter un instant aux circonstances qui ont marqué cette représentation à Winnipeg. La pièce n'est pas nouvelle (l'auteur l'a jouée 200 fois en français ailleurs), mais la présence de Gélinas et de sa troupe au Manitoba est un événement.

Jeudi soir, présentation en anglais devant un "small crowd", au grand désespoir de ces amis francophones du théâtre qui auraient voulu voir dans cette tournée une manifestation et une émulation à l'esprit de la bonne entente canadienne. Déception qui fut magnifiquement réparée le vendredi soir par une salle pleine et samedi (deuxième soirée française, décidée à la dernière minute) une salle respectable. Grâce à la tradition du Cercle Molière, grâce à l'avantage de la télévision et du cinéma, grâce aux appels du journal et de CKSB, grâce surtout à la réputation de M. Gélinas, les Franco-Manitobains et leurs véritables amis ont fait à la Comédie Canadienne une réception remarquable par le nombre et l'enthousiasme des spectateurs et apte à susciter le plus beau jeu des figurants. Ce fut au dire de M. Gélinas "une joie" pour la troupe et cette "joie" ne le céda en rien à la sympathie manifeste de l'auditoire.

Parmi les spectateurs se trouvèrent sans doute plusieurs convives qui avaient entendu M. Gélinas, au déjeuner de "La Pensée Française" jeudi midi et qui avaient compris son message de fierté nationale, de patriotisme pondéré, de confiance dans les arts comme patrimoine commun du Canada tout entier. Message sérieux et digne qui pouvait faire prévoir le message aussi sérieux de "Bousille", mais qui ne disposait pas les convives à une leçon dramatique qui dit peu de bien de la province-mère. Heureusement que c'est Gélinas qui le dit.

Sauver l'honneur familial, coûte que coûte, se révèle un motif admirablement désigné, comme force motrice d'une pièce dont l'objectif est plus vaste, dans la même ligne d'idées, à savoir dépeindre une vie chrétienne de surface, qui flotte sans racines, comme ces amas d'herbes qui couvrent l'océan et lui donne l'apparence d'une terre ferme et fertile.

Le problème

La réputation est un bien temporel légitime, qui tombe de plusieurs façons sous la justice et qui jouit d'ailleurs de la protection de la loi dans toute civilisation. Elle se complique dans une situation où une religion devient dominante au point d'attacher des conséquences sociales, économiques et même politiques à l'observance de formes extérieures, messes, sacrements, "Pâques", chapelets, lampions, expressions pieuses dans la langue courante. Ce qui peut renforcir l'épine dorsale des faibles et instruire par osmose les jeunes, peut aussi devenir une façade, surtout quand les pratiquants n'y puisent pas la force d'accepter les exigences d'une vie morale, d'une vie d'héroïsme.

Voilà le problème de "Bousille", celui du sort d'un homme simple et honnête qui combine piété et conduite au mieux de ses connaissances, au milieu d'un groupe familial qui a abandonné la lutte et qui trouve subitement ce type insignifiant dans leur chemin.

Ce sont des "Justes" dans la tradition pharisaïque, mais leur justice superficielle se manifeste de plusieurs façons en autant de personnages. Tandis que "Maman" se réfugie des réalités de la vie dans un tourbillon de pieuseries et de souvenirs (Bruno, l'accusé, demeure toujours le petit gars de sa première communion); "Henri" et "Phil" ont rejeté presque tout prétexte de foi, le premier ("Bulldozer") mettant sa confiance pour affronter la vie dans la force de sa volonté, l'autre (Feu de joie) se laissant aller avec le courant dans la passion et l'infidélité, ne gardant pour se défendre qu'un humour cynique, arme insuffisante pour protéger les faibles dont la peine l'émeut.

En marge de ces options bien tranchées se tiennent "Aurore" (en qui la brutalité d'Henri et la pieuserie de Maman font encore la lutte) et "Noëlla", femme d'Henri, qui a opté pour une vie chrétienne intègre mais personnelle et devient spectatrice impuissante de la déchéance des autres.

Pour les fins de la pièce, ces personnages, entourant Bousille, auraient suffi, mais l'auteur a voulu y ajouter trois personnages sans masque, un Frère, enfantin aux yeux du monde, qui vit des vérités de la foi dont il parle avec une abondance de novice, un avocat qui vit des vérités de sa profession et une serveuse qui en est une et qui le sait ("Il est le seul homme au monde qui m'a traitée comme une princesse").

Ces figurants, frappants par leur droiture, font ressortir l'équivoque dans lequel se meut le groupe familial. Même Bousille semble partager le péché ancestral, car il veut éviter d'offenser Dieu, non par crainte du péché, mais par crainte de tomber encore dans l'ivrognerie; et c'est à ce point de vue qu'il faut juger la brutalité d'Henri et de ses partenaires qui ont arraché un faux serment de ce malheureux témoin, sachant le condamner ainsi non pas au péché (car il n'est pas libre), mais à la rechute dans une vie sans dignité.

Le récit de cette histoire n'a rien de drôle et c'est une pilule amère. Mais l'auditoire rit presque sans arrêt et même longtemps après le moment où la tragédie se dessine dans la suite des manoeuvres sur la scène. C'est que Gélinas a dépeint son monde avec une richesse de détails typiques et mordants et il a dessiné ses figures avec juste assez d'exagération (Bousille est trop doux, Nolasque est trop bavard, Maman est trop niaiseuse). Le spectateur se dit: cela est vrai, mais pas tout à fait si mal que cela parait et il rit d'une pièce qui, d'un bout à l'autre, se moque de l'influence religieuse parmi les gens.

On rit, mais . . .

En y réfléchissant (et une personne qui l'a vue deux fois de suite avoue que la deuxième fois elle ne l'a pas trouvée si drôle) après coup, l'on se dit: voilà un bon sermon contre le pharisaïsme. Mais on se dit aussi: voilà que la religion est impuissante devant la vie; il faut donc tout lâcher ou se résigner à vivre à deux niveaux, le niveau des pratiques habituelles sans valeur, et le niveau réel des passions, des pressions sociales, du vrai. Mais peut-être, se dit-on plus tard, ce que nous avons est authentique, mais il y a dans la réalité aussi réelle, aussi vraie, des foyers aussi authentiques où la foi et la croix sont à l'honneur non seulement dans les dévotions, mais aussi dans les coeurs.

Il faut du talent pour fustiger ainsi le mal, il en faut davantage pour rendre hommage avec autant de brio au bien. Il y a dans "Bousille" la promesse de thèmes plus universels, de leçons plus complètes. "Bousille" peut bien être "Le Chrétien" dans le monde contemporain et, comme l'a dit le commentateur du "Free Press", l'agneau du sacrifice. Il peut être aussi le symbole du Canadien français au milieu d'un continent hostile. La semence de pièces plus élaborées et équilibrées est là. L'arbre viendra peut-être un jour.

En attendant l'on ne cessera d'admirer l'art consommé avec lequel les membres de la troupe ont fait vivre "Bousille et les Justes". La pièce, de soi, ne donne pas trop lieu à l'action (elle se passe dans une chambre d'hôtel) et cependant il n'y a pas de monotonie; le tempo varie d'une scène à l'autre (qui oubliera le Frère qui console Maman et Noëlla qui coud un bouton pour Bousille?).

La dernière scène, celle du départ, est particulièrement difficile à jouer, car c'est fini et ce n'est pas fini. Et enfin, qui n'a pas perdu patience à l'égard de ce cher "Bousille" qui relate lentement, avec force détails et petits déplacements, son témoignage?

Au dernier rideau, vendredi soir, M. Gélinas a tenu à exprimer le bonheur que la troupe a éprouvé à jouer une pièce de chez nous devant un auditoire de chez nous. Ce fut en effet pour les spectateurs une expérience unique. Et l'on reprend le chemin de la vie, fier de nos artistes qui font si bien dans une de "nos" créations. Et l'on discute de la pièce et l'on médite la leçon si savoureusement camouflée. Revenez, chers compatriotes; faites-nous rire et faites-nous pleurer encore!

R. D.

Un séminaire interdiocésain qui pourra accueillir 1,200 séminaristes est présentement en construction en Colombie, Amérique du Sud. A la suite d'un concours d'architectes, c'est le plan soumis par le R. P. Sommadossi, missionnaire de la Consolata, qui fut primé. Ce séminaire comprend neuf pavillons indépendants qui convergent vers un centre récréatif. Il sera doté de trois chapelles et de douze réfectoires indépendants adjacents à la cuisine de forme circulaire. Présentement, un seul pavillon est terminé. (Photo CCC)

Prévisions budgétaires de près de $7 milliards

OTTAWA — Dans ses prévisions budgétaires qu'il a déposées lundi aux Communes, le ministre des Finances, M. Fleming, réclame du peuple canadien $6,-276,211,594, plus $623,650,000 pour les pensions de vieillesse, soit $6,899,861,594 au total.

C'est là une augmentation de $169,533,412 sur la somme qu'il avait réclamée le 26 janvier 1961. Pourtant, dans sa présentation du Livre bleu des prévisions budgétaires, le ministre est parvenu à dire, sans mentir, que ses réclamations étaient inférieures de 203.4 millions de dollars à celles de l'exercice financier qui se terminera le 31 mars.

Pour l'instant, c'est exact, car l'année qui se terminera sous peu aura vu fondre $6,479,646,289 entre les doigts du ministre des Finances.

Le ministre, a dit M. Person, compare ses prévisions initiales à l'ensemble des prévisions budgétaires de l'exercice en cours. C'est aux prévisions initiales de janvier 1961 qui aurait fallu comparer celles qu'on vient de soumettre au Parlement.

En effet, diverses demandes de crédits qui se sont ajoutées depuis un an à celles qu'avait présentées M. Fleming ont gonflé de 355 millions de dollars ses prévisions originales.

A cette mise au point du chef de l'opposition, ajoutons que les demandes de crédits présentées, lundi, aux Communes ne tiennent nul compte de l'augmentation des pensions de vieillesse (113 millions), ni de l'augmentation des paiements aux provinces en vertu de la loi sur l'assistance-vieillesse (5 millions), ni de l'augmentation des allocations aux aveugles et aux invalides (4 millions).

Ajoutées aux crédits déjà prévus, ces dépenses réduisent à 81 millions de dollars les 203 millions que mentionne le ministre des Finances.

Des étudiants chantent "O Canada" aux Communes

OTTAWA — La quiétude des Communes a été quelque peu troublée, vendredi dernier, par le retentissement spontané et inattendu du "O Canada" chanté de la tribune des visiteurs.

Les auteurs du "sacrilège" à la dignité de la Chambre de nos représentants à Ottawa étaient des jeunes Montréalais dirigés par M. Paul Lapointe, propagandiste du drapeau national, soit: Mlle Lise Pépin et MM. André Bernier et Germain Boisvert.

Au moment où les député s'apprêtaient à étudier les détails de la mesure législative destinée à porter de $55 à $65 par mois la pension aux aveugles, les quatre jeunes gens se sont levés et ils ont entonné le "O Canada" tout en lançant des feuillets publicitaires sur le parquet de la Chambre.

En deux temps trois mouvements, ils ont été expulsés de la tribune par des policiers indignés qui les ont conduits jusqu'à la porte principale de l'édifice puis, tout simplement et physiquement, jetés dehors.

Pas tous cependant. Bravement, les valeureux policiers ont retenu l'un des manifestants pour interrogatoire: la jeune fille, Mlle Pépin, qu'ils ont conduite au bureau du sergent d'armes où on l'a interrogée pendant une demi-heure, mais sans la molester, assure-t-elle.

Pendant que cet incident se déroulait, un autre groupe, nullement au courant de la présence du premier dans l'édifice, faisait le piquetage du Parlement, réclamant également un drapeau distinctif — le même, incidemment, soit le drapeau rouge et blanc à feuille d'érable verte.

Cette fois, il s'agissait de jeunes gens d'Ottawa, de jeunes de langue anglaise surtout, dont le chef est M. William McLean, étudiant dans une école secondaire de la capitale, le "Fisher Park High School".

"Si nous avions su qu'une manifestation se préparait à l'intérieur, nous nous y serions rendus", a déclaré le jeune McLean, qui nomme son groupe "Le Mouvement pour l'évolution du Canada" ("Evolutionary Movement of Canada").

Entretiens Paris-GPRA en cours depuis deux jours

PARIS — Tout indique que des négociations ultra-secrètes se déroulent depuis dimanche soir entre des représentants du gouvernement français et de la république algérienne, quelque part à la frontière franco-suisse.

On sait que trois membres du gouvernement français, MM. L. Joxe, ministre chargé des Affaires algériennes, Jean de Broglie, secrétaire d'Etat chargé du Sahara, et Robert Buron, ministre des Travaux publics, ont quitté Paris, samedi soir ou dimanche matin.

On sait également que quatre membres du GPRA sont en Suisse depuis samedi dernier. Les journalistes ont découvert qu'ils logeaient dans un hôtel d'Yverdon, sur les bords du lac de Neuchâtel, à une quinzaine de milles de la frontière française. Aussitôt leur retraite découverte, les émissaires algériens ont déménagé.

Le Pape parle avec anxiété de la célébration du Concile

ROME — Parlant du "Motu proprio", par lequel il a fixé la date d'ouverture du Concile oecuménique, le pape Jean XXIII, dans un discours, a souligné que la date du 11 octobre évoque le Concile d'Ephèse de 431, et plus précisément le départ de l'église de Saint-Pierre aux Liens de Rome, du prêtre Philippe, titulaire de ce sanctuaire, pour aller à Ephèse représenter le pape Célestin Ier.

Le Souverain Pontife a poursuivi: "Cette nouvelle est de bon augure et encourageante . . . Nous avons confiance dans le Seigneur, mais qui connait l'avenir touchant toutes les circonstances de la célébration du Concile? L'humble pasteur de l'Eglise universelle, qui vous parle, est avant tout le gardien qui veille sur le troupeau du Christ."

Heures d'incertitude

Jean XXIII a ensuite déclaré: "Il est bien naturel que des heures d'incertitude puissent venir et que l'on s'en soucie. Il peut arriver aussi que l'on puisse s'adresser à lui, nous voulons dire à l'humble vicaire du Christ, qui vous parle, avec les paroles bibliques d'Isaïe: "A quelle heure de la nuit en sommes-nous?" Le gardien, le pasteur mystique, ne pourra-t-il pas répondre: Le matin approche, mais la nuit peut revenir encore?

Le pasteur, gardien du troupeau, répétera son avertissement: venez, pour dire à tous: revenez de vos erreurs, regroupez-vous tous ensemble, venez, venez, ne vous obstinez pas dans les malentendus, la cruauté entre peuplets frères, mais inspirez-vous de la foi, de la sagessse humaine et chrétienne, qui fera resplendir la vérité et la justice pour la gloire véritable du peuple de Dieu."

"La nuit aussi"

Certains milieux romains ont été frappés par la pointe d'inquiétude qui perce dans ces paroles de Jean XXIII et qui fait contraste avec l'optimisme foncier dont le Souverain Pontife fait preuve en toute chose et qu'il a mis dans la préparation du Concile, depuis le jour où il annonça son intention de le convoquer. Ces milieux s'interrogent donc sur le sens qu'il faut attribuer aux paroles du Pape. Celui-ci a, en effet, clairement fait allusion au prophète Isaïe (XXI, 11-12): "Sentinelle, où en est la nuit? — La sentinelle répond: "Le matin vient et la nuit aussi."

On ne doute pas que le Pape, en fixant la date d'ouverture du deuxième Concile oecuménique du Vatican un mois après la promulgation de la bulle d'indiction de ce Concile dans laquelle il prévoyait que cet événement se déroulerait en 1962 mais se réservait de fixer plus tard le jour de la première réunion, a voulu prouver sa confiance dans la préparation et le déroulement des grandes assises du catholicisme, que seront le vingt et unième concile oecuménique de l'histoire. Il n'en demeure pas moins que, tout en ayant voulu surmonter les hésitations qui ont pu se manifester autour de lui, le Pape par ces paroles, a tenu à montrer qu'il se rend bien compte de la tâche redoutable de ceux qui devront parfaire cette oeuvre destinée à marquer de son empreinte les annales de l'Eglise.

Encore quatre réunions

La Commission centrale préparatoire du Concile aura achevé ses travaux d'ici au mois de juillet, pense-t-on dans les milieux généralement bien informés de Rome, à la suite de l'annonce par le Pape de la date d'ouverture du concile.

La commission centrale se réunira encore à quatre reprises: du 19 au 27 février, du 26 mars au 3 avril, du 3 au 12 mai, du 11 au 19 juin.

Deux mois?

Les questions que la commission centrale et le Pape auront décidé de porter devant le Concile, seront envoyées par groupes de dix à vingt, aux quelque 2,500 pères conciliaires. Ainsi, les participants au Concile pourront arriver à Rome en octobre avec les propositions écrites qu'ils voudraient formuler sur les projets qui leur ont été soumis. Le travail du concile sera facilité et accéléré, ce qui permet de croire que le concile pourrait ne pas se prolonger au-delà de deux mois.

Alors que les commissions et secrétariats activent leur travail, la préparation matérielle du concile est intensifiée. La sous-commission que préside le cardinal Gustavo Testa a déjà approuvé le projet d'aménagement de la basilique vaticane en vue du concile. Les séances se tiendront dans la nef centrale, où quelque trois mille places sont prévues pour les pères conciliaires, ainsi que pour les théologiens et les canonistes qui assisteront aux séances. Des tribunes sont prévues aussi pour les personnalités qui seront invitées aux séances publiques. Le trône du Pape sera dressé, comme de coutume, devant l'autel de la chaire. Les travaux de préparation dureront trois mois. La nef sera entourée de palissades et isolée du reste de la basilique, où les fidèles continueront à être admis pendant la durée des travaux.

Qu'on enlève le terme "séparées" du nom de nos écoles catholiques

NORTH BAY — A l'issue de sa séance d'étude annuelle, l'Association de l'enseignement français de l'Ontario a résolu de demander au ministère ontarien de l'éducation de laisser tomber le mot "séparées" du nom de leurs écoles. La résolution, qui a été adoptée par les 400 personnes qui ont participé à ces assises, tenues à North Bay, en fin de semaine, demande qu'à l'avenir les écoles dites séparées soient connues sous le nom de "écoles catholiques".

Les autres voeux portent sur la nécessité impérieuse de voir à organiser un enseignement catéchistique approprié dans toutes les écoles en prenant en considération les mesures qui s'imposent tant pour la préparation des cours que pour la formation des professeurs.

On a aussi souhaité qu'un esprit chrétien viril et bien vivant imprègne l'enseignement non seulement de la religion, mais aussi des autres matières dites profanes et des activités parascolaires.

Lors du banquet de clôture de la rencontre des éducateurs franco-ontariens, Mgr Alexander Carter, évêque de Sault Ste-Marie, a demandé aux participants de se faire les artisans des bonnes relations entre les deux grandes nations qui composent notre pays en présentant aux Canadiens anglais une image du Canada français qui forcera l'admiration et le respect de tous et de chacun à l'endroit de l'élément français.

Conférence des Indiens et Métis: Responsabilité envers l'avenir

La huitième conférence annuelle des Indiens et Métis du Manitoba s'est terminée la semaine dernière par un regard vers l'avenir.

Depuis son origine, cette conférence annuelle est sous les auspices du Conseil de Bien-être du Grand-Winnipeg; y participent des centaines de délégués des réserves indiennes et de villages métis surtout du nord de la province. Ces délégués sont assistés dans leurs délibérations par des officiers des gouvernements fédéral et provincial, des éducateurs, des missionnaires, des travailleurs sociaux.

Depuis quelques années, les organisateurs de la conférence ont invité les Indiens et Métis à se former des comités d'étude locaux et à formuler leurs résolutions avant le début de la conférence.

Ces résolutions sont classifiées par ordre d'intérêt et soumises à une étude sérieuse avant d'être présentées à l'assemblée générale des délégués. Tout ce qui concerne l'amélioration de la vie économique et sociale de l'indigène a été revu au cours de la conférence: amélioration ou création de routes, de meilleures écoles secondaires et techniques, services de santé, problèmes d'emploi, logement, chasse et pêche, marchés pour les produits régionaux, travaux d'artisanat et, ce qui importe le plus, organisation de gouvernements locaux à l'instar de ceux des municipalités organisées.

En effet, le thème du développement communautaire a été à l'agenda de la conférence ces dernières années. Le souci de travailler à l'amélioration des conditions économiques de vie doit se baser sur la volonté ferme de commencer par s'aider soi-même. Cette base posée, il sera plus facile aux indigènes d'obtenir du gouvernement, non pas des secours directs, mais bien une assistance raisonnée à ceux qui sauront le mieux en prendre avantage.

Aussi parmi les 63 résolutions qui furent adoptées à la fin de la conférence, nous notons que les Indiens et Métis demandent des emprunts pour des buts bien déterminés: établissements de coopératives, de caisses populaires, construction de logements convenables, construction de routes, quais, remises à poisson, filets et bateaux de pêches.

Un sentiment de responsabilité personnelle se concrétise chez les délégués. Ils ne sont plus des mendiants, satisfaits de croupir dans une pauvreté trop réelle, mais des citoyens qui ne demandent qu'une aide temporaire afin de sortir des bourbiers qui les enlisent et de prendre le plus tôt possible leur place légitime parmi leurs concitoyens déjà plus fortunés.

Une fois accomplie cette réhabilitation économique, pourrons-nous espérer une réhabilitation morale dont le besoin se fait sentir de plus en plus? Cette dernière ne peut s'accomplir sans le secours de la religion. Or, il est regrettable que le souci religieux n'ait encore percé au cours de la conférence. On est même allé jusqu'à approuver l'intégration immédiate des écoles pour les Indiens dans le système scolaire provincial, sans aucun souci de ce qui pourrait fort bien arriver dans certains districts où règne la neutralité la plus absolue.

Il semble inévitable que l'assimilation des écoles pour les Indiens, jusqu'ici en grande majorité sous la tutelle des églises, se fasse dans un avenir assez rapproché. Est-ce que l'on se soucie assez de ce problème? Tout au plus les églises pourront-elles sauvegarder quelques pensionnats où se réfugieront les orphelins, les enfants de foyers brisés, les infirmes et autres rebuts de la société. Et encore là, on s'efforcera peut-être de réduire ces écoles-pensionnats à de simples hôtelleries, forçant les enfants à recevoir leur éducation dans les écoles neutres.

En somme, si le but de la conférence est de jeter un regard sur l'avenir, il faut envisager cet avenir dans toute sa réalité. Il n'y a pas seulement que des problèmes d'ordre économique, mais il y a ceux d'ordre spirituel et moral qui priment, sans détruire les intérêts purement temporels.

Espérons que la conférence des Indiens et Métis qui se tiendra l'an prochain s'orientera vers les problèmes vraiment les plus importants, ceux qui sont à la base même de notre civilisation chrétienne.

Gontran Laviolette, O.M.I.

Lettre de Paris

Le cessez-le-feu en Algérie semble proche

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Le contraste était frappant. Le 5 février, le général de Gaulle n'était pas le même homme que le 29 décembre.

L'allocution présidentielle de fin d'année était pleine de désenchantement, de lassitude même. De Gaulle apparut sur les écrans des récepteurs de télévision vieilli, usé et désabusé et presque découragé.

Le lundi 5 février, il avait retrouvé sa "forme" des grands jours: son ton était celui de la confiance et son propros celui de l'espoir.

L'explication de cette surprenante métamorphose est simple: en décembre, l'horizon était sinistrement bouché; le dialogue secret avec le F.L.N. piétinait; de Gaulle avait pratiquement tout consenti à Ben Khedda pour arracher ce cessez-le-feu depuis si longtemps "derrière la porte", et la paix ne venait pas; en Algérie, l'O.A.S. de Salan étendait son emprise et elle multipliait les actions spectaculaires en métropole; l'heure du constat de la plus monumentale des faillites semblait bien près de sonner. "Mais que veulent donc 'vos' Algériens?", s'exclama le général d'une voix excédé en s'adressant à M. Joxe lors du Conseil des ministres du 3 janvier.

Aujourd'hui, le vent semble avoir tourné et "le but", c'est-à-dire la paix en Algérie, semble proche.

* * *

Les pourparlers secrets franco-algériens ont progressé favorablement tout au long de ce difficile mois de janvier, marqué de tant d'appréhensions de toutes sortes. Aussi bien, jamais de Gaulle n'a été aussi catégorique, aussi clair dans ses affirmations. "Nous touchons vraiment au but", tel est, en substance, le sens général de cette allocution du 5 février.

On notera que les propos présidentiels ont été favorablement accueillis par l'opinion et par la presse, même dans les milieux généralement sceptiques à l'égard de la politique algérienne menée par de Gaulle et jalonnée par les variations que l'on sait. Le caractère apparemment irréversible du courant qui entraîne l'Algérie vers son destin de nation indépendante imprègne peu à peu les esprits les plus réticents. Pouvait-on faire autre chose? Peut-être. Mais récrire l'histoire est, hélas! une tâche aussi vaine que décevante et, quels que soient les regrets des uns ou des autres, il importe davantage de façonner le présent et l'avenir que de gémir sur le passé.

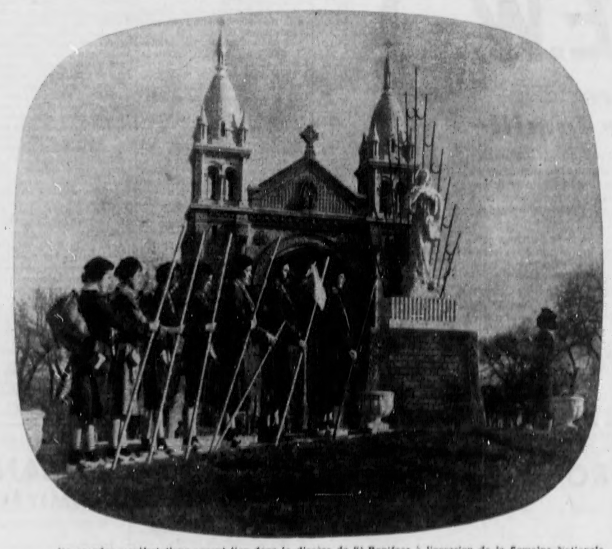
Cet avenir, celui de la France, est gravement et tragiquement hypothéqué depuis plus de sept ans par le drame algérien. De Gaulle pense et dit que lorsque cette affaire aura trouvé son "issue" — il n'emploie pas le mot "solution", qui marquerait une espèce de contentement! — la France pourra reprendre son essor avec enthousiasme vers des horizons clairs et gais. Donc, la liquidation, au plus vite, de la guerre d'Algérie est conforme à l'intérêt supérieur du pays, même si ses intérêts du moment peuvent en souffrir — et ils en souffrent indubitablement.

* * *

Donc, de Gaulle a laissé entendre que l'heure de la paix en Algérie était proche. Mais ce qu'il a dit à propos de la prochaine publication d'un livre blanc sur le détail de ce que la France propose et offre au futur Etat algérien, donne à penser que tous les obstacles ne sont pas pour autant levés.

Ce livre blanc pourrait être le moyen d'informer l'opinion

(Suite à la neuvième page)



De grandes manifestations auront lieu dans le diocèse de St-Boniface à l'occasion de la Semaine Nationale des Scouts et des Guides, du 18 au 25 février. Les centaines de scouts et de guides du diocèse tiendront spécialement un grand ralliement à St-Norbert, le dimanche 25 février, et ils y invitent parents et amis. On peut lire à la page 10, au "Coin des Jeunes", quelques précisions à ce sujet. La photo ci-dessus montre quelques guides de St-Boniface qui ont tenu à venir saluer la Vierge, en face de la cathédrale, avant leur départ en excursion.

Pas de place au français

Il ne sera pas facile de faire accepter dans l'Ouest du Canada l'idée que les Canadiens français ont droit à certains égards, dans quelque province qu'ils soient. Les professeurs de la Saskatchewan ne viennent-ils pas de s'opposer à l'enseignement du français comme langue seconde dans les écoles élémentaires?

Accordons que tous les membres des corps enseignants de l'Ouest canadien ne sont pas de leur avis. Quatre universitaires de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont proposé à leurs confrères d'introduire le français au programme des études élémentaires. Cela a fait l'objet d'une recommandation présentée à la conférence des instituteurs des provinces occidentales. Et ils ont obtenu des appuis, mais pas assez pour l'emporter. Leur proposition a été battue par 16 voix contre 13.

On admirera, surtout dans la province de Québec, le raisonnement des instituteurs de la Saskatchewan. Le nombre des Canadiens bilingues diminue sans cesse, ont-ils argué; donc il est inutile d'enseigner le français. Pas la moindre notion, dans leur esprit, de l'existence, au Canada, de cinq millions de Canadiens français qui s'exaspèrent, de manière de plus en bruyante depuis quelque temps, de la situation qu'on leur fait dans la confédération.

Vers le même temps, la Conférence canadienne sur l'éducation reconnaissait la nécessité du bilinguisme. On voudrait croire qu'il y a là un courant d'idées qui gagne du terrain, sous la pression des campagnes séparatistes organisées dans la province de Québec. Mais que penser, en présence de l'attitude des instituteurs de la Saskatchewan? Et si les professeurs, qui doivent bien posséder une certaine culture, ignorent à ce point les réalités politiques canadiennes, on s'imagine que l'ignorance ou l'indifférence sont encore beaucoup plus grandes dans les masses populaires de l'Ouest.

Marius GIRARD.

(La Presse)

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man

TELEPHONES - Rédaction: SP 5-8443 Administration SP 4-3414

ABONNEMENTS - 1 an $3.00; 1 an et demi $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00

(Ajoutez $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adressez vos abonnements à LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man

Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Dans le langage communiste

Le colonialisme c'est de posséder un territoire que les Rouges convoitent.

Au presbytère

Les Pères de la paroisse sont en retraite cette semaine. Ils se préparent à célébrer le 136e anniversaire de l'approbation de la constitution des Oblats de Marie-Immaculée par Sa Sainte le Pape Léon XII. Cette congrégation de missionnaires, fondée par Mgr Eugène de Mazenod, compte quelques milliers de prêtres et de frères convers répartis dans toutes les parties du monde. La Paroisse du Sacré-Coeur offre ses meilleurs voeux aux Révérends Pères Oblats.

Quarante-Heures

La dévotion des Quarante-Heures commencera dimanche prochain après la messe de midi et se terminera mardi matin, après la messe de 11 h. 20. Il va sans dire que le Père Curé invite le plus grand nombre possible de paroissiens à assister aux offices des Quarante-Heures.

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire aura lieu le lundi soir 19 février à 8 h. Tous les membres de la Caisse devraient se faire un devoir d'être présents. Les autres paroissiens qui seraient intéressés à savoir ce que fait la Caisse sont aussi cordialement invités.

Les Jeannettes

Les mamans des Jeannettes sont conviées à une réunion qui aura lieu à 7 h. 30 p.m., le lundi 19 février. Toutes les mamans qui ont des fillettes devraient assister à cette réunion et inscrire leurs fillettes dans cette organisation si utile pour elles.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Henriette Desjardins, actuellement à l'hôpital.

Baptême

Le 12 février: Joseph-Roland, fils d'Aurélien Albert et de Barbara-Ann Simons, de 422, avenue Bannatyne. Parrain et marraine, M. et Mme Dominique Albert, oncle et tante de l'enfant.

Decès

Le mercredi 7 février est décédée à l'hôpital Miséricorde Mme Alphonse (Amélie) Parisien, âgée de 51 ans, de 622, avenue Alexander, Winnipeg. Native de St-Norbert, elle demeura toujours au Manitoba.

La défunte laisse dans le deuil son époux, trois fils, Marshall, Roy et Gary; sept filles, Pearl, Dorothée, Elisabeth, Mabel, Ida, Gladys et Linda; deux frères, Wilfrid et Paul Parisien, et une soeur, Mlle Ida Parisien.

La messe de Requiem fut chantée en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg le 10 février. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

O. ZECOUTES.

Petite note

Vos livres peuvent aider l'hôpital des enfants

Une vente de livres de toutes langues, neufs ou usagés, aura lieu au parc Polo du 2 au 5 mai inclusivement. Les profits de cette vente, sous les auspices des Dames Auxilaires et de l'amical des gardes-malades de l'hôpital des enfants, serviront à faire des recherches.

Vous n'avez qu'à appeler WHitehall 2-7787 et quelqu'un ira chercher votre don.

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste

La réunion régulière de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu le dimanche 18 février à 2 h. 30 p.m.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Il y eut bonne assistance à l'assemblée du 8 février. Le prix d'assistance en serait-il pour quelque chose? Quoiqu'il en soit, le tirage favorisa l'un de nos fidèles aux assemblées, le frère A. Dugas, à la 14e reprise. Parmi les 13 noms précédents l'on remarquait celui du frère Georges Carroll en dixième lieu. Les absents ont toujours tort, Georges!

Malades

Il fut question comme toujours de nos malades. Les frères J. Desjardins et Siméon Garet, tous deux retenus depuis longtemps à leur domicile, profiteraient d'une petite visite. Il y a également le frère Escaravage à l'hôpital Queen Elizabeth de Winnipeg. Avis à tous ces gens qui ne savent où conduire leur voiture!

Grande soirée du 22 février prochain

Tous les détails de cette soirée furent discutés. Elle aura lieu en la grande salle Guertin de la paroisse du Sacré-Coeur le 22 février, à 8 h. 30 p.m. Mentionnons tout d'abord qu'il n'en coûtera absolument rien pour assister à ce régal, soit pour membres du Conseil ou invités. Et qui sont les invités? L'on demande à chaque membre d'y amener un invité de son choix et plus d'un s'il le désire. Abandonnons les idées préconçues au sujet "d'un tel ou d'un tel qui n'est pas intéressé". Celui qui n'était pas intéressé dans le passé a peut-être changé d'idée depuis. Tout spécialement nous invitons les jeunes et les hommes d'âge mûr de la paroisse du Sacré-Soeur.

Programme

Il y aura tout d'abord une brève allocution du Député d'Etat, le frère Léo Soenen. Il traitera brièvement des buts de la Chevalerie, de son oeuvre passée et future. Après quoi quelques courts films, genre documentaire, sur des sujets variés seront déroulés. Puis viendra le goûter, liqueurs douces, rencontre des invités. Notre Grand Chevalier, le frère J.-R. Doiron, s'occupe des préparatifs du goûter avec plusieurs épouses des membres du Conseil Provencher. Rien n'y manquera, soyez en assuré. Il s'y connait en ces occasions.

Il y a des gens qui se défient, et non sans raison parfois, de ces choses prétendues gratuites. Nous assurons d'avance tous nos invités qu'ils ne seront soumis à aucune pression directe ou indirecte. Leurs impressions de la soirée seront bien les leurs. Ainsi que leur décision quant à l'avenir. Mais, comme il est dit dans notre programme mondial sur l'instruction et la connaissance du catholicisme: "Venez prendre vos renseignements à la source". Ce sera pour beaucoup une décision qui affectera pour le mieux le reste de leur existence.

Ainsi donc, soyez tous les bienvenus à cette grande soirée amicale du jeudi soir 22 février prochain. Vous y verrez, sans le savoir, un certain . . .

BISTOURI.

Un professeur de l'Université de Kingston, M. Maurer, a déclaré dans une conférence que les films de gangsters à la télévision ont causé une augmentation inquiétante de la délinquence juvénile. M. Maurer a ajouté qu'actuellement aux Etats-Unis, le crime coûte annuellement plus de 38 milliards de dollars.

Au poste CBWFT

SAMEDI 17 FEVRIER

2.00—Fon Fon
3.00—Coucou
3.30—Domino
4.30—Le golf et ses étoiles
5.30—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les apprentis
8.00—Le Monde du sport
8.30—Illusions
8.45—Long Métrage: "Une fille à la redresse"
10.15—Le Club des autographes
10.45—Long Métrage: "Une fille pour l'été"

DIMANCHE 18 FEVRIER

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long Métrage: "Pierre et Jean"
5.00—La Parole vivante
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Histoires extraordinaires
10.30—Actualités politiques
11.00—Vous, familles
11.20—Présence de l'art

LUNDI 19 FEVRIER

4.00—Revue de la maison
4.30—Vedettes d'aujourd'hui
5.00—CF-RCK
5.30—La boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Les Affaires de l'Etat
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le choix de
10.00—Un, deux, trois. . . rideau
10.30—Long Métrage: "Les requins de Gibraltar"

MARDI 20 FEVRIER

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Votre courrier
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Premier Plan
10.30—L'Homme devant la science
11.00—Temps présent
11.30—Les Couche-tard

MERCREDI 21 FEVRIER

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "L'Ange du péché"

JEUDI 22 FEVRIER

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Vacances en Italie
10.00—Film
10.30—Long Métrage: "Ecole du crime"

VENDREDI 23 FEVRIER

4.00—L'Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'Ecran des jeunes
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—L'Art et son secret
8.00—Le Mors aux dents
8.30—Sur deux notes
9.00—Cinéma International: "Maison des étrangers"
10.30—Inspecteur Blaise
11.00—Cinéma: "La peur"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplementaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

La télé' des écoliers

Du lundi au vendredi, à 5 h. p.m., le réseau français de Radio-Canada s'anime spécialement pour les jeunes téléspectateurs: tantôt, c'est le vrombissement de l'hydravion "CF-RCK", tantôt, le rugissement des bêtes de "La Vie qui bat", tantôt, les espiègleries de "Roquet, belles oreilles", ou le mystère du "Grand Duc", ou encore, le bourdonnement des activités du club de "L'écran des jeunes".

"Rendez-vous avec Michelle"

Tous les jours, sans presque y penser, on donne et on prend rendez-vous . . . Cependant, il est un rendez-vous populaire entre tous (les rendez-vous amoureux mis à part!) et auquel sont invitées plus d'un million de personnes: le "Rendez-vous avec Michelle". Il ne souffre aucun retard . . . L'heure? 8 h. 30 p.m. Le jour? Le jeudi de chaque semaine. L'endroit? Le réseau français de télévision de Radio-Canada.

Le 22 février prochain, Michelle Tisseyre présentera d'abord aux habitués de l'émission un défilé de modes, créations canadiennes pour le printemps. Elle accueillera ensuite le Père Bernard, "troubadour français", qui interprétera quelques-uns de ses plus récentes compositions.

L'honorable Mark Drouin sera aussi à ce rendez-vous où il parlera de l'Ecole nationale de théâtre du Canada, dont il est le président.

Le Concours des Jeunes Auteurs

Radio-Canada annonce que la date limite pour l'envoi des textes au "4e Concours des Jeunes Auteurs" a été reportée au 31 mars. Ce délai permettra aux jeunes poètes, aux auteurs de contes ou de textes dramatiques, de tenter de remporter l'un des nombreux prix du concours ou de voir leur pièce publiée et même jouée à la télévision.

Rappelons brièvement les conditions du concours. Il est ouvert à tout citoyen canadien ou ayant résidé au Canada depuis au moins cinq ans. Les oeuvres soumises doivent être inédites et appartenir à l'une des trois catégories suivantes: 1) oeuvres dramatiques de 30 minutes; 2) contes, durée de 10 à 15 minutes; 3) poèmes longueur indéterminée). Les oeuvres dramatiques doivent être écrites par des jeunes de moins de 21 ans. Les contes et les poèmes sont divisés en deux groupes: auteurs de 16 à 20 ans; auteurs de 15 ans ou moins.

Chacun des manuscrits soumis devra être signé d'un pseudonyme et accompagné d'une enveloppe scellée sur laquelle on aura inscrit le pseudonyme et contenant le nom véritable et l'adresse du participant.

Tous les manuscrits devront donc être envoyés avant le 31 mars prochain à l'adresse suivante: Concours des Jeunes Auteurs, Radio-Canada, C.P. 6000, Montréal.

Les professeurs de la Rivière-Rouge se réunissent au Collège St-Joseph

Le mercredi 7 février, à 4 h. p.m., les professeurs de la Division scolaire de la Rivière-Rouge se sont réunis au collège St-Joseph d'Otterburne pour discuter leurs problèmes communs. La réunion plénière se tint dans la salle d'étude sous la présidence de M. Lucien St-Vincent, de Ste-Agathe. Après une courte prière, le président fit part au personnel enseignant de quelques directives émanant de l'Office Central de la M.T.S., à savoir:

1) L'organisation d'un voyage en Europe au cours de l'été, sous le patronnage de la M.T.S.

2) La cotisation des professeurs au local de la Division de la Rivière-Rouge.

On discuta aussi de l'organisation d'un festival folklorique qui aura lieu à St-Boniface au printemps.

M. Wilfrid Gosselin, président du Comité des Salaires, fit un rapport des récentes journées d'études tenues à Winnipeg au sujet des salaires. Il expliqua aussi le cas d'un professeur d'Ethelbert qui a été remercié et réintégré dans son emploi après arbitrage sous la présidence de Me Arpin. M. André St-Hilaire fit rapport sur le nouveau plan de fonds de pension.

La Rév. Sr Louise-Gabrielle, de St-Pierre, exposa en détail tous les nouveaux règlements concernant l'examen de français de l'Association d'Education.

A 5 h. p.m., les professeurs se réunirent dans les classes en quatre sections différentes:

A la section primaire, M. Edgar Freynet, principal de l'école élémentaire de Ste-Anne-des-Chênes, donna une conférence sur la discipline. Son exposé fut fort apprécié de tous les professeurs. Ensuite, Mme Mathilda Rochon, de St-Pierre, donna une démonstration sur l'écriture chez les commençants. Son travail d'experte fut fort profitable au personnel présent.

A la section élémentaire, M. l'abbé Robert Lane aida les professeurs à solutionner leurs problèmes dans l'enseignement du catéchisme. Il leur parla aussi du Concile qui commencera au mois d'octobre.

Au cours supérieur on discuta de l'organisation du carnaval annuel de glace. Un comité d'organisation fut mis sur pied, composé comme suit: le R. F. Fernand Valiquet, C.S.V., du collège St-Joseph, président; M. Antonin Duhamel, inspecteur de la Rivière-Rouge; MM. André St-Hilaire et Noël Allard, de St-Jean-Baptiste; MM. Fernand Gobeil et Richard Roy, de St-Pierre; M. Wilfrid Gosselin, de St-Malo, et M. Lucien St-Vincent, de Ste-Agathe.

Ce comité se réunit après le souper. Il fut décidé que le Festival de Glace aurait lieu à l'aréna de St-Pierre, le mardi après-midi 27 février. Il y aura joute de hockey entre l'équipe du collège St-Joseph et les "Etoiles" des autres écoles secondaires de la Division. Il aura aussi les finales d'un bonspiel. Les filles auront aussi la chance de jouer une partie de hockey qui sera organisée par M. l'Inspecteur. Il aura aussi courses de toutes sortes sur la glace pour garçons et pour filles. Invitation spéciale est ici faite à tous les parents des enfants qui fréquentent les cinq écoles secondaires de la Division de la Rivière-Rouge.

A la section secondaire, on discuta des examens divisionnaires pour Pâques. Aux 11e et 12e années, il n'y aura pas d'examen de la Division.

A 6 h. p.m., il y eut souper au cafétéria des étudiants. La réunion fut un beau succès. Du choc des idées a jailli la lumière, nous l'espérons!

R. F. F. MARION, C.S.V., agent de liaison.

Le 5e Consistoire en mars prochain?

ROME — Selon les agences d'information, le bruit court, dans les milieux du Vatican, que S. S. Jean XXIII tiendrait un Consistoire en mars prochain pour créer de nouveaux cardinaux.

Ce serait le cinquième Consistoire de son pontificat. Le Sacré Collège compte actuellement 80 cardinaux, dont 28 sont Italiens.

Les étudiants de l'Ouest connaissent le séparatisme

MONTREAL — M. Walter McLean, président de la Fédération nationale des étudiants d'universités du Canada, a déclaré qu'il avait trouvé dans l'Ouest un intérêt nouveau pour la langue française et la culture en général. Il a dit au cours d'une entrevue qu'il y a plus d'étudiants de l'Ouest qui veulent apprendre le français et venir séjourner quelque temps au Québec. Ils sont sympathiques aux Canadiens français, mais ne savent pas au juste comment résoudre le problème.

M. McLean visite actuellement les universités du pays. Il a ajouté que les gens de l'Ouest connaissent parfaitement le mouvement séparatiste et n'y sont pas opposés; ils semblent plutôt désappointés et aimeraient savoir ce qu'ils peuvent y faire.

D'après M. McLean, depuis que le mouvement séparatiste a pris de l'ampleur, les échanges d'étudiants entre les universités de l'Ouest et du Québec ont augmenté considérablement. Il se trouve cinq fois plus d'étudiants canadiens qui veulent maintenant venir étudier au Québec, durant au moins un an.

NOTES DE LA SEMAINE

Session législative

La session d'hiver de l'Assemblée législative manitobaine s'ouvre jeudi de cette semaine. Depuis deux sessions, l'ouverture avait été avancée plus tôt dans la semaine à l'avantage des journaux hebdomadaires, mais cela est moins commode pour l'opposition qui dispose ainsi de moins de temps pour préparer un commentaire du discours du trône. Le programme prévoit donc cette fois, l'ouverture, les discours du proposeur et du secondeur et l'ajournement jusqu'à lundi prochain.

L'on ne prévoit pas de législation d'envergure à l'exception de modifications à la loi du travail suivant le rapport Tritschler. La question scolaire est encore prise, semble-t-il, dans le mystère de "in due course" et l'opposition libérale sous un nouveau chef ne doit pas souhaiter que la question soit ressuscitée à cette session. L'initiative d'ailleurs appartient au gouvernement.

Il semble que le ton dominant de la session sera déterminé en grande partie par ce qui se passe à Ottawa.

☆ ☆ ☆

"Ca vaut bien 5 cents"

Depuis bientôt deux ans, une partie de la population manitobaine jouit des avantages d'un poste de télévision française.

Quel contraste entre l'origine de ce poste et celle de CKSB! Ce dernier, il fallut le construire à coups de campagnes de souscription dans l'Ouest et dans le Québec, après avoir arraché péniblement la permission requise. Ensuite, les appels supplémentaires s'imposèrent à l'occasion de modifications nécessaires. Et depuis les premières émissions, la chasse à l'annonce était lancée, chasse qui ne cesse d'être difficile et nécessaire malgré l'appui généreux de Radio-Canada.

A la télévision, c'est plutôt le régime de la gratuité. Plusieurs heures d'émissions et enfin un poste de relai qui diffuse 60 heures par semaine sans exiger de déboursés de l'auditoire.

Et bien, à l'occasion du deuxième anniversaire de ce poste au mois d'avril, il convient que des millions de foyers franco-manitobains fassent leur première dépense pour les programmes de français télédiffusés, un timbre de cinq cents sur une enveloppe.

Et dans l'enveloppe un merci global, la mention des programmes préférés, des souhaits de succès et des demandes (1) que le rayonnement du poste soit augmenté afin d'atteindre tous les Franco-Manitobains, (2) que l'on organise des programmes locaux régulièrement et (3) que l'on marque le deuxième anniversaire d'une façon spéciale, au moins en nous montrant "notre" personnel.

Il est trop tôt d'écrire, mais il n'est pas trop tôt d'y penser et de mettre de côté une enveloppe qui porte un timbre de 5 cents.

Convocation du Concile

De Sa Sainteté Jean XXIII
Pape par la Providence divine

CONSTITUTION APOSTOLIQUE

portant indiction du IIe Concile Oecuménique du Vatican
Ioannes episcopus servus servorum dei ad perpetuam rei memoriam

(Les sous-titres ne sont pas dans le texte latin.)

— II —

Le IIe Concile Oecuménique du Vatican

Nous avons embrassé intérieurement ce double spectacle: d'une part la profonde indigence spirituelle du mouvement de relations entre les hommes et d'autre part la vitalité florissante de l'Eglise du Christ, dès le début de Notre Pontificat — Pontificat où Nous avons été élevé sans aucun mérite mais par la décision toute bénigne de la Providence de Dieu. Et Nous avons éprouvé que c'était un grave devoir de Notre charge Apostolique d'envisager une mise en commun de l'activité de tous Nos fils afin que l'Eglise puisse se présenter plus apte à répondre aux questions des hommes de notre temps. Ainsi, obéissant à une voix intérieure que Nous considérons comme venue d'une impulsion supérieure, Nous avons jugé le moment opportun pour offrir à l'Eglise catholique et à toute la famille humaine un nouveau Concile Oecuménique qui s'insérerait dans la série des vingts Synodes suprêmes qui lui valurent au cours des siècles un tel accroissement de grâce céleste dans les âmes des chrétiens et un tel progrès du christianisme. L'expression de la joie avec laquelle les catholiques du monde entier accueillirent cette annonce aussi bien que l'empressement apporté à la préparation de ce Concile et enfin l'intérêt attentif ou au moins la respectueuse attente des chrétiens séparés de l'Eglise de Rome et même de ceux qui ne portent pas le nom chrétien, tout cela, disons-Nous, manifeste clairement que l'importance immense et la grandeur de cet événement n'échappent à personne.

Ainsi le proche Concile Oecuménique se célèbre heureusement en un temps où l'Eglise brûle du désir plus vif d'affermir sa foi par de nouvelles forces, de se réjouir suavement à la vue si éclairante de son unité. Elle se sent en même temps plus instamment requise de rendre plus efficaces les ressources de salut qui sont en elle, à promouvoir la sanctification de ses enfants, à étendre la divulgation de la vérité chrétienne et à renforcer ses autres institutions. Il y apparaitra avec force que l'Eglise mère est toujours pleine de vie et qu'elle jouit d'une perpétuelle jeunesse, qu'elle continue à se tenir présente aux événements humains, qu'elle se pare d'un éclat toujours nouveau à mesure que les siècles passent, qu'elle irradie de nouveaux feux, remporte de nouvelles victoires, sans cesser d'être elle-même toujours conforme à l'image si belle dont a voulu la doter son divin Epoux qui l'aime et la garde, le Christ Jésus.

Et en ce moment où nous voyons dans les diverses parties du monde se faire plus intenses les efforts de ceux qui veulent d'un coeur ardent promouvoir l'instauration de l'unité visible entre tous les chrétiens — unité qui réponde dignement aux voeux du Divin Sauveur — il convient que le Concile qui doit se célébrer mette plus abondamment en lumière les points de doctrine et révèle les aspects de la charité fraternelle qui, une fois établis, enflammeront les chrétiens séparés du Siège Apostolique d'un désir plus vif de cette unité et leur ménageront comme une voie pour l'atteindre.

Quant à ce qui concerne la famille humaine dans sa totalité, elle qui est tenue dans l'incertitude, qui est angoissée et bouleversée par la menace de combats catastrophiques, le prochain Concile Oecuménique procurera à tous les hommes une occasion de tourner vers la paix leurs pensées et de prendre des résolutions en vue de la paix. Celle-ci, pour mériter vraiment son nom doit être le fruit des valeurs qui touchent à l'esprit et à l'ordre surnaturel et aussi de la pensée et de la conscience des hommes, ces facultés qui reçoivent lumière et orientation de Dieu Créateur et Restaurateur du genre humain.

Programme de travail du Concile

Les résultats du Concile Oecuménique que Nous attendons si intensément, Nous en avons souvent parlé et toujours avec joie. Ils demandent qu'une somme considérable de réflexions, d'études, de travaux soit dépensée à la préparation du Concile. Le programme comporte les questions relatives à l'enseignement de la foi et à la conduite de la vie, celles qui ont trait à une adaptation plus parfaite des institutions et des normes chrétiennes aux multiples nécessités de la vie, aux besoins du Corps mystique du Christ et de sa mission sacrée, toute ordonnée à l'ordre surnaturel. Cet ensemble se réfère aux Divines Ecritures, à la Tradition sacrée, aux sacrements et aux prières de l'Eglise, à la morale et aux oeuvres de charité et de prévoyance en faveur des pauvres, à l'apostolat des laics et aux entreprises missionnaires.

Mais l'ordre surnaturel doit se révéler le plus possible bienfaisant pour un autre ordre, celui qui est étroitement temporel et qui, hélas, bien souvent absorbe à lui seul les soucis et les soins des hommes.

En effet, dans les affaires temporelles aussi l'Eglise apparait "Mère et Educatrice" pour reprendre les mots employés par Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, Innocent III, lors du quatrième Concile Oecuménique du Latran. Si l'Eglise n'a pas de finalités terrestres à poursuivre d'abord, elle ne peut cependant pas faire abstraction dans son cheminement des problèmes relatifs aux biens temporels ni négliger le travail qui les procure. Elle sait combien sont utiles aux âmes immortelles ces moyens et ces ressources qui permettent de rendre plus humaine l'existence de chacun des êtres humains à qui le salut éternel doit être procuré. Elle sait qu'en éclairant les hommes de la lumière du Christ elle leur apporte la possibilité de se connaitre eux-mêmes par le dedans. En effet, elle les conduit à comprendre ce qu'ils sont, l'excellence de leur dignité, la fin qu'ils ont à poursuivre. De là découle que l'Eglise est actuellement présente de droit ou de fait dans les institutions internationales, qu'elle élabore une doctrine sociale précisée sur les points suivants: famille, école, travail, société civile et sur toutes les questions connexes. Et par le fait de cette doctrine qui est sienne, l'Eglise acquiert un tel prestige que le poids de sa parole jouit de la plus grande autorité auprès des experts, comme étant l'interprète et le rempart de la morale, la garantie et la caution des droits et des devoirs, aussi bien de l'individu que de la société.

Aussi avons-Nous l'espoir que les délibérations du Concile Oecuménique seront si fécondes que, non seulement grâce à elles l'intime des âmes sera illuminé de la lumière qui vient de la sagesse chrétienne et affermi d'une force vive, mais que la totalité des activités humaines en sera pénétrée.

(à suivre)

C'était pourtant bien simple

Ce n'était vraiment pas difficile de nous donner les chèques bilingues. Il a suffi d'une simple décision du gouvernement, prise en conseil des ministres et transmise à la Chambre des communes. Il n'a même pas été nécessaire d'en faire l'objet d'un débat dont l'issue aurait servi de guide. On s'est passé de cette formalité.

L'affaire est même si simple qu'on se demande pourquoi il a fallu attendre si longtemps pour les avoir, ces fameux chèques bilingues, et pourquoi nos gouvernants ne se sont aperçus qu'en février 1962 que l'émission de chèques libellés en français et en anglais pour la province de Québec (mais pas dans tous les cas) et en anglais seulement pour le reste du Canada constituait une anomalie qui devait prendre fin, comme s'est exprimé le ministre des Finances, M. Fleming.

Au fond, on ne connait que trop bien les causes de ce retard. Le gouvernement actuel et ceux qui l'ont précédé craignaient de s'aliéner les francophobes qui trouveront toujours que l'on fait trop de place au français. Pour ne pas mécontenter ce qui n'est en définitive qu'une minorité bruyante (on l'a vu lors des débats ouverts plusieurs fois sur ce sujet à la Chambre) on a refusé jusqu'ici ce que réclamaient les Canadiens français en s'autorisant de la constitution canadienne.

Ce temps d'aberration est révolu. Et il convient de s'en réjouir. Accordons au gouvernement Diefenbaker le mérite d'avoir osé enfin trancher la question. Il a reçu d'ailleurs l'appui des deux autres groupements politiques des Communes. Félicitons-nous de cette unanimité.

On ne devra pas cependant s'étonner, si les Canadiens français ne se sentent pas envahis par des transports immodérés de joie. On a tellement tardé à leur donner satisfaction sur ce point que d'autres revendications se sont fait jour dans l'intervalle, auxquelles ils attachent une beaucoup plus grand importance. Il ne faudrait pas commettre l'erreur de faire attendre trop longtemps ce qu'ils considèrent comme le respect de leurs droits dans le régime confédératif.

Marius GIRARD.

(La Presse)

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur,

Après lecture d'un article sur le Procès de la Médecine à Regina, Aristobule, critique en matières récréatives, politiques, séparatistes, littéraires, médicamenteuses et occultes, décrétait que l'auteur souffrait d'une maladie qui n'était pas imaginaire et lui conseillait d'aller se faire donner un coup de seringue. Docile aux ordres du philosophe et victime d'une crise subite d'exagération et d'inexactitude, l'auteur de l'article se rendit aussitôt chez un disciple d'Esculape: "Une piqûre de vérité et d'exactitude, s'il vous plait? Là, là Docteur, Aie".

Après un long coma agité et des heures d'un délire hallucinatoire, le malade finit par reprendre une forme humaine. On s'attendait à une métamorphose, à des retractations . . . il n'en fut rien. Le moribond s'assit lentement sur le bord de son lit et, d'une voix calme, s'exprima en ces termes: "Je n'ai rien exagéré . . . il s'agissait bien à Regina du commencement du Procès de la Médecine et non uniquement du procès d'un certain plan d'assurance-santé. Il suffit de lire les journaux des dix provinces canadiennes pour se rendre compte que cette lutte entre la médecine d'état et la médecine non socialisée inquiète bon nombre de Canadiens; le sujet a été abordé à Winnipeg lorsque la Commission Royale d'enquête sur la santé y a siégé et il sera débattu dans toutes les villes où passera cette commission; le rapport final que présentera la Commission au gouvernement fédéral sera lourd de conséquences".

Le malade s'arrêta pour essuyer les gouttes de sueur froide qui perlait sur son front blanc. Il reprit: "Surtout n'allez pas croire que c'est moi qui fais le Procès de la Médecine; je n'ai pas l'intention de jouer aux Molières. D'ailleurs, si Molière vivait de nos jours, pourrait-il faire le Procès de la Médecine? Certainement pas. Il a pu se moquer de la médecine et des docteurs de son temps, parce qu'il était protégé par le Roi-Soleil. Dans une démocratie comme la nôtre, il n'y a pas un individu qui pourrait se permettre de ridiculiser les docteurs, comme le faisait Molière. Faut-il pour cela adopter l'opinion d'Aristobule et professer que tous les disciples d'Esculape sont sans reproches? Je ne le pense pas; malgré les progrès de la science et la diversité des techniques, la médecine actuelle n'est pas infaillible; il serait peut-être difficile de trouver chez nous des émules de Sganarelle, le médecin malgré lui, mais les Diafoirus existent encore. Les charlatans et les sorciers sont légion, malheureusement. L'erreur est humaine . . . Personne n'échappe à cette loi, même pas les docteurs, ni les critiques".

Notre homme parlait encore lorsque quatre Blouses Blanches, masqués, firent irruption dans la salle et l'emportèrent . . . Sourires . . .

Bien à vous,

Roger GAUTIER,
Saskatoon, Sask.

LES GRANDS GROUPES D'EXPRESSION FRANÇAISE

Plus de dix millions:

France	45 millions
Congo (ex-belge)	13.5 millions
Sud-Vietnam	12 millions
Algérie	10 millions
Maroc	8.8 millions

Moins de dix millions:

PAYS	MILLIONS (1 2 3 4 5 6) TOTAL
EUROPE	
Belgique	3.7
Suisse	1
Luxembourg	.3
Italie - (Val d'Aoste)	.2
Iles anglo-normandes	.1
AMERIQUE (groupe francophone)	
Canada	5.5
U.S.A.	2
Haïti	3.5
Antilles et Guyane	.7
AFRIQUE (population générale)	
Tunisie	3.8
Madagascar	5.3
Cameroun	3.6
Guinée	2.7
Tchad	2.5
Congo	.7
Dahomey	1.8
Mauritanie	.6
Côte des Somalies	.6
Mali	.4
Hte-Volta	3.7
Côte d'Ivoire	3.2
Niger	2.5
Sénégal	2.1
Togo	1.1
Rép. Centrafricaine	1.1
Gabon	.4
ASIE (population générale)	
Liban	1.3
Cambodge	4.2
Laos	.9
OCEANIE	
Nlle Calédonie	.1
Iles Fses du Pacifique	.1

Billet du vendredi

Le Père Charlevoix, premier historien du Canada

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le Père Charlevoix, de la Compagnie de Jésus, qui fut grand voyageur et professeur avant de devenir le premier historien de la Nouvelle-France, connut Voltaire jeune et l'eut sous sa houlette à Paris, du temps qu'il y dirigea les études à Louis-le-Grand. Cela se situe entre 1714 et 1719, et c'est Voltaire qui le dit dans une oeuvre peu connue, **Un Chrétien contre six juifs**: "Le Révérend Père Charlevoix qui fut mon préfet, il y a plus de soixante-quinze ans au Collège Louis-le-Grand, et qui était un peu bavard . . ." Voir pour le reste les **Oeuvres complètes** de Voltaire, édition de 1785, t. 27.329.

En 1714, François Arouet, le futur Voltaire avait déjà vingt ans. Il devait être sur la fin de ses études quand le Père Charlevoix, qui était à Louis-le-Grand depuis un lustre comme étudiant en théologie, y fut nommé préfet par ses supérieurs. S'il l'avait mieux écouté, puisqu'il bavardait volontiers, il aurait pu apprendre pas mal de choses sur le Canada et n'aurait pas écrit ses sornettes sur les **arpents de neige**. Car le Père Charlevoix était alors l'un des hommes qui connaissaient le mieux notre pays, ayant oeuvré pendant cinq ans à Québec, de 1705 à 1709.

Pour avoir vécu jusqu'à 67 ans, le pieux religieux à barbe blanche ne se préoccupa jamais de Voltaire ni de ses oeuvres, préférant poursuivre la sienne avec l'application, l'ordre, la méthode qui furent siennes, sa vie durant. Pendant que l'écrivain papillonnait entre la Lorraine de Mme du Châtelet et la Prusse de Frédéric II, entre les Délices et Ferney, le Père Charlevoix repartait pour l'Amérique. Dès 1719, le gouvernement royal le chargeait d'étudier la question des limites de l'Acadie. De 1720 à 1723, il parcourt le continent, à la recherche de renseignements pouvant conduire à la découverte de la mer de l'Ouest. A l'époque, on n'avait encore atteint au Pacifique, et les pays colonisateurs de l'Europe, dont la France, croyaient à l'existence d'une voie d'eau conduisant à ces pays fabuleux d'Asie, dont les épices et autres produits aiguisaient les convoitises.

En 1719, Louis XV étant mineur, le fameux Régent administrait le royaume. Ce qu'il fit avec habilité et prudence, malgré les dérèglements de sa vie et son entourage. C'est lui qui choisit le Père Charlevoix pour sa double mission, religieuse et scientifique. En Amérique, on trouve celui-ci à Québec et Montréal, à Chambly, dans la région des Grands Lacs, puis il se rend jusqu'en Louisiane en descendant le Mississippi. De la Nouvelle-Orléans et de Biloxi, il essaye en vain de retourner à Québec. Après maints avatars, il finit par s'embarquer sur un navire en partance pour la France et le revoilà à Paris, le 20 janvier 1723.

• • •

Le Père Léon Pouliot, S.J., lui consacre une étude qui le met en lumière, dans la collection **Classiques canadiens** de la maison **Fides**. (1) Né à Saint-Quentin dans l'Aisne, le 24 octobre 1682, le Père Pierre-François-Xavier de Charlevoix appartenait à une noble et très ancienne famille. Fils de François, avocat, et d'Antoinette Forestier, il commença ses études au Collège des Bons-Enfants de sa ville natale, pour entrer chez les Jésuites à seize ans, à leur noviciat de Paris. Cinq ans plus tard, à peine diacre, il était envoyé à Québec, où il fut professeur de 1705 à 1709.

Comme il n'y avait pas d'évêque dans la colonie, ses supérieurs décidèrent alors de le ramener en France, où il pourrait être ordonné prêtre après ses études de théologie. On l'assigne donc à Louis-le-Grand, où il enseigne les humanités et la philosophie, en même temps qu'il accepte les fonctions de préfet, à compter de 1714. C'est à ce moment que Voltaire est élève de la maison. Cinq ans plus tard, le Père Charlevoix repart pour l'Amérique, y accomplissant le périple que l'on sait. Il n'y reviendra pas. De 1723 à 1741, il est attaché comme rédacteur aux **Mémoires de Trévoux**, revue littéraire et scientifique que publient les Jésuites. Son oeuvre principale, qui en fait le premier historien du Canada est son **Histoire et Description générale de la Nouvelle-France avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale**. Le Père Charlevoix mourut à Laflèche en 1761.

L'ILLETTRE.

(1) Charlevoix, Montréal.

Présence et avenir de la langue française, (2) "... la langue officielle de 21 pays"

Une enquête de Jean-François Ménard

Exclusif à La Liberté et le Patriote

"La lucidité, l'exactitude dans l'expression sont les caractéristiques de l'esprit français. La langue française a été créée comme l'expression de ce don admirable." Winston Churchill.

(Suite)

Le français est aujourd'hui langue officielle dans 21 pays. Quatre en Europe: Belgique, France, Luxembourg, Suisse; deux en Amérique: Canada, République d'Haïti; quinze en Afrique: Côte d'Ivoire, Congo et République Congolaise, Cameroun, Dahomey, Gabon, Guinée, République Centre-Africaine, Madagascar, Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, République Voltaïque.

Le français est, en outre, la seconde langue de cinq autres pays: Maroc, Tunisie, Sud-Vietnam, Laos, Cambodge — sans parler du Liban. Il est seconde langue officielle en Israël. Il occupe une situation privilégiée à l'Ile Maurice et à Pondicherry devenu centre culturel français aux Indes. Il est, enfin, naturellement la langue officielle de l'Algérie, des départements et territoires français d'outre-mer: La Réunion, La Guyane, La Martinique, La Guadeloupe, St-Pierre et Miquelon, la Nouvelle-Calédonie, les Territoires du Pacifique, La Côte Française des Somalis et les Comores.

Cette langue étant normalement utilisée par d'importantes minorités dans différents points des Antilles, en Egypte, aux Etats-Unis et en Turquie, on peut admettre qu'elle conserve toujours son caractère d'universalité.

On ignore généralement en Europe que les descendants des franco-américains sont près de 700,000 en Louisiane et que si beaucoup d'entre eux ont perdu l'usage habituel de la langue de leurs ancêtres, ils ont conservé une prédilection pour sa culture. Plus au nord, les franco-canadiens forment d'importantes minorités dans six états au moins de la Nouvelle-Angleterre. Plus de 300,000 franco-canadiens vivent dans le Massachussets; 150,000 environ dans chacun des états du Maine, du New Hampshire et du Rhode Island; 50,000 au Vermont et au Connecticut. Ces franco-canadiens forment la majorité de certaines villes, comme Manchester, au New Hampshire.

On estime, enfin, à près de 300,000 la population franco-américaine de Californie dont une colonie de 20,000 personnes à San Francisco.

Quand les Moldaves parlaient français

Si on voulait résumer en quelques lignes la position actuelle de la langue française, on pourrait s'en tenir à trois constatations:

La première est que le français est sans doute aujourd'hui moins répandu qu'en 1914, mais sensiblement plus qu'en 1938, du moins en ce qui concerne les zones d'influence. Par contre, en raison même de l'expansion démographiques de plusieurs pays, il est parlé actuellement par un nombre plus élevé d'hommes qu'à aucune autre époque de son histoire.

La seconde constatation serait que la langue a souffert de l'extension du communisme en Europe orientale comme en Extrême-Orient. Elle a perdu dans ces régions le monopole qu'elle détenait avant la première guerre mondiale. On ne pourrait plus, par exemple, dire aujourd'hui de la Moldavie comme au 18e siècle: "Que tout le monde y parle le français à l'exception des paysans et des domestiques".

Pour évaluer le terrain perdu, il est bon de rappeler que jusqu'en 1917 le français était la langue habituelle du Ministère des Affaires étrangères de Russie et que c'est en cette langue que le Ministre du Tsar écrivait à ses ambassadeurs. Il y a peu de chance aujourd'hui que M. N. Khrouchtchev en fasse autant avec M. Gromyko!

Mais c'est certainement en Chine que le coup le plus dur a été porté depuis quinze ans à la culture française avec la fermeture des Universités de Shanghaï et de Tien-Tsin et de l'Institut d'Etudes Sinologiques. Le français n'est plus aujourd'hui qu'une langue secondaire enseignée sur le même pied que l'allemand et l'anglais, mais dans une position moins favorisée que ce dernier. La presse de langue française n'est plus représentée que par une seule revue de propagande "La Chine".

A ces remarques il faut cependant ajouter deux correctifs: le français a servi à créer la plupart des néologismes du polonais et c'est toujours en français que sont publiées les archives diplomatiques roumaines et yougoslaves.

De plus, dans l'Orient non communiste, le français connait un regain de vitalité au Japon. Ceci au point qu'il y a quelques années, un groupe d'intellectuels nippons proposa de changer la langue nationale considérée comme trop difficile pour la plus belle langue européenne, le français!

La dernière constatation serait que les organismes publics ou privés dont le but est le développement du français ont considérablement étendu leur influence au cours des dix dernières années. Caractéristique est à ce point de vue l'exemple de l'Alliance Française qui n'avait en 1904 que 450 comités alors qu'elle en compte plus de 900 aujourd'hui. Presque similaire a été le développement des institutions culturelles poursuivant des buts voisins comme l'Alliance Israélite, la Fondation Charles Plisnier de Bruxelles, l'Université Laval de Montréal, l'Union Culturelle Française . . . Sans même faire état de l'action de la Direction Générale des Relations Culturelles du Ministère des Affaires Etrangères français, ni des missions catholiques ou protestantes de langue française.

Des forteresses menacées

Sur la carte du monde, les terres de langue française couvrent quinze millions de kilomètres carrés — bien plus que la superficie de l'Europe. Mais ces foyers de culture répartis sur les cinq continents sont constamment menacés; les fluctuations de la politique les modifient sans cesse. Alors que la chute du fascisme a permis au Val d'Aoste de se retourner vers cette culture française qu'il avait tant à coeur, l'intransigeance du nationalisme arabe a fait perdre en Egypte de précieux points d'appui. La lutte magnifique menée par les Canadiens français pour la défense de leur culture leur a permis, malgré bien des vicissitudes, de reprendre ces derniers temps des positions au Nouveau-Brunswick. Aux Seychelles comme à l'Ile Maurice, des modifications du système d'instruction publique risquent de compromettre le développement de la langue. On assiste ici comme d'ailleurs aux Antilles et en Louisiane à un curieux phénomène. Ce sont les patois issus du français qui maintiennent dans les couches les plus déshéritées la vieille tradition française. Il serait difficile par exemple à un des cinquante mille "french negroes" du bassin du Mississippi, comme aux métis de Trinidad, de s'exprimer en français moderne, mais il leur est facile de suivre une conversation ou un film dans cette langue. Il ne serait pas impossible que la survivance du français à travers ces dialectes aide un jour de nouvelles générations à retrouver la culture d'expression française. Dans le domaine purement scolaire, le français est rarement enseigné, dans les écoles primaires étrangères. Seuls le Danemark, le Liban, l'Uruguay, le Pérou l'admettent à ce stade de l'instruction.

Tout autre est la situation du français dans les écoles secondaires. Son étude est obligatoire dans plus de 20 pays parmi lesquels figurent huit républiques d'Amérique du Sud et cinq pays d'Europe dont la Norvège, l'Irlande et la Hollande. Le français est favori en Italie où il est choisi par 75 pour cent des élèves et en Grande-Bretagne ou ce pourcentage doit être encore plus élevé. Il venait au second rang après l'espagnol aux Etats-Unis en 1945, mais a beaucoup gagné de terrain depuis lors. Par contre sa position s'est effrité en Suède, en Ethiopie et au Brésil.

Le phénomène de la décolonisation n'a jamais été défavorable au français, sauf au Nord Viet-Nam et en Syrie. Il y a aujourd'hui beaucoup plus d'élèves et de maitres dans les écoles françaises du Cambodge, du Laos et du Sud Viet-Nam qu'il n'y en avait au temps du protectorat.

Reprise diplomatique

Constamment menacé, hier encore, dans les conférences internationales, le français reprend peu à peu ses positions autour des tapis verts. Deux phénomènes jouent en sa faveur: les villes de langue française sont souvent de séjour agréable et c'est le mode d'expression de plus de la moitié des délégués africains des nouveaux états. La culture, ici, prend sa revanche de la politique et si bien souvent, au cours des dernières années la France a connu, dans tant de discours, des censeurs impitoyables, c'est souvent dans sa propre langue qu'ils devaient s'exprimer.

On ne dira jamais assez le rôle joué dans cette renaissance du français en tant que langue de Congrès par des villes comme Bruxelles ou Genève où se sont "formées" des générations de techniciens ou de diplomates.

Dès aujourd'hui les villes d'expression françaises sont, à elles seules, le siège de plus d'organisation internationales que les villes d'expression anglaise. De plus, la langue française est de nouveau à égalité avec la langue anglaise comme langue officielle des réunions internationales. Cela aurait été difficilement imaginable il y a seulement 10 ans.

Les villes de langue française abritent un nombre considérable d'organisations internationales. Voici selon les statistiques de l'U.A.I. les principales villes-sièges d'organisations internationales en 1960:

	Sièges principaux	Sièges secondaires	Total
Paris	306	69	375
Londres	165	36	201
Bruxelles	115	33	148
Genève	85	63	148
New-York	56	77	133
Zurich	38	11	49
Rome	33	15	48
Washington	33	11	44
La Haye	30	6	36
Berne	21	4	25
Copenhague	18	4	22
Stockholm	18	3	21
Bâle	15	—	15
Utrecht	14	1	15
Montevideo	13	13	26
Amsterdam	13	3	16
Vienne	12	8	20
Prague	11	4	15
Anvers	11	—	11
Milan	10	—	10

(à suivre)

Omelette?

SUEDE — M. et Mme von Post ont mis au point une invention qui permet de repérer les chauffards qui forcent les barrages de police. Le système consiste en une espèce de passerelle de fils de nylon qu'on tend en travers de la route. Au bout de ces fils des oeufs en plastique remplis de peinture fluorescente. L'automobiliste qui a forcé le barrage rencontre ces fils invisibles, les oeufs s'écrasent sur son véhicule. N'importe quel policier peut alors reconnaître la voiture coupable. Malgré son côté farce, l'idée a été adoptée par la préfecture de police.

Le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde; mais la miséricorde se rit du jugement. (Jac. 2, 13)

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* *du lundi soir*

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberte et le Patriote

Le lundi 12 février avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville de St-Boniface. M. le Maire souhaita la bienvenue à la foule nombreuse qui se trouvait dans la salle et dit combien le Conseil était heureux de voir tant de citoyens et de citoyennes s'intéresser aux affaires publiques. Il salua aussi MM. Pynoo, Parent et Suarez, tous anciens échevins de la ville.

Dans la correspondance lue par M. le Greffier, nous remarquons une demande de la province annonçant un cours à Brandon, du 19 au 23 février, sur le contrôle des herbes nocives; le président du comité des travaux publics s'occupera de cette affaire.

M. Bernard Wolfe, du Métro, remercia M. le Maire pour le temps qu'il a bien voulu accorder à l'étude de certains problèmes ayant trait aux rues et au zonage.

Le Conseil des Chrétiens et des Juifs demande à la ville de bien vouloir proclamer la semaine du 18 au 25 février "La semaine de la fraternité", ce qui fut accepté.

Le comité du développement industriel a nommé M. G. Hébert comme membre citoyen; il propose que cette année la ville installe l'eau et les égouts sur certains terrains industriels, au coût de $118,215.

La Chambre Canadienne du Commerce remercie le maire pour la réception accordée à ses membres lors de leur visite dans notre ville.

M. le juge Monnin remercie M. le Maire et le Conseil pour leurs voeux et félicitations lors de sa dernière nomination.

Délégation féminine

Enfin, ce fut le tour des délégations. M. Nicholas Suarez, au nom d'une nombreuse délégation féminine, demanda pourquoi il est impossible d'obtenir des livres anglais à la bibliothèque publique de la rue Cathédrale. M. le Maire suggéra à la délégation qu'il serait opportun de discuter de cette question avec la commission des bibliothèques au préalable; si les déléguées ne sont pas satisfaites de la réponse de la commission, elles pourront se présenter de nouveau devant le Conseil, où elles recevront toujours le meilleur accueil. M. Suarez admet la justesse de la suggestion du maire et fait les arrangements nécessaires pour se présenter avec une délégation à la prochaine réunion de la commission des bibliothèques.

L'échevin Lonergan, président de cette commission, dit qu'il y a au moins 600 volumes anglais actuellement à la bibliothèque de la rue Cathédrale et qu'un montant de $500 est inclus dans le budget de cette année pour en acheter d'autres; l'on fait remarquer aussi que cette bibliothèque est appelée section française et est supposée avoir 10 pour cent seulement de livres anglais. Si la demande est plus grande, il faudra peut-être augmenter ce chiffre à 20 pour cent.

M. Pynoo proteste contre la lettre envoyée par l'échevin Lonergan à ses contribuables, où il dit que le plan de développement industriel augmentera la dette de la ville et occasionnera une augmentation des taxes de 16 millièmes; il donne comme exemple ses comptes de taxes pour plusieurs années, où la dette de la ville a augmenté, mais la taxe sur la propriété est restée la même; il s'objecte fortement aux attaques faites par l'échevin Lonergan contre l'ingénieur de la ville; il se prononce en faveur de choisir un chef et un chef-adjoint des pompiers parmi le personnel des pompiers et il vante l'efficience de notre département de feu; il voudrait aussi qu'un référendum soit tenu pour connaître la volonté des citoyens à l'égard du gouvernement métropolitain.

18 ans d'expérience

M. le Maire lui demande si, avec ses 18 années d'expérience des affaires municipales, il croit que la ville agit bien en proposant un plan de dix ans pour les améliorations locales. M. Pynoo dit qu'il y a longtemps qu'un tel plan aurait dû être proposé, au lieu de faire des travaux par ci par là. M. le Maire l'assure que lui-même croit que les promotions devraient venir des rangs du personnel des pompiers, mais que l'annonce à l'extérieur les force à étudier davantage pour être capables de se montrer à la hauteur des autres.

M. le Maire a été nommé comme délégué à la commission du contrôle des inondations, avec l'échevin McKall comme substitut.

Le Manitoba Motor League félicite la ville pour sa coopération dans l'érection d'une clôture de protection à l'approche du pont Provencher.

L'échevin Baudry présente son rapport et celui de M. Jean Chale au sujet du cours sur les affaires municipales tenu à Brandon, récemment; plusieurs études intéressantes y ont été présentées, entre autres sur le déplacement de la population de la campagne vers les villes et sur les problèmes qui s'en suivent. Le Conseil félicite ces messieurs pour leurs rapports si instructifs.

Le Conseil métropolitain se propose d'élargir la rue Archibald, à partir du viaduc jusqu'à la rue Provencher; de redresser le cours de la rivière Seine au pont de la Seine rue Provencher et de faire installer des arroseuses sur le boulevard de la rue Provencher; un autre plan du Métro pour un avenir plus éloigné est la continuation de la rue Provencher par-dessus ou par-dessous la cour de chemin de fer du Pacifique Canadien.

Assistance publique

L'échevin Softley fit rapport du résultat des lettres envoyées aux gens sur l'assistance publique qui étaient sensés être capables de suivre l'entraînement pour la défense civile. Douze de ces lettres ont été envoyées à des célibataires, 12 à des hommes en dessous de 30 ans: le résultat est que plusieurs suivront les cours, d'autres se sont empressés à se trouver de l'emploi et la ville économisera à peu près $6,000. L'échevin Softley déclare qu'il y a sur l'assistance publique des familles qui le sont pour la deuxième et même la troisième génération; l'échevin Ursel félicite le département du bien-être social pour l'envoi de cette lettre qui a produit de tels résultats, et M. le Maire félicite le département pour son initiative.

L'échevin Lonergan propose sa motion, dont il avait donné avis à la dernière réunion du Conseil, qui demande que le projet d'améliorations locales de 10 ans, au coût de 6½ millions de dollars, soit soumis aux électeurs avant de procéder. Pour appuyer sa motion il donne lecture d'un mémoire de cinq pages où il démontre avec chiffres à l'appui que ces projets occasionneront une augmentation de taxe; il blâme l'ingénieur pour des dépenses non autorisées, accuse le Conseil de se laisser conduire par les chefs de département, etc.

Plan flexible

L'échevin Softley réplique qu'il n'est nullement besoin de consulter l'électorat pour ces dépenses puisque ces projets seront annoncés et que n'importe qui peut s'y objecter et que la commission municipale doit approuver les dépenses; si cette commission juge que ces dépenses sont au delà des moyens financiers de la ville, elle refusera la permission et les citoyens sont amplement protégés; le plan est flexible et peut être changé comme les circonstances le demandent, actuellement deux grandes industries veulent s'établir ici mais le terrain qu'elles veulent n'a pas les services d'eau et d'égout; et que la dette de la ville est en relation avec son budget; il faut envisager à l'avenir une population d'environ 75,000 personnes et il faut faire des plans pour cela; d'après les experts en finances municipales, la ville est en bonne situation.

L'échevin Hart s'objecte à l'accusation que l'ingénieur aurait dépensé $3,000 pour un terrain de stationnement sans autorisation; l'échevin Hart dit que la commission des parcs avait autorisé cette dépense et que ceci avait été ratifié par le Conseil.

M. le Maire, descendant de son siège pour prendre part à la discussion, dit qu'il regrette que l'échevin Lonergan n'ait pas suivi son conseil de remettre des copies de son mémoire au maire et aux échevins avant de le présenter au Conseil; l'échevin Lonergan devrait se rendre aux réunions spéciales où les questions de finances municipales sont discutées avec des experts et là il pourrait se renseigner. Nous et tous les autres conseillers réalisons autant que l'échevin Lonergan le problème des taxes et c'est pour cette raison qu'il faut attirer l'industrie à St-Boniface si nous voulons contrebalancer les dépenses apportées par le problème de l'éducation d'une population qui va toujours en s'accroissant et il regrette que l'échevin Lonergan peigne une peinture aussi noire de la ville. Une industrie qui emploierait de 300 à 400 personnes est actuellement en pourparlers avec la ville mais il faudrait développer le terrain requis. D'après ce nouveau plan de 10 ans, nous ne dépenserons pas plus d'argent qu'auparavant mais nous irons d'après un plan ordonné. L'échevin Lonergan devrait s'appliquer à faire de la critique constructive et lorsqu'un échevin veut critiquer un chef de département il doit le faire en comité où celui-ci peut être appelé à se défendre.

Lorsque le vote fut pris, l'échevin Lonergan était le seul à appuyer sa motion; six étaient contre et trois échevins étaient absents.

A lundi prochain.

Bourses d'étude offertes par les Chevaliers de Colomb

Une fois de plus, M. J. F. O'Sullivan, secrétaire du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba, annonce que ce même Conseil d'Etat offre des bourses d'étude aux étudiants catholiques des écoles secondaires.

On déterminera le nombre et le montant de ces bourses lors du Congrès d'Etat tenu en mai alors que les résultats de la campagne de charité inter-conseils seront connus.

Ces bourses sont offertes à tout jeune garçon catholique du Manitoba qui doit vivre en dehors de son foyer, fréquenter une école secondaire catholique et adjugées selon le talent et la nécessité du candidat.

Les demandes doivent être adressées par écrit à M. Hugo Gross, Ferme Expérimentale, Brandon, Man., et postée avant le 30 avril.

Le comité enverra alors des formules à chaque candidat afin d'obtenir les informations requises. Le programme de bourses depuis 1958, à la suite de la proposition faite par le frère B. R. Coleman. Jusqu'à présent, 34 garçons en ont bénéficiés. L'an dernier, $2,000 ont été affecté à ce but. Les jeunes du Grand Winnipeg ne peuvent obtenir cette aide puisqu'ils ont suffisamment d'écoles.

Assemblée annuelle de l'Union Nationale Française

Les membres de l'Union Nationale Française ont tenu leur réunion annuelle le dimanche 12 février. Au cours de la séance le rapport financier fut présenté par le trésorier, M. Léon Cancade, et discuté par l'assistance qui, par un vote unanime, montra sa complète satisfaction de la manière dont la Société est administrée.

L'élection des officiers de la Société suivit, sous la présidence de M. Pierre Fontaine. M. Edouard Gourbil qui, durant l'année écoulée a déployé une féconde activité aux intérêts de la Société, fut réélu unanimement président pour un second terme. Il sera secondé par MM. Marcel Orieux et Roger Zuickel, premier et second vice-présidents, respectivement. M. Léon Cancade garde la charge de trésorier et Mme M. LeMaire, celle de secrétaire.

Les élections terminées, M. E. Gourbil remercia l'assemblée de l'honneur qu'elle lui faisait en l'élisant pour un second terme et promit de faire tout en son pouvoir pour l'épanouissement de l'U.N.F.

Il profita de la circonstance pour rappeler aux membres que les soirées récréatives, tenues dans la belle salle au numéro 191, avenue Provencher, continueront jusqu'à la fin de mai. Tous sont admis et tous reçoivent le plus chaleureux accueil.

Les personnes qui voudraient se joindre au club peuvent se procurer une carte de membre à la porte de la salle le samedi soir, ou en s'adressant à l'un des officiers de la Société. Que les anciens membres se procurent la leur le plus tôt possible.

Décès

MME EMILE BERNIER

Le jeudi 8 janvier, après une longue maladie, est décédée à l'hôpital général de St-Boniface, Mme Emile Bernier (née Maria Olivier), à l'âge de 58 ans. Elle était née à Ste-Agathe, Man., et était membre des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil son époux, trois filles, Yvette, Yvonne et Louise (Mme H. Bérard); un petit-fils, Richard; un frère, M. Euclide Olivier, de Ste-Agathe; trois soeurs, Mme Albéric Gauthier, de Nashua, New Hampshire, Mmes A. Gratton et J. Joyal, de St-Vital.

Le service funèbre fut chanté en l'église du Précieux-Sang le mercredi 14 février, 10 h. a.m. L'inhumation eut lieu dans le lot familial au cimetière de St-Boniface.

* * *

MME W. GOBEIL

Le 10 février est décédée à l'hôpital de la Miséricorde, Mme Wilfrid Gobeil (née Victoria Boiteaux), de 159, avenue Fernwood, St-Vital, et auparavant de l'avenue Bristol, Norwood.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Pierre et Armand, de St-Vital, et Georges, de Winnipeg; quatre filles, Mme L. Pagot, de Winnipeg, Mme T. Desjardins, de Los Angeles, Cal., Mme M. Peterson, de Norwood, et Mme A. Flockton, de St-Vital; 23 petits-enfants; 15 arrière-petits-enfants; deux frères, M. Joseph Boiteaux, de Chicago, Illinois, et M. Georges Boiteaux, de Vancouver, et une soeur, Mme J. Vouriot, de St-Boniface. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1929.

Le service funèbre fut chanté le mercredi matin en la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

"Villa Maria"

A Villa Maria, 1961 fut une année record: 3,165 retraitants comparativement à 2,081 en 1960 et 1,813 en 1959. Et 1962, nous le croyons sincèrement, marquera un autre record (nous visons à 3,500 retraitants).

Nous emboitons le pas dans la course universelle — course à la lune, courses dans les airs, sur terre ou sur mer, tout le monde court— c'est de notre temps . . . Mais tandis que notre monde vise à battre des records en tout et en RIEN — combien vains et futiles, de fait, sont la majorité de ces marathons — notre record bien que déterminé de façon numérale représente surtout une valeur spirituelle incalculable et un surcroît de force surnaturelle inappréciable.

Ce fut donc une bonne année que cette année qui permit à 3,165 fidèles de venir se retremper et refaire leur plein d'énergie et de convictions, à Villa Maria.

* * *

Maintenant que la route est tracée, il semble que le flot se continuera et augmentera en 1962. Déjà, en date du 28 janvier, l'on compte 443 retraitants, et février s'annonce aussi fécond avec, au début, deux retraites sacerdotales, en plus des quatre retraites pour hommes: deux en anglais et deux en français, du 23 au 25 février, St-Boniface (G. Champagne, CEdar 3-1122), et du 27 février au 1er mars, paroisses rurales du sud-est.

* * *

Le programme de 1962 compte aussi une retraite conjugale, à l'été. Les couples intéressés feraient bien de retenir leur place au plus tôt, car on ne peut en accommoder que 27 et déjà la liste des recrues s'allonge.

* * *

On se demande peut-être de part et d'autre comment on s'en tire à Villa Maria avec les montagnes de neige qui nous tombent dessus plus souvent que désirées . . . N'ayez crainte! Les routes sont claires et belles et la Maison des Retraites est plus coquette que jamais emmitouflée dans son blanc manteau. Venez, vous verrez!

Les prochains cours d'été au Collège de St-Boniface

On annonçait dans **La Liberté et le Patriote**, il y a quelques semaines, la tenue de cours d'été en 1962. En voici la liste:

Cours universitaires: Français 201; Logique et Psychologie 206-207; Histoire du Canada 208; Anglais 205; Histoire de la Philosophie ancienne 308; Français 407. Les quatre premiers cours sont de deuxième année des Arts; le cinquième de troisième année et le dernier de quatrième année.

Cours de pédagogie religieuse: cours de méthodologie catéchistique comprenant 60 heures divisées en deux sections de 30 heures. Le Collège de St-Boniface offre un certificat régulier à ceux qui suivent le cours complet et réussissent aux examens.

Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat général du Collège de St-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, St-Boniface 6, Manitoba.

Harpiste c.-f. applaudie à Langdon, D.-N.

Le jeudi soir 7 février, l'Association des Concerts de Langdon, D.-N., présentait dans la série de ses concerts réguliers une harpiste canadienne-française, Mlle Lise Nadeau. L'auditoire fut fort captivé par le talent musical, la virtuosité, le charme personnel et les commentaires appropriés de la jeune artiste de 19 ans.

Mlle Nadeau est née à Sherbrooke, Qué. Elle étudia la harpe au Conservatoire de Québec, où elle mérita le Grand Prix à l'âge de 14 ans. Elle fut élève du célèbre musicien, Marcel Grandjany, durant neuf ans; puis étudia quelque temps sous un autre harpiste bien connu, Carlos Salzedo. En 1959 elle décrochait le prix du Premier Concours International de Harpe en Israël. A ses débuts à New York l'an dernier on l'acclamait "unquestionably mistress of her chosen instrument". En avril prochain, elle sera artiste invitée de l'Orchestre Symphonique de Chicago à l'occasion d'une tournée de concerts dans le sud-ouest des Etats-Unis.

M. Yvon Nadeau, père de l'artiste et industriel de Ste-Hénédine de Dorchester, Qué., accompagna sa fille dans cette tournée de concerts dans l'Iowa, le Minnesota et les deux Dakotas. Il fut autrefois confrère, au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, du R. P. Ludger Guy, S.J., directeur des études au collège de St-Boniface. Celui-ci et M. l'abbé Pierre Raymond se rendirent au concert de Langdon et furent témoins de l'accueil enthousiaste réservé à la jeune artiste de notre pays. On espère que les Jeunesses Musicales du Canada puissent inviter Mlle Lise Nadeau, harpiste, à faire la tournée du circuit de l'Ouest canadien l'an prochain.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

44-638-44C.

Le R. P. Ludger Guy fait applaudir la langue française à Flin Flon

Les vendredi et samedi 9 et 10 février, les autorités scolaires et les étudiants des 12e années de Flin Flon accueillaient des représentants de l'Université de Manitoba et des collèges affiliés à ce qu'on pourrait appeler une "clinique universitaire". C'était la première fois qu'on entreprenait une expérience du genre au Manitoba, du moins d'une façon aussi élaborée et publique.

Vendredi après-midi, des finissants des écoles secondaires de Flin Flon, Le Pas, Lynn Lake et Thompson se présentaient à des examens ("tests") psychologiques. Le lendemain matin, ils se présentaient avec les résultats et les chartes de ces examens pour des rencontres individuelles et discussions avec les représentants de l'université et des collèges, le tout en vue de s'orienter si possible vers les diverses facultés universitaires.

La Commission scolaire des écoles de Flin Flon était l'hôte des visiteurs, ainsi que des étudiants "en examen", à un banquet tenu à la salle de la Légion canadienne, vendredi soir. Le représentant du Collège de St-Boniface, le R. P. Ludger Guy, S.J., fut invité à adresser la parole; il s'en acquitta en français et en anglais et fut fort applaudi et félicité par l'auditoire, complètement anglophone, peu habitué à entendre la belle langue française, mais très bien disposé envers ceux qui ont la fierté de la leur servir. Le représentant du Collège St-Paul à cette "clinique universitaire" était le R. P. V. C. Jensen, S.J.

Décès

M. J.-A. BLANCHETTE

Le 12 février est décédé à l'hôpital général de St-Boniface M. Joseph-Athanase Blanchette, de 405, rue De la Morénie, St-Boniface. Il était âgé de 79 ans.

Né à Ste-Martine, P.Q., M. Blanchette vint dans le district de Ste-Anne-des-Chênes en 1890 et demeura à cet endroit pendant quelque temps. Il déménagea à Bateman, Sask., puis revint au Manitoba en 1933. Il était menuisier de profession.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Wilda; cinq fils, Octave, de Charleswood, Emile et Aurèle, de St-Boniface, Lucien, en Allemagne, et Edmond, de Montréal; une fille, Jeannette (Mme E. Ducharme), de St-Boniface; 22 petits-enfants; un arrière-petit-fils; trois frères, Conrad, de St-Boniface; Hervé et Florient, de Ste-Anne, et deux soeurs, Mme Adélard Champagne, de St-Boniface, et Mme Albert Montpetit, de Dauphin, Man.

Les prières furent dites le mardi soir au salon mortuaire Green Acres. Le service funèbre fut chanté le mercredi matin en la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Réunion générale des membres de la Procure

Les représentants des Institutions et des Paroisses sont instamment invités d'assister à l'importante réunion générale de la Procure.

- à la salle académique du Collège de St-Boniface
- le samedi 17 février, à 1 h. 30 p.m.

BANQUET ET Soirée Récréarive

EN L'HONNEUR DE

Roger Savoie

Le jeudi 22 février, à 6 h. 30 p.m.

SOUS LES AUSPICES DES
Anciens élèves de Provencher
à la salle des Fils de Naissance
230, avenue Provencher
Prix: $2.50 par personne
Billets en vente à la Pharmacie Paquin

Grande soirée de musique et de film offerte par l'Alliance Française le 23

L'Alliance Française offrira à ses membres et à ses amis une soirée de musique et de film, le vendredi soir 23 février, à 8 h. 30, dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph, 321, avenue de la Cathédrale, St-Boniface.

Après l'O Canada et La Marseillaise, les artistes invités présenteront leur riche programme musical: 1) Music for Strings (Arthur Bliss), Anne Pomer-James String Orchestra; 2) Nigun de Belsham (Ernest Bloch), solo de violon, Marilyn Slipetz; accompagnatrice, Alice Nakauchi; 3) Trio Sonate No 1 (J.-B. Loeillet), flûte à bec, Michel M. Scott; violon, Theresa Timmins; clavecin, M. l'abbé Clayton Barclay; violoncelle, Marcien Ferland; 4) Clavecin, groupe de sonates (Domanico Scarlatti), M. l'abbé Clayton Barclay, claveciniste; 5) Sérénade pour cordes (Tchaikowsky), 1er et 3e mouvements, The Pomer-James String Orchestra.

Après un court intermède, on présentera "Le passage du Rhin", du metteur en scène A. Cayatte. Il se dégage de cette oeuvre une démonstration très nette de la fraternité humaine. Cependant, des critiques comme Jacques Nels (Les Annales, janvier 1961) y voient encore plus. "La science et la technique de M. André Cayatte, écrit Nels, n'ont plus d'éloges à recevoir. On va à chacun de ses films avec la certitude de voir une oeuvre rigoureusement conçue et fortement charpentée. Le seul défaut de ses réalisations, c'est la complaisance de M. André Cayatte à vouloir toujours prouver quelque chose. Dire que M. Cayatte compose des films à thèse serait trop. Mais il se manifeste dans chacun de ses films une volonté démonstrative qui ne va pas toujours dans le sens qu'il semble avoir voulu.

"Le Passage du Rhin", c'est peut-être, avant toute autre chose, la peinture de deux caractères, le récit de deux destinées bien différentes, sinon opposées, d'hommes de la même génération. Cet aspect du film n'est sans doute pas celui que M. Cayatte avait le dessein de mettre en vue. C'est, du moins, celui sous lequel son film nous est apparu.

"On connait l'histoire. Deux soldats français sont prisonniers en Allemagne. L'un ambitieux et amoureux de la femme qu'il a laissée, ne songe qu'à s'évader; l'autre, las d'une femme et d'un milieu contraires, s'accommode de la vie de captif qu'il mène chez des fermiers allemands débonnaires et compréhensifs. Le premier s'évade, en effet, et retrouve son amie ralliée aux occupants. Il fléchira et se compromettra par amour. Le second, un timide, un résigné, se crée une famille d'occasion chez l'ennemi. Quand la guerre sera finie, le premier, désemparé et veule, ne saura sous aucune forme retenir le bonheur. Le second, prisonnier libéré, repassera volontairement le Rhin pour retrouver dans la ferme allemande la petite paysanne qui l'attend.

"Que veut prouver M. Cayatte? Que par-dessus les frontières les braves gens s'entendent malgré les guerres? On le sait depuis longtemps. Pour nous, nous voyons autre chose dans son film: deux histoires d'amour contrastées. Au fond, les deux protagonistes masculins du 'Passage du Rhin', bien que de milieux, d'éducation et de caractères différents ont le même souci naturel: celui d'aimer une femme et d'en être aimés. Et tout simplement, le malheur de l'un c'est d'être tombé sur une garce; le bonheur de l'autre c'est d'avoir trouvé une femme au coeur simple et pur. C'est là l'aspect essentiel, banal aussi, mais toujours poignant quant il est traité avec sensibilité, du 'Passage du Rhin'."

Quelques scènes de ce film sont très bien venues, tout le comportement des prisonniers français en Allemagne admirablement détaillé. Les photos en sont très belles, et la progression des séquences dotées d'un accompagnement musical succédant aux séquences silencieuses est très intéressante. Le principal interprète, Charles Aznavour, primé au Festival de Venise pour ce rôle, réussit là une magnifique création, où la sobriété s'allie à l'intensité.

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE



"Maitre après Dieu", une belle piece bien jouée

Le samedi soir 10 février et le lendemain, une troupe de collégiens présenta aux collégiens, puis aux parents et amis, la pièce "Maitre après Dieu" de Jan de Hartog. La direction et la mise en scène furent l'oeuvre du R. P. Pierre Leduc, S.J.

L'histoire se déroule dans la cabine du commandant Jarisse Kuiper, maitre après Dieu du bateau "La Belle Neily". A bord sont 146 émigrés juifs qu'aucun pays ne veut recevoir. Refusés d'abord en Amérique du Sud, le commandant veut à tout prix sauver ses passagers juifs d'un retour en pays nazi et il tente à deux reprises de les débarquer en contrebande sur la côte américaine. Mais ils sont repoussés par la garde côtière. Finalement le généreux commandant décide de couler son vaisseau pour alerter l'opinion publique et obliger les Américains à recueillir ses protégés.

Le commandant Kuiper, soutenu par un vrai sentiment de charité chrétienne, doit lutter seul contre tous: contre son équipage qui conspire une mutinerie, contre les autorités civiles et même ecclésiastiques.

Jarisse Kuiper est le centre du conflit, tout le long de la pièce. L'un après l'autre, ou plusieurs ensemble, amis et personnages l'affrontent pour lui faire entendre le bon sens, mais le commandant n'écoutera toujours que sa propre conscience, malgré les difficultés qui le réduisent au désespoir.

Pour interpréter le caractère d'envergure de Jarisse Kuiper, il fallait beaucoup de sincérité, et dans ce rôle Guy Vielfaure a réussi à merveille. Les autres rôles principaux, Davelaar, le mécanicien (Georges Valcourt), Henky, le mousse (Jean Larivière), le rabbin (Francis Fontaine), et le docteur Willems (Michel de Repentigny) furent fort bien joués. Je crois que les acteurs, 15 en tout, entrèrent complètement dans le jeu. Ils ont su faire valoir le sérieux et la puissance dramatique de la pièce.

Une telle pièce est le fruit d'une longue préparation. Les responsables y ont mis beaucoup de temps et d'effort. En plus du plaisir et du bien qu'ils nous ont apportés, ils en ont tiré eux-mêmes, bien sûr, une grande satisfaction, celle d'un travail d'équipe bien mené jusqu'au succès.

David JUBINVILLE.

Franco-Manitobain vs Séparatisme

Un des arguments préférés des séparatistes s'exprime ainsi: "Lorsque 83 pour cent de la population est canadienne-française et qu'elle possède moins de 20 pour cent de l'industrie, il y a certainement quelque chose qui ne va pas. Or, c'est exactement ce qui se passe dans la province de Québec. Vous admettez donc que cette situation exige une solution, sinon tout va crever . . ."

Mais que faire?

Le mouvement séparatiste se lève pour y répondre et il est redevenu en vogue. Ce n'est pas la première fois en effet dans l'histoire du Québec que l'on parle de se séparer d'Ottawa. Mais cette fois le mouvement a pris une telle ampleur qu'il est devenu un problème — problème qui frappe à notre porte à nous, à cause des répercussions que cette action pourrait avoir sur nous Canadiens francais du Manitoba.

Les collégiens se piquent de s'occuper de tous les problèmes du genre humain. Il est normal que nous nous intéressions particulièrement à celui-ci, plus précisément à la solution qu'élabore Marcel Chaput dans son livre: "Pourquoi je suis séparatiste".

M. Chaput accuse la Confédération: "Premièrement d'avoir faussé dans l'esprit des Canadiens français le sens de leurs frontières et, deuxièmement, d'avoir fait de nous, Canadiens français, un peuple minoritaire". Il affirme qu'un bilingue est "dans la situation du monstre bicéphale qui affirmerait être supérieur aux autres hommes parce qu'il pourrait opiner de deux têtes à la fois". Répondons tout de suite que le Pape Pie XII n'était pas diminué, parce qu'il avait la capacité de parler sept langues. Ne serait-ce pas plutôt qu'un homme qui possède plusieurs langues a des chances d'être plus universel et plus cultivé? Le parfait bilingue (en autant que c'est possible) n'a pas deux têtes mais une seule tête, qui a des chances d'être mieux faite et mieux remplie, à talents égaux et à chances égales.

Il cite Napoléon: "Une nation a tout perdu quand elle a perdu l'indépendance". Et il termine en disant que: "Pour progresser, les Canadiens français doivent être maitres chez eux". (A quel degré? Qu'en pensent les nations du Marché Commun?)

Si, avec 83 pour cent de la population, les Québécois français n'ont pas su se rendre maitres de leur industrie, plus qu'ils ne le sont, c'est signe qu'ils ne sont pas encore prêts à devenir autonomes. La solution ne serait-elle pas plutôt d'abord de reprendre le temps perdu sous le gouvernement Duplessis et de prendre graduellement contrôle des industries pour les franciser? C'est d'ailleurs ce à quoi le premier ministre Lesage, assisté de ses collègues, spécialement René Lévêque, s'est attaqué dès cette année, et l'on calcule que d'ici environ 20 ans l'industrie et le commerce au Québec seront, pour une part raisonnable, passés aux mains des Canadiens français. Alors seulement pourront-ils songer sérieusement au séparatisme, s'il y a lieu alors. Mais pas avant. Ce serait folie.

C'est donc à ces messieurs, — Lesage et compagnie —, que je lève mon chapeau et que je crie hourrah!, non pas à M. Chaput qui, par ses élans de ferveur, risque de tout gâter, avec la meilleure volonté du monde.

Et nous, Franco-Manitobains? Supposons que le Québec se sépare d'Ottawa et que cette province devient indépendante. Que se passera-t-il? La minorité anglaise demandera de garder tous ses droits. Alors quoi? Québec se verra dans l'obligation d'acquiescer à leurs caprices, s'il ne veut pas que les minorités françaises se fassent éclabousser dans les autres provinces. Dans ce cas le problème ne serait nullement résolu au Québec, où on en sera à peu près au même point qu'auparavant et nous, nous serions un peu pires.

La seule façon pour le séparatisme de réussir rapidement, ce serait de laisser "tomber" les minorités françaises en dehors du Québec. Qu'adviendrait-il alors de nous ici au Manitoba? Jusqu'ici les Anglais nous ont gardé quelque respect à cause du Québec. Mais si le Québec se sépare, la raison de leur respect pour nous n'existe plus. Et nos efforts pour la conservation de notre langue, ceux de nos pères, de nos ancêtres, à quoi auraient-ils servi? Est-ce qu'une telle histoire de courage et de persévérance ne pourrait aboutir qu'à une défaite, à un zéro? Notre situation n'est pas très avantageuse, mais elle vaut beaucoup mieux que rien.

Réveillons-nous à notre tour. Et autant M. Chaput est séparatiste, autant nous, minorité canadienne-française, devons-nous être anti-séparatistes. Nous avons combattu contre les ennemis de notre vie et de notre survie française. Continuons. Aujourd'hui, nous sommes attaqués par derrière. Ne capitulons pas. Mais repoussons ce nouvel agresseur qui médite une atteinte grave à notre sécurité.

Guy ROCAN.

Sainte-Marie

Assemblée de l'A.P.M.

L'assemblée régulière de l'Association de Parents et Maitres de l'école Ste-Marie eut lieu le jeudi 8 février. Environ quinze parents étaient présents. L'assemblée avait pour sujet principal une lecture intitulée "Exposé sur le sens chrétien des loisirs". Si le titre est impressionnant, il aurait fallu que tous entendent l'orateur, M. l'abbé Roland Bélanger, curé, pour réaliser comment un sujet sérieux peut être présenté comme un vrai divertissement. La soirée fut un vrai "loisir chrétien".

L'idée principale qui ressort de la soirée est que les loisirs sont un temps en dehors de celui du travail pour servir Dieu. C'est de plus une occasion pour plusieurs de développer des talents.

Il faut être chrétien dans ses loisirs, il faut de la conviction en tout. Il faut toujours maintenir la dignité humaine. La détente, qu'accorde un loisir, est nécessaire, mais on ne doit pas en abuser. "Les loisirs donnent à l'âme le temps et la chance de prier. Il est malheureux que trop peu prennent le temps de contempler Dieu dans la nature et dans ses créatures. On peut et même on doit dans les loisirs rendre gloire à Dieu autant que par son travail, si non plus".

Il est du devoir des parents de toujours donner aux enfants le goût des bons loisirs.

Les délégués au congrès du 31 mars furent choisis comme suit: M. l'abbé Roland Bélanger, curé, MM. Denis Lafrenière, Pierre Lemoine et Léopold Grouette.

Le monde des affaires

M. Roland Morier, agent pour les compagnies d'assurance "The Canadian Fire Insurance Company" et "The Canadian Indemnity Company", demeurant à 17, rue Essex, a ouvert ses bureaux au numéro 309, rue Des Meurons, St-Boniface.

Félicitations et bon succès à ce jeune paroissien qui se lance dans le monde des affaires.

M. Morier est le fils de M. Alexandre Morier, pionnier de la paroisse et très dévoué pour les oeuvres paroissiales. Roland, né dans la paroisse Ste-Marie, a poursuivi ses études primaires à l'école paroissiale pour se diriger ensuite vers l'école Holy Cross. Il est très affable et démontre une ténacité qui lui aidera certes dans les affaires.

Belle honnêteté

Le vendredi 9 février, quelle ne fut pas la surprise de Mme Lorette Courcelles, qui s'occupe de la tenue des livres pour Big 4 Sales et Stylerite Stores quand elle s'aperçut que la banque lui avait remis $1,048.95 en surplus pour couvrir la paye des employés de ces maisons d'affaires. Après plusieurs vérifications, elle appela le caissier de la banque qui se hâta de vérifier ses chiffres. Le montant qu'il réclama correspondait au surplus. Elle remit l'argent, mais elle dit: "Que de belles vacances j'aurais pu avoir en Californie!". Son honnêteté fut sa seule récompense.

Partie de cartes

La prochaine partie de cartes, troisième de la série, aura lieu le dimanche 25 février. Les organisatrices, Mmes Pierre Lemoine, Denis Lafrenière et Gilbert Mignot, souhaitent la bienvenue à tous pour le dimanche 25 février, à 8 h. p.m.

Association d'Education

La perception pour l'Association d'Education se poursuit en ce moment dans la paroisse. Juste une remarque, entre autres, du sermon de M. l'abbé Bélanger à ce sujet: "Etre Canadien, c'est être bilingue!". Vraiment y aviez-vous bien pensé!

L'Amicale Marie-Rose

Le dimanche 4 février avait lieu la réunion annuelle des anciennes élèves de l'Institut et Collège St-Joseph de St-Boniface.

A cette occasion, malgré le mauvais état des routes et de la maladie dans plusieurs foyers, l'Amicale Marie-Rose accueillit environ 150 dames et demoiselles venues rendre hommage à leur Alma Mater et à leurs institutrices.

Après l'inscription, chacune se rend dans une salle voisine, voter pour sept candidates de son choix, afin d'élire le comité pour l'année qui suit, puis on profite de l'occasion pour revoir ses anciennes institutrices, faire la tournée des classes, y constater les changements, causer et échanger des nouvelles avec les amies de classe.

Vers 5 h. 30 de l'après-midi, le son de la cloche convoque les amicalistes à la chapelle pour le salut du Très Saint Sacrement chanté par Son Exc. Mgr M. Baudoux. A 6 h., les invités se dirigent vers la salle du banquet, où un succulent repas est servi.

Mme V. Stanners, d'une manière toute spirituelle présente les invités de la table d'honneur: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, la présidente de l'Amicale, Mme Hubert Bibeau, le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du collège de St-Boniface, la Rév. Sr M.-Rose-Parmélia, supérieure de l'Institut et Collège St-Joseph et directrice religieuse de l'Amicale, la Rév. Sr Marie-Diomède, doyenne du collège St-Joseph, la Rév. Sr M.-Louis-des-Anges, directrice de l'Institut Collégial, M. l'abbé Léonce Aubin, secrétaire de Mgr l'Archevêque et les membres de l'exécutif de l'Amicale, Mmes G. Forest, trésorière, G. Bockstael, secrétaire, les conseillères, Mmes G. Turcotte, D. Couture, R. J. Stanners et les Rév. Srs Isabelle-Marie et M.-Alice-de-Jésus, ainsi que Mme P. Larivière, présidente du comité de nomination. Nous exprimons nos regrets et notre sympathie à Mme L. Huot, vice-présidente, retenue par la maladie.

Après le banquet, Mme la Présidente souhaite la bienvenue à l'assistance et remercie Son Exc. Mgr M. Baudoux d'avoir voulu rehausser la réunion de sa présence. Dans des sentiments expressifs de délicatesse et de reconnaissance, elle remercie les membres de l'exécutif pour leur part active aux réunions durant son mandat comme présidente ainsi que pour la préparation de cette fête annuelle. Au nom de l'Amicale elle présente une bourse pour aider les pauvres missions de Son Excellence, à qui elle demande d'adresser la parole.

Il se dit heureux de participer à la fête de l'Amicale et nous entretient de ses missionnaires du Brésil et du Pérou et du privilège que nous avons de vivre à l'époque d'un concile oecuménique. "Nous aurions pu vivre juste avant ou juste après la période du Concile, a noté Son Excellence, mais par une délicatesse de la Providence, il nous est accordé la grâce d'y participer par la prière d'abord, et notre collaboration active. Son Excellence fait distribuer aux Amicalistes un questionnaire destiné à lui faire connaître ce que les laiques désirent retirer des grandes assises qui se préparent. Les anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph ont donc eu l'honneur d'être les premières personnes dans le diocèse de St-Boniface à être consultées par Son Exc. Mgr M. Baudoux, en regard du prochain Concile Oecuménique, le 11 octobre 1962.

Le comité de l'exécutif pour l'année 1962-1963 se compose des suivantes: Mmes Lucille Bibeau, Thérèse Coyle, Claire Gaboury, Juliette Hébert, Marguerite Painchaud, France Raimbault et Mlle Patricia d'Avignon.

La SECRETAIRE.

Céder à tout attrait qui passe c'est se préparer à faillir quand l'attrait sera le péril.

LACORDAIRE.

Petites Notes

Naissance

M. et Mme Henri Gauthier (née Huguette Duguay) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, Luc, le 12 février.

Remerciements

Mme Bernier L'Arrivée et sa famille tiennent à remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque façon à l'occasion du décès de M. L'Arrivée. Ils remercient particulièrement M. le Dr Doyle, les membres du Tiers-Ordre et ceux du personnel de la salle B5 de l'hôpital général de St-Boniface.

• • •

La famille Gauthier remercie chaleureusement leurs parents et amis pour les témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de leur frère et oncle, M. Emile Gauthier, de St-Vital.

Sainte-Famille

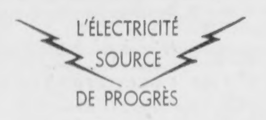
Partie de cartes

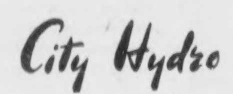
Le conseil de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse Ste-Famille tiendra sa partie de cartes annuelle le 18 mars, au numéro 778, rue Archibald, St-Boniface. Les profits de cette partie de cartes iront à l'Association d'Apostolat laïque en Rhodésie du Nord et en Afrique Centrale. M. et Mme Frank Woodley (Jacqueline Gagnon) et leur fils, Kenneth, autrefois de la paroisse, font partie de cette association. Leur fille, Judith, est entrée dans une communauté religieuse à Vancouver.

Le directeur spirituel de la Ligue Féminine Catholique du conseil paroissial est M. l'abbé Maurice Bonneville; la présidente, Mme James Doyle, les vice-présidentes, Mmes Steve Volto, Napoléon Roy et Henri DeMontigny; la secrétaire, Mme Neil McNulty, et la trésorière, Mme Eugène Désorcy. Les organisatrices de la partie de cartes sont Mmes Bert Desrochers et Joseph L'Heureux.

Quand la vie du corps est molle et maladive, elle a tôt fait d'infecter la vie intellectuelle et morale. — Mgr KEPPLER.

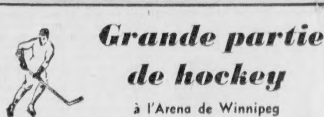


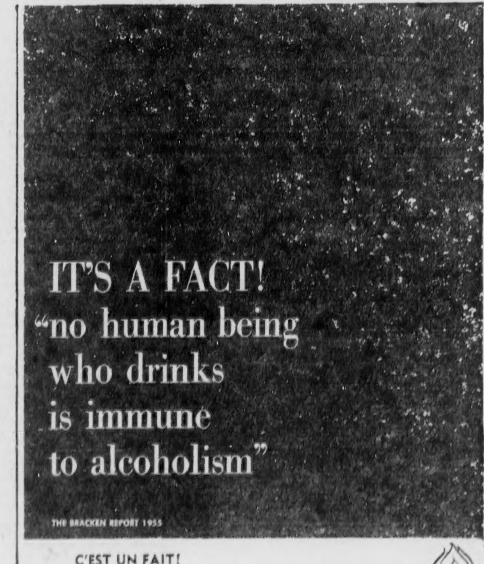














M. et Mme J.-A. Ritchot fêteront leurs noces d'or à St-Norbert

ST-NORBERT — Parents et amis se préparent à célébrer dignement les 50 ans de mariage de M. et Mme Joseph-Auguste Ritchot, dimanche prochain. Le programme de la fête comprend une messe spéciale célébrée par M. l'abbé Donat McDougall, curé d'Ile-de-Chênes et neveu des jubilaires, à 3 h. p.m., dans l'église paroissiale de St-Norbert. Les jubilaires renouvelleront leurs promesses de mariage au cours de cette messe basse.

La chorale chantera des cantiques appropriés, sous la direction de M. Marcien Ferland, neveu. Ensuite, de 3 h. 30 à 5 h. 30, dans la salle paroissiale au soubassement de l'église, il y aura un thé-réception.



M. et Mme J.-Auguste Ritchot

M. J.-A. Ritchot, que tous connaissent comme "Tit-Blanc Ritchot", est né le 15 novembre 1880 à Epiphanie, comté de l'Assomption, Qué. Toute la famille arrivait à St-Norbert le 1er juillet 1886 et s'installait sur une ferme du côté est de la rivière Rouge. Tit-Blanc aimait alors servir la messe de Mgr Ritchot, son grand-oncle. Il fit ses études au couvent de St-Norbert. Puis bientôt il travaille sur la ferme paternelle, ce qui lui donne l'occasion de venir parfois chez le forgeron du village, M. Maurice Ferland. C'est alors qu'il rencontra la jeune Bernadette Ferland, soeur du forgeron, née le 12 décembre 1886 à Ste-Marie de Beauce, arrivée à Lorette en 1891 et demeurant maintenant chez son frère, Maurice, à St-Norbert. Le mariage eut lieu le 19 février 1912 dans l'église paroissiale de Lorette. Ils habitèrent sur la ferme jusqu'en 1931 et depuis ils demeurent dans le village, rue de l'Eglise.

Tout laisse croire que ces deux pionniers jouiront spécialement de la présence de leurs frères et soeurs lors de la grande fête du jubilé, dimanche prochain. Car M. Ritchot a encore trois soeurs vivantes: Lumina (Mme Gabriel Cloutier, de St-Norbert), Regina (Mme A. Durault, de Wolseley, Sask.) et Christiana (Mme W. O'Shaughnessy, de Regina). Mme Ritchot a encore deux soeurs et trois frères: Virginie (Mme Daniel McDougall, 91 ans, de Lorette, mère de M. l'abbé McDougall), Doralice (Soeur Ferland, S.G.M., Maison provinciale à St-Boniface), Maurice (St. James), Sauveur (St-Boniface) et Alfred (Fort Frances, Ont.). Les jubilaires penseront toutefois d'une façon toute particulière à leurs treize enfants . . . décédés.

Pour mieux préparer la fête, deux organisateurs, MM. Georges Boisjoli et Marcien Ferland ont fait causer les jubilaires dimanche dernier. Le ton de cette causerie laisse espérer que tous les parents et amis, lors du thé-réception, apprendront moult détails sur les temps passés. Car M. et Mme Ritchot se souviennent clairement de ces temps où tous les pionniers étaient "pauvres comme des rats de grange", mais s'entraidaient généreusement comme des membres d'une même grande famille et savaient s'amuser ferme, surtout lors des fameuses courses de chevaux du dimanche après-midi, alors que St-Norbert possédait les meilleurs jockeys de la province. Alors il fallait travailler dur pour gagner 50c par jour, mais l'exemple des Trappistes (à qui Mgr Ritchot fit don de 1,200 acres de terrain) faisait comprendre à tous la valeur proprement chrétienne du travail de la terre. Et que dire de cette période où il fallait se contenter de boeufs ou de chevaux pour voyager sur des routes mal entretenues, souvent boueuses, quand il y avait des chemins, car M. Ritchot parle éloquemment du temps où il se rendait à Winnipeg en suivant tout simplement "les poteaux". Et, pour ne pas payer le péage du pont Norwood (25c), il obligeait ses boeufs à passer par le pont Louise, trois milles de plus à une lenteur désespérante.

Que d'autres souvenirs évoquent ces deux dignes jubilaires. Ne manquez pas d'aller causer avec eux dimanche prochain. Vous apprendrez l'histoire de votre propre province.

Drapeau des scouts

Jeudi soir dernier, la troupe scoute de St-Norbert (déjà 20 membres; 4 patrouilles) portait enfin ses couleurs officielles. Ce drapeau scout de la 13e troupe catholique du diocèse de St-Boniface est l'oeuvre d'une paroissienne amie des scouts, Mme Auguste Thorimbert, mère de Paul, chef de patrouille. Pendant la cérémonie, Mme Albert Roy, mère de Charles, chef de patrouille, eut l'honneur de faire la présentation officielle au chef scout Jean-Louis McDougall. Le drapeau fut ensuite bénit par M. l'abbé Georges Savoie, aumônier.

Quelques instants plus tard, Charles Provost fut le premier scout de St-Norbert à faire sa promesse devant le nouveau drapeau, dans l'église paroissiale. Charles est le fils de M. René Provost, A.S.M., un des premiers scouts de St-Boniface, longtemps chef lui-même et président du comité des amis des scouts de St-Norbert.





M. Georges Giguère, propriétaire de l'Aroline Boat Company, à St-Boniface, est photographié ci-dessus au milieu de quelques-uns des 50 bateaux en aluminium qu'a achetés le gérant d'un hôtel au Cercle Polaire. Ce dernier demande $500 par semaine à ses touristes américains pour transport par avion, chambre d'hôtel, bateau de pêche, guide, etc. Les bateaux construits par M. Giguère, à St-Boniface, ont une telle réputation que les acheteurs viennent de partout, d'Amériques du Nord et du Sud et même d'Europe.

Notre vie économique

Des horloges aux hors-bord . . . un bijoutier devenu fabricant de bateaux

— VI —

Après avoir présenté aux lecteurs un banquier, un architecte, un pharmacien, un entrepreneur en construction, notre chroniqueur se rendait vendredi dernier chez un constructeur de bateaux. Car cette série d'articles permet justement de découvrir que les Franco-Manitobains occupent les professions et les postes les plus variés.

Vendredi donc, à 9 h. a.m., alors que le mercure indiquait une température de 26 degrés sous zéro, il entrait dans l'usine de M. Georges Giguère, propriétaire de l'Aroline Boat Company, 822, rue Archibald, St-Boniface. Dans cet endroit où se multiplient les embarcations à la fois légères et robustes, on oublie, paraît-il, les effets déprimants du froid glacial et humide, pour ne penser qu'aux agréments d'une promenade estivale sur l'onde ou aux prouesses d'un skieur nautique. C'est dans cette atmosphère si propice que M. Giguère raconta l'histoire de sa prospère industrie.

Né à Keewatin, Ontario, sur les rives du beau lac des Bois, son enfance fut absorbée par une grande passion: les bateaux. Il fréquentait alors les marins, il apprenait d'eux les secrets d'une embarcation solidement construite, il aimait vaincre les vagues menaçantes. Mais à 12 ans il lui fallut quitter sa région préférée pour suivre ses parents à St-Norbert, au Manitoba. Aux plaisirs de la mer succédèrent les ennuis de longues randonnées "en petits chars électriques" jusqu'à l'école Provencher.

A 14 ans il doit cependant quitter l'école et s'engager comme apprenti chez un important bijoutier-horloger de Winnipeg. Il demeure cinq ans dans ce milieu plutôt antipathique où il ne rencontre qu'un ami. Cet Anglo-Saxon se souvient que seuls les pionniers "français" de Montmartre, Sask., avaient su l'aider dès son arrivée dans la prairie. Aujourd'hui, il était fier de rendre la pareille à ce "petit Canadien" qui apprit parfaitement son métier, acheta bientôt ses propres outils et obtint du travail permanent chez Eaton's comme horloger. Les années 1929-1930 firent cependant de lui un chômeur qui, comme tant d'autres, devait chercher partout du travail et n'en point trouver.

Il prend alors une grave décision, celle de s'établir à son propre compte à St-Boniface comme bijoutier-horloger. Il se construit une petite boutique de 12 pieds carrés sur la rue Provencher. Dès le matin de l'ouverture officielle, alors qu'il est à peine 8 h. et qu'il s'apprête à enlever son paletot, le premier client entre. A partir de ce moment, le travail ne manquera plus jamais; au contraire, le jeune bijoutier réussira difficilement à réparer toutes les montres qu'on lui apporte. Il affirme catégoriquement que pendant 30 ans les Canadiens français surent ainsi l'encourager, car ils constituaient jusqu'à 99½ pour cent de sa clientèle. Il se rappelle surtout des bons vieux de l'hospice Taché, des fonctionnaires de l'hôtel de ville, des religieuses qui lui apportaient horloges, montres, lunettes à réparer, et aussi des jeunes fiancés qui venaient choisir plus ou moins timidement leurs bagues de fiançailles ou leurs joncs.

Les profits aidant, il réussit à acheter quelques lots (à $3.00 du pied), à construire des édifices aux revenus mensuels intéressants, à ouvrir une salle de quilles . . . Mais ce bijoutier-homme d'affaires pensait toujours aux bateaux de son enfance. Si bien qu'en 1940 il décide de consacrer ses heures de loisir à la construction d'un petit bateau de plaisance pour lui et sa famille. Son violon d'Ingres est tout trouvé. Car chaque fois qu'il termine "son" bateau, un ami insiste pour l'acheter et il lui faut se remettre au travail. Si bien qu'un jour il doit prendre une grande décision: continuer comme bijoutier-horloger ou devenir constructeur de bateaux. Impossible d'être l'un sans négliger l'autre.

Toujours est-il qu'en 1950 il fait son choix définitif, achète un terrain sur la rue Archibald, construit une boutique, et se lance dans la construction de bateaux en aluminium. Hélas! Le Rouge se met en colère et inonde tout le pays. Il doit se rendre à son travail "en bateau". Mais n'importe, il travaille ferme, attire quelques clients que la satisfaction transforme en "publicistes", organise son personnel. Bientôt ses bateaux légers mais robustes, d'une grande maniabilité, durables, aux lignes agréables, insubmersibles, prennent toutes les directions: au Canada surtout, souvent vers les Etats-Unis, mais jusqu'à Naples, en Italie, ou au Surinam (Guyane hollandaise), en Amérique du Sud. Une année il vendit jusqu'à 1,000 bateaux, alors que ses principaux clients furent l'Aviation Royale Canadienne, la Gendarmerie Royale, le ministère des Terres et Forêts de la Colombie-Britannique, etc.

Aujourd'hui, son atelier peut produire jusqu'à huit petits bateaux par jour. Mais comme il faut tenir compte des désirs du client, souvent amateur de vitesse sur l'onde, il importe de lui offrir du solide. Car les propulsieurs sont dotés de moteurs de plus en plus puissants, jusqu'à 75 forces, ce qui permet une vitesse de 40 milles à l'heure. Aussi M. Giguère utilise toutes les ressources de son imagination pour inventer sans cesse de nouveaux modèles. S'il le faut, il invente même de nouvelles machines afin de pouvoir réaliser ces modèles. Il est particulièrement fier d'avoir été le premier au Canada à pouvoir offrir à sa clientèle des bateaux absolument insubmersibles.

C'était en 1940. Il venait de lire dans une revue que la marine des Etats-Unis venait d'inventer un procédé rendant ses petits bateaux insubmersibles. Il prit donc l'initiative d'écrire à Washington, mais on lui répondit qu'il s'agissait d'un secret militaire. Tout de même, dès 1945 il recevait une lettre de Washington où on lui révélait qu'il s'agissait tout simplement d'orner tout l'intérieur du bateau de morceaux de caoutchouc-mousse. Il sut améliorer, depuis, ce procédé. Comme il dit lui-même: "Les Canadiens français n'ont pas toujours à être les derniers en affaires".

Le problème majeur de son industrie, c'est de produire toute l'année, mais d'avoir à écouler le stock complet en deux mois, au printemps. C'est ainsi que ses douze employés, tous de St-Boniface et de langue française, travaillent régulièrement à l'année (et jouissent des assurances d'usage, des vacances payées, etc.), mais ils doivent fournir un effort spécial au printemps, c'est-à-dire travailler pratiquement jour et nuit. Parfois le stock accumulé pendant l'hiver s'élève à 500, 600 bateaux rangés dans un grand hangar. Comme M. Giguère croit à la valeur de la publicité dans les revues sportives (surtout de pêche) et dans les journaux quotidiens et hebdomadaires (comme **La Liberté et le Patriote**), il n'a jamais craint de garder trop longtemps sa marchandise. De fait son courrier lui apporte chaque jour des demandes . . . de partout. Ses bateaux (de 135 à 700 livres de pesanteur) de toutes puissances s'écoulent facilement aux prix de $300 à $2,000. Construits en aluminum et porteurs d'une garantie de cinq ans, ils sont faits pour durer. M. Giguère possède lui-même son propre bateau depuis 20 ans, bien qu'il lui fasse passer chaque hiver au dehors. "L'aluminium, ça ne rouille pas". Il n'est même pas nécessaire de la couvrir d'une couche de peinture, mais si Madame la Cliente désire un bateau de telle ou telle couleur, on saura la satisfaire, "car on ne discute pas des goûts de chacun".

Avant de quitter ce constructeur doué d'initiatives, qui connait bien la mécanique, qui aime son travail, qui veut sans cesse améliorer sa marchandise "pour faire honneur aux Canadiens français de St-Boniface", il faut assister à l'entreposage des feuilles d'aluminium reçues la veille, au montant de $25,000, et parcourir l'usine où l'on transforme ces feuilles de toutes manières. C'est d'ailleurs là l'occasion d'un cours spécial sur la confection des feuilles d'aluminium à Kingston, Ont., sur la production brute de l'aluminium à Arvida, Qué., sur l'extraction en Amérique du Sud du bauxite exploité comme minérai d'aluminium, etc.

Chers lecteurs, rendez-vous à l'Aroline Boat Company, choisissez votre bateau, transportez-le au printemps sur le lac de votre choix, puis installez-vous devant le tableau de bord avec visière où sont groupées toutes les manettes de commande. Bon voyage . . .

St-Laurent

Baptêmes

Le 14 janvier: Carmen-Lillianne-Marie, fille de M. et Mme Albert Combot, née le 30 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fontaine, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 février: René-Léo-Jimmy-Joseph, fils de M. et Mme Moïse Ducharme, né le 4 février. Parrain et marraine, M. et Mme Jack Moroz, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Le samedi 10 février, M. et Mme Ludovic Chartrand se rendirent à Winnipeg pour assister au mariage de leur fille, Rita, à M. Jacques Lauzon, tous deux de St-Laurent.

Les soeurs et beaux-frères de la mariée, MM. et Mmes Tommy Lambert et Willie Dumont, y assistèrent, ainsi que le frère et la belle-soeur du marié, M. et Mme Léo Lauzon, de Jones, Ont.

M. L. Chartrand servait de témoin à sa fille et M. L. Lauzon, à son frère.

Le mariage eut lieu à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg et la réception, chez Moore's. La veillée se passa chez le frère et la belle-soeur de la mariée, M. et Mme Norman Chartrand, de Kildonan, Man.

Meilleurs souhaits de santé, de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux qui résideront à Winnipeg.

St-Georges

Décès

Le 6 février est décédé à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg, M. Yves-M. Péreux, âgé de 76 ans. Venu de France avec sa femme en 1911, ils habitèrent St-Georges pendant 39 ans pour se retirer alors à St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Blanche Péreux; cinq fils, Roger, de St-Georges, Pierre et Jean, de Powerview, Alain, de Fort Alexandre, et Robert, de Miami; quatre filles, Mmes Sheer (Edith), de Gravelbourg, Melanese (Thérèse), de Winnipeg, Tremblay (Hélène), de Pine Falls, et Thibodeau (Marie), de Winnipeg; 22 petits-enfants; deux frères et deux soeurs en France.

La dépouille mortelle fut exposée au salon mortuaire Desjardins le jeudi 8 février, de 7 h. à 10 h. p.m., où plusieurs personnes dont les RR. PP. A. Hamel, P.B., L. Hardy et G. Jolicoeur, S.J., MM. les abbés D. McDougall, D. Dugas, de Gravelbourg, et F. Ducharme, de Coderre, des religieuses Oblates et des Chanoinesses des Cinq Plaies prirent part aux prières pour le défunt.

Le lendemain, 9 février, un groupe de Chevaliers de Colomb de Pine Falls précédait la dépouille mortelle jusqu'à Fort Alexandre et l'escortait jusqu'à l'église de St-Georges où elle fut exposée jusqu'à 10 h. p.m. Une nombreuse assistance prit part à la récitation du chapelet.

Le 10 février, à 10 h. a.m., le service fut chanté par M. l'abbé D. McDougall, ancien curé de la paroisse, assisté du R. P. P. Plamondon, O.M.I., et de M. l'abbé J. Morin, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: MM. les abbés J. Bellavance, de Pine Falls, et Paul Gagné, de Fort Alexandre. M. l'abbé R. Roy, curé de Powerview, dirigeait le chant exécuté par les Soeurs de St-Joseph et les élèves de St-Georges et Powerview.

L'inhumation eut lieu au cimetière local. Une nombreuse assistance était présente aux funérailles.

Les porteurs honoraires étaient MM. Joseph Tremblay, Léo Séguin, Georges Taburet, Georges Dupont, Emeric Bouvier, Narcisse Brémaud, Joseph Vincent et H. Thibodeau. Les porteurs actifs furent MM. Denis, Edouard et Hubert Péreux, petits-fils du défunt, André Dupont, André St-Pierre et A. Vincent.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Dunrea

Perception

Quatre jeunes filles de cette localité firent la perception au profit de l'Association d'Education, le dimanche après-midi 11 février, dans le village. Ce sont Mlles Annette Dionne, Thérèse Maurice, Lucille et Dorothée Boulet.

Va-et-vient

Le R. F. Lucien Paradis, O.M.I., de Lebret, Sask., était de passage dans cette localité, récemment, venant voir son frère, M. Alfred Paradis, hospitalisé à Wawanesa. Les paroissiens sont heureux de constater que ce dernier prend du mieux.

Mme G. Delaronde est de retour au foyer après un séjour de quelques semaines à l'hôpital de Wawanesa, et Mlle Aurélie Boulet est aussi revenue chez elle. Elles sont toutes deux en bonne voie de guérison.

Tous souhaitent un heureux voyage à M. et Mme Arthur Paradis qui se sont fait conduire à Brandon, le dimanche 11 février, où ils devaient prendre le train pour un voyage de plusieurs semaines à Maillardville et Vancouver et autres endroits de Colombie-Britannique.

M. et Mme P. Bisson ont reçu avec plaisir la visite de leur fils, Léandre, accompagné de son épouse et de leur bébé, de St-Boniface.

M. et Mme N. Boulet, ainsi que M. Honoré Boulet, se sont rendus à St-Boniface le vendredi 9 février pour y passer quelques jours, mais M. Honoré Boulet va y demeurer pour quelques semaines.

Mlle M.-Antoinette Boulet, de l'hôpital général de St-Boniface, est venue pour une courte visite dans sa famille.

Laurier

Caisse Populaire

Le mercredi 31 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. Elle progresse d'année à année et rend des services toujours plus grands à ses membres. L'actif dépasse considérablement les $100,000 et elle compte plus de 350 membres.

M. Alphonse Bouchard, président, donna son rapport, suivi du rapport du comité de crédit par M. Léon Saquet et de celui du comité de surveillance par M. Jacques Péloquin.

Tous les officiers sortant de charge furent réélus: M. Paul Delaurier et M. l'abbé R. Lavoie, curé, à la direction, M. Louis Saquet, à la surveillance, et M. Philippe Bouchard, au comité de crédit. MM. P. Frossais et A. Forest honoraient l'assistance de leur présence.

La soirée se termina par un goûter.

Tournoi

Sept équipes prirent part au tournoi annuel de gouret. Ste-Rose défit d'abord Alonsa par le compte de 2 à 0. Puis, Laurier II remporta la victoire au compte de 3 à 1 contre Rorketon; Laurier I défit Kelwood, 10 à 1; Laurier II obtint une victoire de 2 à 0 contre Ste-Rose; Laurier I sortit victorieux, 5 à 4, contre McCreary. En finale, Laurier II obtint le championnat en défaisant Laurier I au pointage de 5 à 1.

Concert

Le vendredi 16 février et le dimanche 18 février aura lieu, à Laurier, un concert au profit du fonds de construction de la nouvelle église dont les travaux débuteront au printemps.

Bonspiel

Le premier bonspiel débutera le lundi 19 février et on espère y voir beaucoup d'amis de Ste-Rose, McCreary et des environs.

Ste-Anne-des-Chênes

Cours de mariage

Soixante-trois jeunes gens et jeunes filles de Ste-Anne, La Broquerie, Ste-Geneviève et Richer se sont inscrits le dimanche 11 février pour suivre le cours de préparation au mariage qui se donne à l'école secondaire. Félicitations à tous ces jeunes qui veulent bénéficier de ces leçons si importantes.

Naissance

A M. et Mme Gérard Freynet est née une fille, Louise-Solange-Marie. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Alix Simard.

Félicitations

Souhaits chaleureux à M. et Mme Stanislas Théberge qui fêtèrent leur 45e anniversaire de mariage, le mardi 13 février.

Nouveaux habits

C'était un beau spectacle de voir les enfants de choeur, le dimanche 4 février, alors qu'ils étrennaient leurs nouvelles soutanes blanches, ceinturées d'un cordon blanc, et une petite croix noire au cou. Certainement que ces beaux habits rendront les cérémonies du culte plus imposantes. On peut féliciter ces jeunes pour leur belle assistance aux offices religieux.

Félicitations aux dames de la paroisse et aux religieuses du couvent qui ont si bien réussi la confection des soutanes. (On ne peut malheureusement faire paraître la photo prise à cette occasion à cause de son manque de clarté.)

Bonspiel

La semaine dernière avait lieu le bonspiel annuel de curling des dames. Y participèrent: dix-sept équipes de Ste-Anne, St-Malo, Dufrost, Steinbach et Winnipeg. Huit prix furent offerts dont deux seulement gagnés par les équipes des dames de Ste-Anne, Mmes Irène McDougall et B. Grundy.

L'événement a aussi mentionné le bonspiel de Steinbach.

Les équipes de Mmes Armande Massicotte et Annette Charrière remportèrent les 1er et 2e prix respectivement de la compétition principale. Cette dernière équipe remporta un prix pour la plus grande marge de points dans une partie.

L'équipe de Mme Betty Grundy remporta le premier prix de la deuxième compétition et aussi le prix pour le nombre le plus élevé de roches placées près du but. Sur dix prix offerts, cinq sont revenus à Ste-Anne.

Félicitations à ces équipes.

Ste-Agathe

Baptême

Le 11 février: Julie-Agathe-Louise, fille de M. et Mme Marius Lemoine, née le 31 janvier. Parrain et marraine, Maurice Brisson et Louise Pilon, cousin et tante de l'enfant.

Invitation

Les vétérans de Ste-Agathe invitent cordialement les membres et tous les autres vétérans des environs à leur assemblée annuelle du samedi 17 février, à 2 h. 30 p.m.

Malades

Prompt rétablissement à MM. Arthur Nolette, Théophile Joyal, Joseph Daoust et Edmond Lemoine, hospitalisés à Morris.

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire à La Salle, le 8 février

LA SALLE — L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de La Salle eut lieu le jeudi 8 février à 8 h. p.m., en la salle paroissiale. La présentation du rapport par le secrétaire-gérant, M. René Toupin, a caractérisé de façon saillante plusieurs de ses opérations.

L'actif se chiffre maintenant à $101,672.30, en comparaison de $83,786.26 en 1960, soit une augmentation de $17,886.04. Quant aux parts, elles attestent une augmentation de $16,400. Le tableau des revenus et des dépenses démontre que le capital social s'élève à $70,739.42, alors que l'épargne s'est accru de $3,000. Le progrès de la Caisse a aussi été marqué par des prêts ordinaires au montant de $57,927.00; des prêts hypothécaires s'élevant à $21,750.00 et des prêts-épargne se chiffrant à $2,745.00, ce qui fait la somme de $82,422.00.

Dans son rapport, M. Hyacinthe Lapointe, président, a signalé que la Caisse avait accepté 29 nouveaux membres et compte à l'heure actuelle environ 204 sociétaires. Le petit local, érigé au cours de 1961, n'a coûté seulement que $4,500. Les sociétaires peuvent être très fiers de cet édifice.

M. Germain Cormier, du comité de crédit, fit à son tour la classification des prêts pour 1961: 82 demandes furent soumises au cours de 38 réunions. Sur ce nombre, 74 prêts furent accordés, deux refusés et six contrats de délai alloués.

Le rapport du comité de surveillance fut présenté par M. Georges Bernuy, qui profita de l'occasion pour remercier le gérant de sa cordiale collaboration. Il le félicita également pour son travail consciencieux, au nom de toute l'équipe.

A titre de président de la Caisse Scolaire, Denis Bernuy, de l'école consolidée St-Hyacinthe, présenta ensuite son rapport. Les quelques points à relever sont les suivants: le nombre d'élèves l'an dernier était de 80, ce qui représente une moyenne de $12.34 par élève. Il y a actuellement 67 élèves qui sont membres sur un nombre de 85. La Caisse Scolaire est ouverte deux fois la semaine en présence des officiers. Il y a de plus une réunion générale des membres suivi d'un cercle d'étude qui a lieu régulièrement chaque mois. Pour stimuler les dépôts, les officiers visitent les classes pour rappeler aux élèves d'apporter leurs épargnes.

Après la lecture des différents rapports, l'assemblée accepta le boni de 4 pour cent. A la suite d'élections, les différents comités se composent maintenant des membres suivants: directeurs, MM. Adélard Lagacé, René Lavallée, Louis Labelle, Roland Girardin et Ernest Rochon (ces deux derniers, nouvellement élus; comité de crédit, MM. Eugène Vouriot, Gabriel Simard et Germain Cormier (réélu); comité de surveillance, M. Marcel Lagacé, Mme Louis Labelle et M. Gérard Arbez (nouvel élu); secrétaire-gérant, M. René Toupin.

Les conférenciers invités, qui encouragèrent les sociétaires par leur présence et qui les intéressèrent aussi vivement par leurs causeries ou discours, furent MM. Raymond Bernier, président de la Fédération des Caisses Populaires du Manitoba, Pierre Frossais, inspecteur en chef des Caisses Populaires (ce dernier était accompagné de son épouse), Joseph de Ambrosis, secrétaire-gérant de la Caisse Centrale de St-Boniface, ainsi que M. l'abbé Gabriel Poitras, curé de la paroisse.

Le clair exposé de M. R. Bernier, au cour duquel furent cités de frappants exemples tirés des domaines de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, souligna davantage à toute l'auditoire la nécessité de se former des habitudes solides d'ordre et d'économie et de considérer la Caisse Populaire comme une véritable "institution" paroissiale.

M. P. Frossais, après s'être dit enchanté d'avoir vérifié des livres bien tenus, souhaita aux sociétaires d'atteindre, en 1962, un actif de $200,000. Il fit aussi remarquer que le boni est accrédité au premier jour de l'année au lieu d'une date ultérieure à l'assemblée annuelle. Le conférencier ne manqua pas d'adresser également des félicitations aux membres de la Caisse Scolaire pour le progrès sensible accompli, et en se mettant à l'honneur depuis quelques années par l'obtention annuelle d'un trophée de l'épargne.

"L'amélioration de la Caisse locale, de faire remarquer M. J. de Ambrosis est due au beau travail des officiers, complété par la réponse favorable des membres." De chaleureuses félicitations allèrent de sa part au président de la Caisse Scolaire et étudiant en 7e année, pour la lecture nette et agréable de son rapport. Les dames furent fortement invitées à appuyer leurs maris et leurs enfants à faire des économies et à se former à l'ordre et l'épargne, gages de paix et de concorde dans le foyer.

Il appartenait à M. le Curé de tirer les conclusions de la soirée: le développement sensible de l'esprit d'épargne chez les jeunes étudiants et un meilleur état de prospérité matérielle dans la paroisse permettent de regarder avec optimisme vers un avenir prometteur. Il est donc important que tous les membres continuent de s'intéresser activement à leur société, si elle doit croître parallèlement au développement de la paroisse. Les sociétaires qui déposeront davantage permettront à la Caisse Populaire un fonctionnement plus efficace.

L'assemblée annuelle fut certainement fructueuse et pratique. On souhaite que l'an prochain les membres se feront un devoir d'y assister à l'unanimité. Elle se clôtura par la traditionnelle collation, comprenant beignes, biscuits et café.

St-Lazare

Gouret

Les Chevaliers de Colomb rencontraient les membres de l'Association Athlétique dans une joute de gouret le dimanche 11 février. C'était la première fois sur patins pour plusieurs de ces joueurs et malgré le courage de tous, il manquait un peu d'énergie dans la joute.

Le club de l'Association sortait vainqueur par le compte de 3 à 2, grâce à leur gardien de buts qui, sans aucun doute, fut l'étoile de la partie.

Chez les Chevaliers de Colomb, Théodore Dupont fut choisi comme étoile. Les autres joueurs n'ont seulement que vu des étoiles, car ils se sont servis de leur tête pour faire face aux bandes à plusieurs reprises.

Grande visite

Le dimanche 11 février, les paroissiens recevaient l'agréable visite du R. P. L. Guy, S.J., du collège de St-Boniface.

Le Père Guy, déjà très connu par la plupart des gens, fut invité à parler de l'éducation et surtout de l'éducation française au cours des deux journées qu'il passait dans la paroisse. Il faut dire qu'il fut très occupé; on espère que ses conseils ne seront pas sans fruits.

Le visiteur appuyait fortement sur le rôle social et économique du Canadien français au Manitoba. Il expliqua les nombreuses positions que pouvaient atteindre les Canadiens français dans la province. Il soulignait aussi qu'il y avait une grande demande pour des employés diplômés et bilingues au Manitoba ainsi que dans les autres provinces. Le chemin est ouvert; voyons à ce que les jeunes aient la chance d'avoir l'éducation qui est à leur portée.

Sincères remerciements au Père Guy, qui se dévoue toujours pour les paroissiens de St-Lazare.

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire aura lieu le mardi 20 février. On demande à tous les membres d'être présents.

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

Les dames de la Ligue Féminine Catholique ont tenu leur assemblée mensuelle le mercredi 7 février chez Mme Alice Pinette. Douze membres étaient présents. M. l'abbé C. Vachon, directeur, dirigea les prières de la Ligue. Ensuite, la présidente, Mme C. Archambault, souhaita la bienvenue à toutes celles qui s'étaient rendues malgré le grand froid. Mme H. Vandepoele, secrétaire, fit l'appel des membres et lut ensuite les minutes de l'assemblée de décembre et de la courte assemblée de janvier.

La correspondance fut ensuite lue par M. le Directeur et la présidente. Il fut décidé par les dames que les deux cartes de la "Marche des dix sous" seraient enlevées des magasins et placées à l'école pour quelque temps. Il fut aussi décidé que les dames s'occuperaient de la confection de petites roses pour vendre le jour de la Fête des Mamans. On lut une lettre demandant des donations de dix sous pour l'achat de rosaires pour le Chili. Deux dames seront à l'entrée de l'église dimanche prochain pour recueillir les dix sous. La jolie somme de $2.55 fut donnée le soir de l'assemblée.

Les rapports des comités suivants furent lus: spirituel, par Mme C. Archambault; éducation, par E. Verhaeghe, en l'absence de Mme A. Desjardins. Elle dit avoir reçu une lettre de remerciements des Indes pour envoi d'annales et de revues, et réitérant la demande pour timbres usagés. Le rapport du comité de presse rappelait à ceux qui ne reçoivent pas le "Sunday Herald", que deux familles s'entendent pour payer un abonnement. Suivirent les rapports d'action social, de radio et télévision et citoyenneté demandant à ceux qui ont un téléviseur, d'écouter le programme "Heritage", le dimanche 25 février, à 8 h. p.m. Huit membres firent savoir qu'ils portaient l'épingle de la Ligue. La présidente remercia les dames qui ont donné de leur temps pour la confection de douze surplis, dernièrement, et celles qui ont préparé le panier de fruit pour un membre invalide. Elle encouragea les dames à visiter cette personne souffrante.

On rappela aux membres que la deuxième leçon du cours alimentaire aurait lieu à la résidence de Mme H. Vandepoele, le 21 février à 2 h. p.m. Bienvenue à toutes les dames.

Quelques questions furent ensuite posées et répondues par M. l'abbé Vachon, qui donna aussi une courte leçon de catéchisme et remercia les membres pour les bouquets spirituels qu'il reçut à l'occasion de la fête de Noël et lorsqu'il était patient à l'hôpital de Ste-Rose. Il donna ensuite sa bénédiction. La présidente remercia Mme A. Pinette pour avoir tenu l'assemblée chez elle, et les dames qui préparèrent le goûter, Mmes A. Soucy et G. Verhaeghe. Mme G. Coss gagna le prix d'hôtesse donné par Mme C. Archambault. Mme Julia Verhaeghe clôtura l'assemblée par les prières. L'invocation pour le mois de mars est "Bon saint Joseph, priez pour nous".

Naissance

Félicitations à M. et Mme Antoine Desjardins (Odélia Landry), de Laurier, pour la naissance d'une fille le 7 février, à l'hôpital de Ste-Rose.

Malades

Prompt rétablissement à la jeune Darlene Verhaeghe, patiente à l'hôpital depuis le 8 février, ainsi qu'à Mme John Brooks, hospitalisée depuis quelques jours.

Va-et-vient

Mme Arthur Desjardins est allée passer quelques jours chez M. et Mme Antoine Desjardins, à Laurier, la semaine dernière.

M. Bernard Durauf est allé visiter ses parents à Lucky Lake, Sask., et ira visiter des amis en Allemagne.

M. et Mme C. Berthelette et leur fille, Patsy, ainsi que M. Gérald Archambault, de Dauphin, ont passé la dernière fin de semaine chez leurs parents respectifs.

Mlle Adéline Corbel et une amie du sanatorium de St-Boniface, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme J.-L. Corbel.

M. Joey Verhaeghe accompagna M. Georges Burelle, de Meadow Portage à Grand Rapids, espérant trouver un emploi.

Cours alimentaire

La première leçon du cours alimentaire eut lieu chez Mme C. Archambault le mardi 6 février, à 2 h. p.m.. Treize personnes étaient présentes. Mlle Lorraine Lee, économiste ménagère, présenta Mlle Anne-Marie Allan, qui donnera le cours. Mme Cécile Archambault fut élue présidente du cours et Mme Julia Verhaeghe, secrétaire. Le thème de la première leçon était "Comment préparer les repas sans exagération".

L'assemblée se termina par un petit goûter. La prochaine leçon aura lieu chez Mme H. Vandepoele le mercredi 21 février. Bienvenue à toutes, car ce sera très important. Le sujet sera "Comment préparer les aliments qui doivent être congelés".

Fort William, Ont.



M. Hervé Despins

M. Hervé Despins, ancien homme d'affaires à Red Rock, est décédé à l'hôpital de Fort William, à l'âge de 71 ans, après une longue maladie.

M. Despins naquit à Batiscan, Qué., et déménagea à Marcelin, Sask., avec ses parents. Plus tard, il ouvrit un garage et un magasin d'épicerie à Elie, Man., et en 1937 alla demeurer à Red Rock, où il construisit un hôtel, un magasin d'épicerie et un bureau de poste, et fonda la première ligne d'autobus scolaire. Les Despins étaient en charge du bureau de poste jusqu'à ce que M. Despins se retire il y a trois ans. Après que M. et Mme Despins eurent fêté leur 50e anniversaire de mariage en 1959, ils déménagèrent à Fort William, où ils faisaient partie de l'église Ste-Agnès et où M. Despins était membre du Conseil 1447 des Chevaliers de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Jeanne Turcotte; deux fils, Horace, d'Edmonton, et Lawrence, de Red Rock; cinq filles, Mmes B. H. Wright, de Sacramento, Californie, E. R. Arola, de Fort William, R. Rioux et Harold Gannon, de Red Rock, et Pat Lynch, de Treherne, Man.; 26 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants; six frères, Casimir, de Victoria, Hendrich et Archil, de Prince-Albert, Henri, de Elie, Raoul, de St. James, et Robert, de Chatham; deux soeurs, Mmes A. Debray, de Duck Lake, Sask., et Pierre Dorval, de St-Charles, Man.

Somerset

Baptême

Le 11 février: Richard-Joseph-Maurice, fils de M. et Mme Michel Picton, né le 3 février. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Painchaud, de Fannystelle, oncle et tante de l'enfant.

Bonspiel

Le bonspiel annuel des dames a commencé les 2 et 3 février et les parties finales avaient lieu le 6, à cause de la tempête du dimanche. Treize équipes y prirent part. Les gagnantes furent:

1ère compétition, 1er prix, boites de bijoux, par l'équipe de Denise Moreau avec Yvonne Cadoreth, Thérèse et Edith Labossière, de Somerset; 2e prix, ensemble pour goûter, équipe d'Angèle DePape avec Margaret Lussier, Vera Zilke et Yvette Mousseau, de Somerset; 3e prix, service de verres à vin, équipe d'Ida Roch avec Marie Comte, Lucille Lafrenière et Alice Dupasquier, de Notre-Dame-de-Lourdes; 4e prix, service de verres, équipe de Norma Clark avec Denise Lytle, Marie Chanel et Hilda Pardon, de Somerset.

2e compétition, 1er prix, tables de télévision, équipe de Janet Graham avec Toots Ticknor, Marian Kennedy et Flo Jenkins, d'Altamont; 2e prix, ensemble pour sauce à tremper, équipe d'Arlene Lussier avec Norma Masserey, Diane Decosse et Donna Horn, de Somerset; 3e prix, cendrier, équipe de Jeannette Rheault, Antoinette Lemoing, Lynn Cooper et Laurette Grenier, de Somerset; 4e prix, plaques pour mur de cuisine, équipe de Viola Cinq-Mars avec Aldéa Weicker, Betty Berthelet et Yvette Leblanc, de Somerset.

3e compétition, 1er prix, lampes électriques, équipe de Catherine Archard avec Ruby Simpson, Terry Bahuaud et Angèle Lesage, d'Altamont; 2e prix, ensemble de tasses à mesurer, équipes d'Elsie Labossière avec Evelyn Lafrenière, Doreen Grenier et Jeannette Labossière; 3e prix, ensemble de sous vers, équipe de Thérèse Delaquis avec Madelaine Burley, Florence Lussier et Françoise Desrochers, de Mariapolis; 4e prix, équipe de Marthe Sala avec Jeanne Deshayes, Germaine Dupasquier et Odile Badiou, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Paul Thevenot patiente à l'hôpital général de St-Boniface, ainsi qu'à Mme Prudence Gavaert et aux jeunes Georges Desrochers et Donald Labossière hospitalisés à Swan Lake.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

40-601-48P

Chronique de CKSB



1050 Kilocycles

Ce fut une semaine "bousilleuse" pour Marie: une dizaine d'interviews avec les gens de la Comédie Canadienne, et la ronde des réceptions et des autographes. D'ailleurs, Gélinas a fait tant de visites et rencontré tant de monde à St-Boniface qu'il est devenu ici aussi inoubliable que Bousille, pour ceux qui ont vu la pièce. Fait remarquable dans l'histoire du théâtre à Winnipeg, Gélinas a fait deux fois salle comble en français, contre une "demi-salle" en anglais. Après le troisième spectacle, fatigué mais content, Gélinas avouait, avec la modestie qu'on lui connait, qu'il travaille à d'autres pièces. Quant à Bousille, la prochaine représentation sera à Seattle.

Mardi soir

Si vous n'êtes pas dans la ruée du curling et si vos yeux sont fatigués de la télévision, voici pour vous quelques émissions du mardi soir:

7 h. 30 — Robert Grand'Maison interroge Conrad Leclerc, représentant de la Société centrale de Logement. Soumettez-leur vos questions.

7 h. 45 — Sur un air de flûte, voici le quart d'heure des Jeunesses Musicales de St-Boniface. Spécialement pour les jeunes (et les autres) qui veulent s'initier à la belle musique. Présentation et commentaires: Jeannine Mousseau, et d'autres membres des JMC.

8 h. 30 — "Des idées et des hommes".

10 h. 30 — "El cabaret latino". Christian Leroy présente de la musique typique et folklorique d'Amérique latine et d'Espagne. Disques exclusifs!

11 h. 30 — "Créations canadiennes", nouvelle série réalisée à CHRC, Québec, "pour favoriser l'éclosion de talents canadiens". L'émission inaugurale, mardi dernier, s'ouvrait sur "A Québec au clair de lune", de Marius Delisle. Cette émission demande des chansons. N'y a-t-il pas des gratteurs de guitare au Manitoba aussi? Envoyez vos essais (paroles et musique) à "Créations canadiennes", aux soins de CKSB.

Après-midi

Mesdames, la sympathique et prolifique Louise Simard vous ouvre les trésors de "Fémina" quatre fois la semaine. Ainsi, le mardi, elle invite Marie "Pôle" à parler de mode, et Marie "Pôle" a annoncé mardi dernier tout un programme pour les prochaines semaines: la garde-robe féminine depuis la première communion jusqu'à la cinquantaine. Fémina a aussi Mme Jeanne Benoît, qui met l'eau à la bouche même aux hommes les moins gastronomes avec son persil et sa cannelle. Fémina est en ondes à 1 h. 45 ou 2 h.

"Le porte-plume"

C'est une des plus charmantes chansons qu'interprète Marcel Amont. La connaissez-vous?

Chacun de chacune
Ici-bas porte sa croix,
Moi j'porte des plumes
Sur le quai numéro trois.

Y'en a, c'est du coton,
Y'en a, c'est des barils,
Moi, c'est des oiseaux des Iles.

Un kilo de plumes,
On peut le croire moins lourd
Qu'un kilo d'enclumes
Ou qu'un kilo de coeur lourd.

Eh bien, prenez mon sac
De plumes sur votre échine
Et dansez maintenant le Lac des Cygnes
La la la . . .

St-Claude

Réunion

Le 6 février, le comité divisionnaire de la Relève se réunissait à St-Claude. Il fut décidé que la soirée récréative aurait lieu le 18 février au lieu du 16 à Somerset. On invite donc tous les membres de la Relève de la division, ainsi que les parents et les maitresses, à venir s'amuser avec eux. Qu'on y vienne nombreux!

Le 7 février, l'Institut Collégial St-Claude était fier d'ouvrir ses portes toutes grandes pour recevoir tous les professeurs de la Division la Montagne pour leur troisième réunion générale de l'année.

Félicitations

Félicitations à Lôuise Gobin, de 11e année, pour s'être classée première en composition "Radio-message de Sa Sainteté Jean XXIII, à Noël". Merci à la Rév. Sr Supérieure pour le prix offert. Maurice Buisson, Gérald Gaultier et Yvonne Rouire gagnèrent aussi chacun un prix pour mention honorable.

Sports

Mercredi, l'équipe de l'école secondaire s'est débattue au compte de 4 à 4 contre Somerset. Heureusement leur esprit de victoire revint vendredi soir lorsqu'ils blanchirent Mariapolis au compte de 5 à 0. Ce fut le premier blanchissage réussi par le fameux gardien de buts, Louis Smith, cette année, malgré les douze parties sans défaites. Dimanche, l'équipe se rendit à Somerset avec l'espoir de décrocher le $10.00 comme premier prix au tournoi.

Ce fut une première partie dure, mais tout de même gagnée au compte de 6 à 5 contre Mariapolis. Puis vint le second blanchissage, 5 à 0, contre Somerset. Cette victoire donnait le premier prix à l'équipe de St-Claude qui, jusqu'à présent, a joué un total de quatorze parties, en a gagné treize et égalisé une. Elle est bien prête, semble-t-il, à entreprendre les semi-finales de la ligue La Montagne qui débutent cette semaine.

C'est le lundi 12 février que les élèves ont eu accès à l'auditorium. Ils se promettent d'en faire bon usage! Dès la première journée, on y a fait la gymnastique, joué au "Mississippi", aux croquinoles et pratiqué le chant. Le premier fut un psaume d'action de grâces "Acclamez le Seigneur, terre entière . . .".

La Liberté et le Patriote vient de faire de beaux éloges sur notre école; c'est bien dit, mais on ne saurait décrire assez la joie, la fierté des étudiants de St-Claude. Aussi promettent-ils de se conduire partout dignement pour faire honneur à leur école. Ce sera la meilleure manière de dire merci à tous ceux qui leur procurent tant de bonheur.

On n'a jamais fini de faire son devoir. — PERROT.

Halons ensemble!

Caisse d'épargne scolaire

La semaine dernière, j'avais le plaisir d'assister à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de La Salle. Le résultat des opérations financières fut pour tous un sujet de satisfaction.

Mais présentement, le point intéressant que je veux souligner, c'est le succès de la Caisse d'épargne scolaire. J'en suis sûr, les parents ne m'en voudront pas si je semble les ignorer, ce qui est loin de ma pensée, pour parler plus particulièrement de leur petit monde chéri.

Car ces jeunes méritent beaucoup de félicitations. Au moins 80 pour cent des élèves de la paroisse font partie de la Caisse d'épargne et la moyenne des dépôts pour l'année scolaire 1960-61 se chiffre à $12.34 par membre.

Les argents sont perçus deux fois la semaine et, comme stimulant, les officiers visitent régulièrement les classes pour rappeler aux élèves de bien vouloir apporter leurs épargnes. A chaque mois, il y a réunion générale des membres, toujours suivie d'un cercle d'étude. Un comité spécial affiche les résultats mensuels et annonce la date des réunions.

Va sans dire que ce travail ne se fait pas tout seul. Il faut du dévouement, de l'initiative, de la ténacité, du savoir-faire. Il est tout à l'honneur du comité actuel et de son président, Denis Bernuy, d'avoir dirigé les activités de la Caisse d'épargne scolaire avec autant d'habileté et d'imagination. Ces félicitations, nous les adressons également à tous les jeunes du Manitoba qui pratiquent l'épargne. En encourageant leur Caisse scolaire, les membres façonnent leur propre bonheur.

"Le blé qui lève"

La Caisse scolaire vous offre, à vous tous les étudiants, une occasion exceptionnelle de vous préparer un avenir intéressant et heureux. Certainement vous ne voulez pas être comme la cigale qui, ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue quand l'hiver fut venu. Pour vous l'été c'est la période de vos études à l'école, de votre adolescence. C'est la saison où le blé que l'on vient de semer au printemps pousse sa tige vers la lumière du ciel. C'est la croissance vigoureuse, promesse d'une abondante récolte et richesse pour le cultivateur. C'est la récompense de tout ce labeur soutenu et poursuivi depuis l'arrivée du printemps.

Si, comme la cigale, le fermier avait passé son temps à s'amuser, l'automne venu il n'aurait rien à en récolter, puisqu'il n'aurait rien semé.

Vous êtes au printemps de votre vie. C'est pour vous un temps de préparation, tout comme le fermier qui prépare son terrain, le laboure, le cultive pour le rendre plus fertile, plus propice à la croissance du grain. C'est également pour vous le temps des semences à la manière du cultivateur qui, pour avoir une abondante récolte, prend le soin de semer une bonne variété de blé, d'avoine ou de seigle.

Ainsi, pour avoir une bonne récolte, il faut semer du bon grain. La bonne semence pour vous, ce sont les bonnes habitudes à prendre: habitude de l'épargne, de l'esprit de travail, de l'initiative et de la ténacité.

La Caisse scolaire vous donne cet entraînement excellent et vous permet d'acquérir toutes ces habitudes qui vous apporteront une vie abondante et remplie de contentement. Est-ce trop demander à des jeunes qui ont l'ambition de réussir leur vie? Du tout, notre jeunesse a conscience de l'importance de son rôle parmi nous minorité franco-manitobaine. Elle entend le remplir avec honneur.

La Fédération des Caisses Canadiennes françaises du Manitoba, par Raymond Bernier.

Powerview

Çà et là

A l'élection du dimanche 28 janvier, M. Jim Desilets fut élu syndic remplaçant M. Omer Ste-Croix, sortant de charge.

La partie de cartes, remise dimanche dernier à cause de la mauvaise température, eut lieu le dimanche 11 février et fut un réel succès avec 28 tables de joueurs; ce qui est un record pour Powerview. Les premiers prix aux cartes furent remportés par Mme Aurore Stevens et M. Howard Fontaine; 2e prix, Mme Gertrude de Sauvé et M. Albert Pelland, qui détailla avec M. Jim McLeod; les prix de consolation allèrent à Mme Alice Normand et M. Oscar Vincent. Les prix de la loterie allèrent à MM. Emile Lavoie et Raoul Boisjoli et Mlle Irène Lessard.

Les champions aux différents jeux furent MM. Georges Cyr, Joseph Roy et Léo Tardiff. Deux encans chinois furent gagnés par MM. Simon Guénette et Arthur Bruce, et le prix d'entrée alla à M. Howard Fontaine. Les profits, au montant de $600, aideront à défrayer les frais de la patinoire.

Ste-Geneviève

Baptêmes

Le 14 janvier: Alexis, fils de M. et Mme Steve Moroz. Parrain et marraine, M. Georges Moroz, de Dugald, et Mme Eveline Harpin, de Great Falls, Man.

Le 4 février: Léo, fils de M. et Mme Henri Saltel. Parrain et marraine, M. et Mme Abel Gagnon, de Ross.

Syndic

M. Louis Fiola a été élu syndic pour remplacer M. Pierre Fiola, sortant de charge.

Décès

Le 7 février s'éteignait à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 72 ans, Mme Marie Savigny, de Ste-Geneviève.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Alfred Savigny; un fils, Désiré, de St-Boniface; un frère, M. Joseph Demers; trois soeurs, la Rév. Sr St-Firmin, S.N.J.M., Mme Marie-Ange Bouchard et Mlle Alice Demers, tous de la province de Québec.

Les funérailles eurent lieu à Ste-Geneviève le 10 février. Les porteurs furent MM. Alfred et Elie Ross, Henri Saltel, Rosaire Fiola, Jean Dornez et Gérard Morin.

Mmes Ferdinand Fiola et Théophile Dornez firent la quête.

Mme Savigny laisse le souvenir d'une bonne chrétienne et d'une personne gaie.

Remerciements

La famille Savigny remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

La Broquerie

Récital

Le vendredi 9 février, un récital de musique et de morceaux littéraires avait lieu à l'école élémentaire. Les élèves de 4e année, sous la direction de leur institutrice, Mlle Anita Brunette, furent alors choisis pour participer au programme qui aura lieu prochainement à Ste-Anne à l'occasion du festival de la grande Division.

Çà et là

Plusieurs paroissiens ont eu le plaisir de voir la fameuse pièce de Gratien Gélinas, "Bousille et les Justes", au théâtre Playhouse de Winnipeg les 9 et 10 février.

Le dimanche 11 février, un groupe de jeunes de La Broquerie se rendait à Ste-Anne pour suivre les cours de préparation au mariage.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Maurice Nadeau, de retour de l'hôpital de Ste-Anne.

Les résultats des derniers tirages du Concours de souvenirs de colonisation seront annoncés la semaine prochaine au poste CKSB et dans le journal **La Liberté et le Patriote**.

Letellier

Décès de Mlle B. Gendron

Le vendredi 9 février est décédée à l'hôpital Victoria de Winnipeg Mlle Bernadette Gendron, âgée de 48 ans. Son père, M. Arthur Gendron la précéda dans la tombe il y a un mois.

La défunte laisse dans le deuil, outre sa mère, deux soeurs, Gertrude (Mme David Desautels), de St-Jean-Baptiste, et Alice (Mme Antonio Comeault), de Transcona.

M. l'abbé E. Fontaine, curé, chanta le service funèbre le lundi 12 février. M. Gaspard Fontaine dirigeait le chant et Mme Albert Breton touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Arthur Comeault, Henri Trudel, Gérard Leclair, Albert Breton, Euclide Desautels et Herménégilde Bouchard.

Mmes Gérard Leclair et Napoléon Comeault firent la quête.

Décès de M. A. Dionne

M. Adolphe Dionne, de Letellier, est décédé à l'hôpital d'Altona le samedi 10 février, à l'âge de 79 ans. Le service funèbre fut chanté le 13 février par M. l'abbé Edouard Fontaine, assisté de MM les abbés Robert Nadeau, d'Aubigny, et G. Dionne, vicaire à St-Jean-Baptiste, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs honoraires étaient MM. Télesphore Bessette, Albany Gallant, Joseph Empson, Jean-Baptiste Ayotte, Joseph Houle et Antonin Jutras. Les porteurs actifs étaient MM. Raymond, Philippe et Joseph Delorme, Marcel Simard, Marcel Daneault et René Parent. MM. Alban-J. Gallant et Euclide Boiteau agissaient comme huissiers. M. Herménégilde Bouchard et Euclide Desautels firent la quête. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

M. Dionne est né à St-Jean-Baptiste et vécut dans cette région toute sa vie. Il fut agent de la compagnie "Imperial Oil" pendant 10 ans et se retira en 1960.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Armand, d'Emerson, et Eugène, de Letellier; six filles, Mmes H. Parent, de Winnipeg, J.-W. et M. Delorme, de St-Joseph, Paul Jutras, de Letellier, et S. Buswell, de Squaw Rapids, Sask., et Marguerite, de Regina; 25 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les familles Gendron et Dionne désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leurs épreuves respectives.

Hockey

A l'occasion de la visite des collégiens d'Otterburne, une excursion de hockey fut organisée le samedi 10 février. Deux équipes (12 ans et moins et 14 ans et moins) se rendirent à Dominion City, sous la direction du gérant, M. Aimé Cadieux, et de l'entraineur, M. Roger Cadieux. Plusieurs parents accompagnaient les jeunes.

Les résultats furent comme suit: les plus jeunes ont subi une défaite au compte de 3 à 0, tandis que les plus grands gagnèrent au compte de 3 à 2 après deux périodes de temps supplémentaires. Félicitations aux jeunes et surtout aux personnes en charge..

Carnaval

Le samedi 17 mars aura lieu le carnaval annuel. La vente de billets pour les candidates suivantes bat son plein: Jeannine Gauvin, représentant le club de hockey des jeunes, Verna Abrams, club de jardins 4-H, Claudia McClelland, club d'animaux 4-H.

Séance

Le samedi 24 mars, à 8 h. p.m., en la salle de Letellier, les élèves du collège de St-Boniface répèteront leur séance, "Maître après Dieu", sous la présidence de MM. les Curés des paroisses environnantes. L'entrée est de 50c. Les recettes iront aux missions. Pour plus de détails, ne manquez pas de lire la chronique de la semaine prochaine.

La danse macabre de la langue américaine

MONTREAL — L'an dernier, au beau milieu d'une campagne provinciale en faveur de l'amélioration de la langue parlée et écrite, la moitié de la population se mit à rire et l'autre moitié à pleurer, au moment de la publication de "l'interprétation canavenne" qu'avaient donnée à l'orthographe du "O Canada" des élèves du cours secondaire.

On nous a alors dit qu'il fallait nous consoler parce que, dans presque tous les pays du monde, l'orthographe était aussi massacrée qu'au Québec par la majorité des étudiants. C'est une bien mince consolation aujourd'hui encore, mais ça demeure un fait, semble-t-il.

Voici un exemple. Nous recevions, l'autre jour, une dépêche de l'Associated Press signalant que 1,137 élèves du "Midwest" américain avaient été soumis à un test significatif: il s'agissait pour eux d'écrire correctement des mots très simples. Les fautes ont été innombrables.

Ainsi, ces élèves ont réussi à écrire le mot "universal" de 160 façons différentes; "calendar" de 50 façons; "require" de 59 façons; et "fortune" de 64 façons. La dépêche en question donne des exemples qui ne font que prouver le haut degré d'imagination dont les élèves américains de 6e, 7e et 8e années sont doués.

Pleurons donc sur les péchés des autres pour oublier, temporairement, les nôtres.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Mmes Clotaire Denis, de S-Denis, Arthur Richard, de Laventure, et Isidore Doucet, de Domremy, se félicitent d'avoir glissé quelques pièces de 10 sous dans leurs demandes de souhaits du mois de janvier; leurs lettres furent choisies au tirage. Ces dames se partageront la somme de $10.

Conscients de la misère qui règne dans le monde et désireux surtout de venir en aide aux lépreux, de nombreux auditeurs, répondant à l'appel de M. Raoul Follereau, le champion de la cause des lépreux, ont fait parvenir au poste leur obole, que la direction se chargera d'envoyer à l'ordre de Charité à Paris. Un grand merci à ces généreux donateurs.

Maurice Richard

L'ambassadeur du hockey était récemment dans nos murs. Malgré un horaire bien chargé, malgré le harcèlement des journalistes, des commentateurs sportifs et de ses admirateurs, "Monsieur Hockey" a eu le temps de donner des centaines d'autographes, de dédicacer des dizaines de livres, d'accorder une interview à Roger Gautier et de déjeuner avec le gérant de CFNS. A son retour au poste, M. Raymond Marcotte traduisait la pensée de milliers de Canadiens lorsqu'il déclarait: "Maurice Richard, c'est un chic type".

"Créations canadiennes"

Souhaitons la bienvenue sur nos ondes à une nouvelle émission qui favorise l'éclosion de nouveaux talents et leur donne toutes les chances possibles de s'établir solidement dans leur carrière respective. "Créations canadiennes" constitue une rampe de lancement pour les nouvelles chansons canadiennes composées et interprétées par des artistes canadiens. Les jeunes invités de "Créations canadiennes" puisent leur inspiration dans un souvenir, un trait d'humour ou encore dans un coin de leur pays natal. L'émission passe sur nos ondes le mercredi à 1 h. 05 p.m., heure centrale.

Ste-Rose-du-Lac

Les "Royals" remportent la victoire

Les "Royals" finissent en première place dans la ligue "Big 4". Le jeudi 8 février, ces derniers se rendirent à McCreary pour jouer la dernière partie de la ligue et remportèrent la victoire par un compte de 2 à 0.

M. Aimé Deleau remporta la coupe comme le meilleur gardien de but de la ligue. Le club gagna le trophée pour avoir fini en première position et une troisième coupe sera peut-être décernée à un des "Royals", comme meilleur compteur de la ligue. Mais, comme les statistiques ne sont pas encore toutes rendues au bureau du président de la ligue, M. Auguste Arnal, il faudra attendre pour confirmer cette nouvelle.

Les semi-finales furent également disputées la semaine dernière. Dans deux parties consécutives fort contestées, Alonza gagna sur Laurier par des comptes de 3 à 2 et de 5 à 3. Les finales seront décidées cette semaine entre le club d'Alonza et de Ste-Rose. Venez en grand nombre appuyer les joueurs.

Curling

Si le hockey est populaire à Ste-Rose, il ne faudrait pas penser que c'est le seul sport qui attire les gens. Depuis deux semaines il y eut deux bonspiels, celui des dames les 22 et 23 janvier, et celui des hommes la semaine dernière.

Voici les résultats: première compétition, chez les dames: 1er prix, Mme Rose Bennet, de McCreary, 2e prix, Mme Dorothy Ingelbeen, de Ste-Rose; 3e prix, Mme Annette Beddome, de Ste-Rose, et le 4e prix, Mme Papuga, de Rorkton; deuxième compétition: 1er prix, Mme Marion Qyale, de Eddystone; 2e prix, Mme Cécile Lahaie, de Ste-Rose; 3e prix, Mme Livian Lepla, de Ste-Rose; 4e prix, Mme Lytwyn, de Rorkton; troisième compétition: 1er prix, Mme Mary Shineton, de McCreary; 2e prix, Mme Thelma Taylor, d'Eddystone; 3e prix, Mme Maurice Valcourt, de Ste-Rose; 4e prix, Mme Joseph Jacob, de Ste-Rose.

Sincères remerciements aux dames de la Ligue Féminine Catholique pour l'excellent souper servi à la fin de leur bonspiel.

Après une semaine de compétition, la compétition de l'hôtel Ste-Rose fut gagnée par M. Earl Gray, de Ochre River. M. Gray remporta cette dernière partie du bonspiel sur M. Art Hopfner, de Ste-Rose. Ces finales furent radiodiffusées sur les ondes du poste CKDM de Dauphin. De nombreux spectateurs étaient présents à la partie.

Le troisième prix de cette compétition alla à M. Adélard Boisvert, de Laurier, et le quatrième à M. Albert Cantin, de McCreary.

Dans la compétition "Club", le 1er prix fut gagné par M. M. Cawston, de Kelwood; 2e prix, W. Turko, d'Alonza; 3e prix, M. J. Cassidy, d'Ochre River; 4e prix, M. A. Hopfner, de Ste-Rose.

M. Georges Beddome, de Ste-Rose, remporta la palme dans la compétition "Oil and Fuel"; 2e prix, M. Lhelgi Johnson, d'Eddystone; 3e prix, M. Ardel Hopfner, de Ste-Rose; 4e prix, M. Armand Lahaie, de Ste-Rose.

Félicitations aux gagnants et membres des 38 équipes qui ont fait partie du bonspiel mais qui ne furent pas aussi chanceux. A la prochaine fois.

Demande en mariage

— Monsieur, je voudrais épouser votre fille.

— Jeune homme, avez-vous vu sa mère?

— Oui monsieur, mais je préfère quand même votre fille!

EN SASKATCHEWAN

Willow-Bunch

Çà et là

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, est venu rendre visite à M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, le mercredi 7 février; Mgrs Rodrigue Lussier et Albert Vachon, d'Assiniboia, sont venus aussi voir M. le Curé, le vendredi 9 février.

Le dimanche 4 février, M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon, accompagnés de leur mère et belle-mère, Mme Albert Martin, se rendirent à Regina visiter M. A. Martin, qui est patient à l'hôpital des Soeurs Grises ayant subi une opération.

Le dimanche 28 janvier, M. et Mme Jos. Bellefleur et leurs sept enfants sont allés voir leurs parents, M. et Mme Frank Bellefleur, au Foyer d'Youville de Gravelbourg.

M. et Mme Eugène Lespérance et M. Ovila Lespérance sont allés à Moose Jaw, dernièrement, pour affaires.

M. Wilfrid Benoit est allé à Fort Qu'Appelle dernièrement, assister à une assemblée des directeurs de la Défense Civile.

M. Boutin vint visiter ses filles, Mmes Léo Lemieux et Gérard Granger, récemment.

M. et Mme J. Bellefleur ont passé une couple de jours à Regina. Mme Robert Dionne revint avec eux, après avoir été patiente pendant quelques semaines à l'hôpital pour traitements médicaux.

M. et Mme Raymond Campagne sont allés à Moose Jaw pour affaires, et M. D. Savoie, à Regina.

Un groupe de dames se rendit chez Mme W. Winslow, le lundi 29 janvier, à l'occasion de son anniversaire de naissance et celui de Mme Emile Benoit. Elles leurs présentèrent des cadeaux. Un gâteau de fête et un goûter furent servis à la fin de la soirée.

M. et Mme Paul Winslow, de Maple Creek, vinrent à Willow-Bunch à l'occasion de la fête de leur mère, Mme W. Winslow. Ils y passèrent quelques jours.

Gravelbourg

Çà et là

M. et Mme Cyril Hollebeke sont partis à Red Deer, Alta, où M. Hollebeke sera employé dans un garage.

M. l'abbé Dominique Dugas, curé, et Mgr G. Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, sont revenus de St-Norbert, Man., où ils ont été en retraite pendant plusieurs jours.

M. et Mme Walter Pinsonneault, M. André Duprat et Mme Steve Metka sont partis à la clinique Mayo pour examens médicaux.

M. Paul Marchand, Grand Chevalier du Conseil de Gravelbourg, a présenté un chèque de $250, don des Chevaliers de Colomb, pour l'ameublement d'une chambre au Foyer d'Youville.

M. Claude Piché, fils de M. et Mme Robert Piché, est entré dans l'Armée canadienne à Camp Borden, Ont.

M. le Dr et Mme W. T. Sheer sont revenus de St-Boniface, Man., où ils ont assisté aux funérailles de M. Mathurin Péreux, père de Mme Sheer.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	94.6	96	96.2	96	95.4
C.W no 3	91.4	92.6	93	92.4	92.2
Fourrage no 1	90.6	92	92.2	92	91.4
Fourrage no 2	87.6	89	89.2	89	88.4
Fourrage no 3	84.6	86	86.2	86	85.4
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	147.4	148.6	148.4	148	148
C.W no 3—6 rangs	145.4	146.6	146.4	146	146
Fourrage no 1	132	133.2	133	132.4	132.4
Fourrage no 2	131.4	132.6	132.4	132	132
Fourrage no 3	128.4	129.6	129.4	129	129
SEIGLE —					
C.W no 2	136⅜	137.4	137⅜	136⅝	136⅛
C.W no 3	131⅞	132.4	132⅛	131⅝	131⅛
C.W 2 rej.	132⅛	134	133⅞	132⅝	132⅜
C.W no 4	122⅜	123.4	123⅜	122⅝	122⅛
Ergot	119⅜	120.4	120⅜	119⅝	119⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	94½	95⅛	96.2	95⅞	95.4
Juillet	93.2	94.2	94.4	94.2	94⅛
Octobre	88.6	90.6	90⅛	90	90
Décembre	87⅛	89	89	88⅛	87.6
ORGE —					
Mai	133.4	136.6	136.4	136	135⅞
Juillet	131.4	133⅛	132.6	132⅛	132
Octobre	126⅛	127.6	127.4	126⅞	126
Décembre	125⅛	125⅝	125.2	124	123.2
LIN —					
Mai	362.6	363.6	360⅛	360.6	361.6
Juillet	351.4	354.6	351	352	353.4
Octobre	341	342.4	341⅛	342	343
Décembre	336.4	336.4	335⅛	335.2	336.2
SEIGLE —					
Mai	139⅛	140.4	140⅛	139⅞	139⅛
Juillet	134.6	135.4	135.4	134.2	133.4
Octobre	129.4	131.2	131⅛	130⅛	129⅞
Décembre	129	130.2	130.4	129.2	128⅝

(La semaine du 5 au 9 février 1962)

St-Hubert

Soirée

Le vendredi soir 9 février, un groupe de parents et amis se sont réunis à l'école de St-Hubert pour fêter Mlle Cécile Brûlé et son fiancé, M. Adrien Ripley, de Kipling. On leur offrit de jolis cadeaux et des meilleurs voeux pour leur mariage prochain. Mmes Georges et H. Brûlé, mère et grand-mère de Cécile, aidaient à développer les cadeaux. La soirée débutait avec quelques jeux de société et se terminait par un goûter. Les héros de la fête surent remercier leurs parents et amis de leur gentillesse.

Va-et-vient

Les visiteurs des deux dernières fins de semaines furent: M. et Mme D. McCormick et leurs enfants, Mlle Patsy Jordens, Mlle Laura Gatin, M. Bernard Davies et M. et Mme G. Bardozie, tous de Regina; M. et Mme J. Jordens et leur fillette, de Rivers, Man.; M. Jean Boutin, de Brandon, et M. et Mme Jean Bachtold, de Weyburn, en route pour Renfrew, Ont., où ils résideront à l'avenir.

M. Emile Gatin a passé quelques jours à Regina au début de la semaine.

Wawota

Va-et-vient

M. Richard Lamontagne, de l'Aviation canadienne, stationné à Rivers, Man., est venu visiter ses parents à Dumas, en automobile, mais dut retourner par train à cause de la tempête de neige.

M. et Mme Lionel Larrivée et leurs enfants, de Regina, visitèrent leurs parents.

M. et Mme G. Munro, de Flatwood, rendirent visite à leurs grands-parents, M. et Mme R. Zébière.

M. et Mme R. Jacques visitèrent leurs enfants, M. et Mme W. Wyporowich, à Fairlight.

M. et Mme Maurice Zébière, accompagnés de leur gendre, M. G. Munro, et de sa mère, Mme H. J. Munro, rendirent visite à Mme R. Zébière et visitèrent M. H. J. Munro et Mme G. Munro, hospitalisés.

Prompt rétablissement à ces malades.

Naissances

M. et Mme Jacob Eberlé, née Lucie Zébière, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Louise-Elisabeth, née le 29 janvier à l'hôpital de Montmartre.

A M. et Mme Harvey Beaudoin, née Janet McLean, est née une fille le 30 janvier, à l'hôpital de Montmartre.

Ponteix

Décès

M. Achille Chabot, âgé de 73 ans, est décédé subitement le 31 janvier au Foyer St-Joseph, à la suite d'une crise cardiaque.

M. Chabot est né à St-Isidore, comté de Dorchester, P.Q. Il vint à Lac Pelletier en 1910, où il demeura sur une ferme jusqu'en 1952, alors qu'il s'installa à Ponteix.

Son épouse le précéda dans la tombe au mois de février 1961.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Alphonse, de Lac Pelletier, et Lucien, de St-Isidore, P.Q.; deux soeurs, une dans la province de Québec et l'autre aux Etats-Unis.

M. Chabot était un catholique exemplaire, affable pour tout le monde et très charitable.

Le service funèbre fut chanté le 3 février par Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., assisté de MM. les abbés Georges Laprise, de Cadillac, et Lucien Roy, de Ponteix, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient M. Jos. Lajeunesse et ses fils, Armand et Roger, et MM. Arthur, Robert et Ovila Tessier. M. Gérard Chabot, de Lac Pelletier, portait la croix.

L'inhumation eut lieu à Lac Pelletier. La maison funéraire Lemieux était en charge des arrangements funèbres.

Çà et là

Mgr G. Couture, P.D., V.G., curé, est parti dimanche soir dernier pour une retraite fermée à St-Boniface.

La Rév. Sr Marie-du-St-Esprit ainsi que la Rév. Mère Marie-Alice, allèrent, lundi dernier, à Zenon Park pour assister aux funérailles de M. Armand Lalonde.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. Lalonde était le père de la Rév. Sr Marie-du-St-Esprit, garde-malade à l'hôpital Gabriel de Ponteix.

M. et Mme Paul Dumonceaux, de Port Reeve, passèrent la fin de semaine avec leurs parents et amis de Ponteix.

M. et Mme Gérard Desharnais et leur famille, de Ferland, étaient de passage à Ponteix, la semaine dernière.

Mgr Couture, curé, MM. et Mmes Jean Stringer et Raymond Chabot, Mme Roger Lacoursière et M. Gérard Tourigny sont allés à Ferland la semaine dernière pour la réunion de l'Amicale.

M. l'abbé D. Dugas, curé de Gravelbourg, était de passage à Ponteix mercredi et vendredi derniers.

Mme André Cyrenne est allée visiter son père à l'hôpital de Regina.

M. et Mme Raymond Lacelle, de Cadillac, visitaient M. et Mme Guy Girardin, dimanche dernier.

M. et Mme Marcel Lavallée partirent samedi matin pour une visite à Willow-Bunch et revinrent dimanche soir.

La Rév. Sr Marie-Pascalie, de Val Marie, est de passage à Ponteix pour quelques jours.

M. l'abbé G. Laprise assista aux funérailles de M. Achille Chabot, samedi dernier.

M. Albert de Repentigny est revenu de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, où il a passé quelque temps.

M. Alfred Thibault passe quelque temps à l'hôpital Université de Saskatoon pour examens et traitements médicaux.

M. et Mme Rémi St-Cyr sont les heureux parents d'une fille née à l'hôpital Gabriel de Ponteix.

A une réunion de la Relève tenue à Gravelbourg le 14 janvier, Mlle B. Lemay a été élue présidente et Mlle Thérèse Girardin, secrétaire, toutes deux sont de Ponteix. Félicitations!

Zenon Park est grandement éprouvé par la mort de deux citoyens estimés

ZENON PARK — Un paroissien et pionnier bien connu et estimé, M. Albert Marchildon, est décédé à l'hôpital Notre-Dame le mercredi matin 3 janvier, à l'âge de 78 ans. Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale le lundi matin 8 janvier, à 10 h., par son neveu, M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert.

Un gendre du défunt, M. Louis Fournier, conduisait le deuil, et les porteurs étaient des gendres du défunt, MM. Euclide Sigouin, Pierre Lambrecht, Kenneth Styan et Terrance Fedora, ainsi que Paul et Martin Marchildon, des neveux. La Rév. Sr Marie-Alphonse accompagnait à l'orgue la chorale, qui fit les frais du chant. La quête fut faite par M. Louis Fournier. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le défunt est né le 6 avril 1888 à Lafontaine, Ont. où il commença ses études à l'école locale dirigée par des religieuses; il les continua au collège de Nicolet, P.Q., et fit ensuite un cours de commerce à Midland, Ont. Il vint en Saskatchewan en 1912 s'établir sur un homestead à Zenon Park. Le 10 juillet 1917, il épousait Mlle Forestine Lalonde et demeura sur la ferme jusqu'en octobre 1953 pour se retirer au village de Zenon Park, où il est décédé.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et deux fils, Léo-Paul, de Terrace, C.-B., et Emile, de Macrorie; 10 filles, Blanche (Mme Euclide Sigouin), de Zenon Park, Florence (Mme Louis Fournier), de Montmartre, Berthe (Mme Paul Bussière), de Terrace, C.-B., Lucienne (Mme Gabriel Desrochers), de Scarborough, Ont., Rolande (Mme Harry Richardson), Aurore, Odile (Mme Harold Fahl), toutes trois de Saskatoon, Aline (Mme Kenneth Styan), de Bonnyville, Alta, Suzanne (Mme Pierre Lambrecht), de Ceylon, et Mariette (Mme Terrance Fedora), de Zenon Park; 29 petits-enfants; quatre frères, Joseph, de Penetang, Ont., M. l'abbé Thomas Marchildon, curé de Lafontaine, Ont., et Clément et Edmond, du même endroit; une soeur, Alice (Mme Alfred Gignac, veuve), de River Valley, Ont.; neuf gendres, deux brus; ses belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces.

Un fils, Philibert, et une fille l'ont précédé dans la tombe.

Tous les enfants étaient présents aux funérailles, à l'exception de Lucienne, qui ne peut se rendre.

Remerciements

Mme Albert Marchildon et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui ont exprimé leurs sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou services rendus de toute autre manière.

* * *

M. A. LALONDE

Un feu d'origine inconnu a causé des dommages estimés à $56,000, de bonne heure le dimanche matin 4 février, au centre du village. Mme Armand Lalonde qui, la première, aperçut le feu entre 4 h. 30 et 5 h. a.m., alerta aussitôt son mari qui à son tour réveillait son fils, Rémi, qui habite le deuxième étage de la même maison. Mme Armand Lalonde courut sonner l'alarme tandis que Rémi se hâtait vers la salle municipale pour y chercher le camion à feu, afin de combattre l'incendie.

M. Armand Lalonde s'empressait lui aussi de réveiller les personnes les plus en danger, les familles Roland Roy, Raymond Larochelle et le Dr J.-A. Mandin. C'est à ce moment que M. A. Lalonde voulut traverser la rue, fit quelques pas dans cette direction et perdit connaissance. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, où il expira, victime de son dévouement.

Quatre maisons d'affaires ont été la proie des flammes; une bâtisse appartenant à M. Jean Courteau et occupée dans le moment par "Melfort Plumbing & Heating", sous la gérance de M. W. Lanctôt; la deuxième, salle de billard et salon de barbier, propriété de M. Théodule Lalonde, où le feu a apparemment pris naissance; la troisième, boucherie et entrepôt frigorifique avec loyer au deuxième étage, occupé par M. et Mme Raymond Larochelle; la quatrième bâtisse était inoccupée depuis peu — ces deux derniers immeubles étaient la propriété de M. Roland Roy.

Le magasin Coopératif a subi quelque dommage au mur et à la toiture du côté ouest, tandis que la maison de M. Roland Roy, le mur et le toit du côté est de la pharmacie, avec résidence au deuxième étage, ont des dommages considérables. Cette pharmacie est la propriété de M. le Dr J.-A. Mandin. MM. Lalonde et Larochelle ne portaient pas d'assurances.

Les sapeurs d'Arborfield, Carrot River, Tisdale et Nipawin, avertis sont venus prêter main-forte à la brigade locale. Un tracteur chenille du Canadien National a contribué à contrôler l'incendie en poussant les murs des bâtisses en flammes dans le brasier. Les charrues à neige ont aussi été utiles pour empêcher le feu de se propager. Ici, remerciements et reconnaissance sont adressées aux équipes des villages voisins et à tous ceux qui, par leur aide et dévouement spontanés sont parvenus à empêcher la destruction complète de cette partie du village.

A Mme A. Lalonde et à sa famille qui pleurent un mari et un père respecté et dévoué, les paroissiens offrent leurs plus sincères condoléances.

Çà et là

Le souper annuel des Dames Auxiliaires eut lieu en janvier chez Mme Gérard Chabot, et toutes les personnes présentes ont savouré les mets nombreux, variés et délicieux. Une soirée pleine de gaieté et d'entrain s'ensuivit.

Les bureaux de la Caisse Populaire et le gérant et sa famille sont depuis un certain temps déjà confortablement installés dans un nouveau local. A cette occasion, M. et Mme Paul-Emile Lacroix sont très reconnaissants à tous ceux qui les ont aidés à déménager dans leur nouvelle demeure et les remercient de tout coeur. Leurs services furent des plus appréciés.

M. et Mme Roger Hudon sont allés à Domremy le dimanche 21 janvier, où ils prirent part à une réunion de famille à l'occasion du 55e anniversaire de mariage de M. et Mme Edmond Casavant, grands-parents de Mme R. Hudon.

Premier bébé

Félicitations à M. et Mme Normand Roy qui sont les heureux parents de leur premier enfant et du premier bébé de l'année 1962, né à l'hôpital Notre-Dame, le 30 janvier. L'enfant fut baptisé sous les noms de Diane-Marie-Louise, le mercredi 7 février. M. et Mme Noé Piquette, de Dollard, grands-parents maternels, étaient parrain et marraine. M. Joseph Roy, grand-père paternel, représentait le parrain.

Des cadeaux furent offerts par différentes organisations et maisons d'affaires: Dames Auxiliaires, le Dr J.-A. Mandin, M. P.-E. Lacroix, gérant de la Caisse Populaire, le magasin général de M. Maurice Courteau, MM. Gérard-A. Leblanc, agent de Pioneer Grain, Alfred Lalonde, agent du Wheat Pool, et Laurier McCrea, agent de United Grain Growers, M. Roland Roy, boucherie et entrepôt frigorifique, M. Albert Soucy, service de livraison, le magasin Coopératif, M. Louis Chartier, la pharmacie, Mme Alma St-Amand, représentante des produits Avon, M. Léon Lalonde, garage, le magasin de M. Jos. Bussière, Mme Victoire Lareau, M. Ubald Carrier, magasin de quincaillerie de M. Lucien Moyen, M. Fernie Gress, hôtelier, M. J.-B. Wassill et fils, garage, M. T.-H. Lalonde, agent du téléphone, salle de billard et salon de barbier, M. T.-H. Lalonde, M. Louis-J. Ferré, garagiste, M. Jean-Marc April, agent du Canadien National, M. Rémi Lalonde, agent d'huile B.A., M. Armand Lalonde, épicier.

M. et Mme Normand Roy désirent remercier les dames qui se sont occupées de recueillir tous ces jolis cadeaux, ainsi que les généreux donateurs.

Radville

Décès

Le 31 janvier, un accident est survenu à M. Frank Oberkisrsh, jeune homme de 21 ans, à Gladmar. Il fut frappé à mort entre un camion et un mur. L'inhumation eut lieu à Minton. Le défunt laisse dans le deuil ses parents, trois frères et deux soeurs. Les porteurs étaient MM. Ronald et Albert Larson, Alvin Eikimo, Teddy Labatte et Arnold Leaderdale.

Çà et là

M. et Mme Albert Durant et leurs enfants ont quitté Radville dernièrement, pour s'installer à Calgary, où M. Durant travaillera comme plombier.

Les amateurs de curling sont très actifs ici à Radville; 33 équipes sont inscrites dans le bonspiel.

M. Napoléon Fradette a été hospitalisé à Regina et Mme Jules Nimegers, à Radville.

M. Ephrem Dion, de Prince-Albert, décédé après sept mois de maladie

PRINCE-ALBERT — Le mardi 6 février, dans un hôpital de Saskatoon, après avoir souffert pendant sept longs mois avec une patience et une résignation vraiment chrétienne, et entouré des membres de sa famille, M. Ephrem Dion rendait sa belle âme à Dieu. Il était âgé de 73 ans.

Les funérailles eurent lieu à l'église St-Marc de Saskatoon au milieu d'un grand nombre de parents et amis, dont plusieurs venus de loin. M. l'abbé S. J. Raczinski, curé, assisté de MM. les abbés J.-A. Beaulac, curé d'Albertville, et J.-A. Coursol, du Mont St-Joseph de Prince-Albert, comme diacre et sous-diacre, chanta la messe de Requiem.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. l'abbé N. Castelyns et aidé de MM. Henri Paulhus, fit les frais du chant. Mlle M. Jaroslasky touchait l'orgue. L'inhumation eut lieu aux Jardins Commémoratifs de Prince-Albert.

Les porteurs étaient MM. Léo Gobeil, Albert Rapin et X. Beauchesne, d'Albertville, et Jos. Carrier, A. Trudeau et A. Provencher, de Prince-Albert.

Le défunt naquit le 12 octobre 1888 dans le comté de Wolfe en province de Québec. En 1907 il vint habiter à Gravelbourg jusqu'en 1932, puis à Albertville, où il acheta un magasin général qu'il géra jusqu'en 1958. S'étant retiré des affaires, il vint résider à Prince-Albert avec sa famille. Son épouse et ses fils, Rodrigue et Ted, y demeurent encore, au numéro 736, 6e rue Est.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Aurore; quatre fils, Hervé, de Port Alberni, C.-B., Georges, de Domremy, Ted et Rodrigue; deux filles, Laurette (Mme P.-A. Cyr), de Port Alberni, C.-B., et Colette (Mme J. R. Coe, de Medecine Hat, Alta; une soeur, Mme F. Gauthier, de Val d'Or, P.Q., et 13 petits-enfants.

MM. les abbés Raczinski et Beaulac récitèrent les prières usuelles pour les morts.

Sincères condoléances à la famille Dion.

Remerciements

Mme Ephrem Dion et ses enfants remercient tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette dure épreuve.

Çà et là

A l'occasion de ses premiers voeux, Mlle Adèle Saulnier, o.m.m.i., du Centre Catholique de Prince-Albert, recevait la visite de sa mère, Mme Antonio Saulnier, de son frère, René, de Winnipeg, Man., et des amis, Mlle Estelle Lavallée, de La Salle, et M. Tom Conner, de Winnipeg. Ceux-ci passèrent plusieurs jours à visiter après la forte tempête de neige qui s'abattit sur cette région. Quoique fort incommodés par la mauvaise condition des routes, ils réussirent à se frayer un chemin pour rendre visite à des amis à Albertville, St-Louis et Domremy.

M. l'abbé Roger St-Pierre, accompagné de ses parents, M. et Mme Alex. St-Pierre, sont revenus de North Battleford, où ils rendirent une brève visite à leur fils et frère, M. l'abbé Arsène St-Pierre, curé de la nouvelle paroisse St-Joseph-Calasanzie, ainsi qu'à M. et Mme A. Duval et Mme Schmidt, de Leask, Sask.

Collège Notre-Dame

Dimanche dernier, les dames patronnesses du collège donnaient leur troisième partie de cartes et de bingo dans l'auditorium de la cathédrale, présidée par Mme E.-J. Gaudet, pour les cartes, et M. Denis Charpentier, au bingo.

Voici les résultats: prix voyageurs, M. Marcel Brière et Mme Edgar Rousson; aux cartes, 1er prix, M. A.-L. Pagé (113) et Mme Len Lemieux (111); 2e prix, Mlle Sylvia Neider (105) et M. C. St-Pierre (107). Ces prix furent gracieusement donnés avec les hommages de M. le Dr E.-J. Gaudet et M. A.-L. Pagé.

Les gagnants au bingo furent MM. Edgar Rousson (2), A. Gareau et R. Duret et Mme L. Loubert.

Un goûter fut servi par quelques dames patronnesses immédiatement après les cinq parties de bingo.

Un beau prix sera tiré à la fin de la saison entre ceux et celles qui auront manqué le moins de parties. Plusieurs habitués étaient absents ce soir-là à cause de la vilaine grippe qui sévit depuis quelques semaines dans les environs. Consultez votre journal pour l'annonce de la prochaine soirée.

Malades

En convalescence à la maison sont Mmes Marie Boyer, 94 ans, L.-J. Fournier, Arcandi Trudeau et Gérard Pagé et M. Walter Houle.

L.F.C. de St-Michel

Mme A. Deters présidait à la réunion mensuelle régulière de la Ligue Féminine Catholique tenue au presbytère. Son Exc. Mgr L. Morin ainsi que plusieurs prêtres étaient présents au banquet qui fut servi à la salle paroissiale, le dimanche 11 février. Mme J. Riding en était la responsable.

Une messe fut dite à l'intention des malades, le 10 février à 4 h. p.m., et le 11 février eut lieu une partie de cartes organisée par la branche locale assistée des membres de l'Association des laïques de St-Michel. Un cercle d'étude fut organisé sous la direction de M. l'abbé E. Ward, curé. Leur prochaine réunion aura lieu le 18 février et tous les premiers et troisièmes lundis de chaque mois.

Après la prière de la Ligue, qui termina l'assemblée, un délicieux goûter fut servi par Mmes H. Hessdorfer et A. Deters.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariage Gaudet-Deault

Le mercredi 7 février, M. l'abbé A. Paradis, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeannette Deault à M. Aurèle Gaudet. M. Jacques Gaudet accompagnait son fils, et M. Jean Deault servait de témoin à sa soeur.

Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Diane Georget et Rita Gareau et MM. Robert Deault et Félix Gaudet.

Le dîner, le souper et la soirée dansante eurent lieu en la salle de Domremy. Au cours de l'après-midi on exécuta de belles chansons françaises.

M. et Mme Aurèle Gaudet demeureront à Outlook, Sask., où M. Gaudet est au service d'une banque.

Meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Vonda

Joute de gouret

C'est le jeudi 8 février, à 7 h. p.m., que les jeunes filles de Vonda recevaient leurs invitées, les voisines du pensionnat de Prud'homme, pour une joute de gouret qui devait être des plus intéressantes.

Vraiment, tout s'est bien passé. Vonda a remporté la victoire au compte de 4 à 2.

Chacune des filles a joué de son grand mieux et a dû s'endormir doucement ce soir-là, au son des bravos.

Félicitations aux gagnantes de Vonda, on se reprendra, n'est-ce pas Prud'homme?

Les jeunes filles de Vonda désirent remercier le pensionnaire de Prud'homme pour être venu et tous ceux et celles qui les ont encouragées et aidées en assistant à leur joute.

On ose tout quand on n'a pas peur de Dieu. — René BAZIN.

Jackfish

Çà et là

Le jeune Gilbert Baillargeon, fils de M. et Mme Eugene Baillargeon, est revenu de l'hôpital.

M. André Nedelec est actuellement à l'hôpital, où il suit des traitements médicaux.

L'épidémie d'oreillons est enfin passée.

MM. et Mmes C. Delainey et Fernand L'Heureux sont allés aux funérailles de M. Ben Jeppen, à North Battleford, le mardi 27 janvier.

M. Gérald L'Heureux, de Big River, est venu visiter ses parents et amis en fin de semaine.

M. et Mme Henri L'Heureux sont allés conduire Mme Cadrain à Nordegg, Alta. Ils continuèrent aux Etats-Unis pour visiter des parents.

Wolseley

Assemblée

Le dimanche 28 janvier eut lieu l'assemblée annuelle de la paroisse Ste-Anne. Après la lecture du rapport financier par M. l'abbé L. Savoie, curé, il y eut discussions, puis suivit l'élection d'un nouveau syndic. M. Dan Sariach fut élu pour trois ans, remplaçant M. Alphonse Pitre, sortant de charge.

M. Emile Tourigny fut élu président de la commission scolaire de l'école séparée Ste-Anne. Les autres commissaires sont M. l'abbé Savoie, MM. Adrien Bonneville, Marcel Souchotte et Stanley Zaba. Ce dernier remplaça M. Emile Souchotte en novembre dernier.

Çà et là

M. Stanley Wrobel est de retour d'une visite d'une dizaine de jours à Vancouver.

Mmes Adrien Bonneville, Denis et Robert Noels, le jeune Denis Dureault et M. Henri Cormier furent hospitalisés dernièrement.

M. Eloi Cormier, de Vancouver, visite ses frères et soeurs de Wolseley, Sintaluta, Regina et Ponteix.

M. et Mme L. Anderson et leur famille, de Regina, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Adrien Bonneville.

Mme Mona Schill et sa fille, Muriel, sont parties pour Regina, où elles sont employées.

M. et Mme Edouard Couckyt et leur famille, de Regina, vinrent visiter leur mère.

Mme Alphonse Pitré passa quelques jours chez ses enfants, à Regina.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Statistiques

En 1961, la paroisse se composait de 50 à 60 familles, soit 250 à 300 âmes. Le nombre des contribuants variait entre 75 et 100. La moyenne des enveloppes remises à la quête dominicale fut de 48. Les recettes se sont élevées au montant de $13,309,70, et les dépenses se chiffrèrent à $7,079. 54.

L'achat d'un terrain de 40,000 pieds carrés, situé près de l'angle de la 25e avenue et de rue Albert, sera conclu sous peu.

On aura ensuite le problème de la construction d'une église neuve, convenable au point de vue spirituel, matériel et national. C'est le dernier point qui est inquiétant, puisque la paroisse compte moins de 10 pour cent des Canadiens français de Regina après huit années d'existence. Où sont les autres 90 pour cent?

Çà et là

Félicitations à M. Victor Tessier qui a été élu syndic à la réunion annuelle de la paroisse, le 28 janvier, remplaçant M. Napoléon Gilbert qui s'est dévoué pour la paroisse depuis les débuts. Sincères remerciements à M. Gilbert sortant de charge.

Bienvenue à M. Hervé Langlois, étudiant au collège de Regina, qui demeure au numéro 2278, rue Smith.

La partie de cartes du 21 janvier a remporté $37.85, et celle du 4 février, $43.60. Félicitations aux gagnants et aux responsables de ces deux soirées. La prochaine partie de cartes aura lieu le 18 février. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

St-Brieux

Caisse Populaire

La seizième assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Brieux eut lieu à la salle paroissiale le vendredi 2 février. Environ 80 membres étaient présents. M. Paul Kernaleguen, président des directeurs, fit connaître le progrès continuel de la Caisse Populaire depuis sa fondation en 1956. Le rapport financier, lu par M. Bernard Tétreault, secrétaire-trésorier, montra un actif de $642,266.95. Les opérations de l'année permirent un intérêt de 3½ pour cent sur parts sociales et un remboursement de 5 pour cent sur intérêts de prêt. Le rapport du comité de crédit, donné par M. Maurice Boulanger, indiqua des emprunts s'élevant à $203,071.42 au cours de 1961. M. Paul Leray lut le rapport du comité de surveillance et M. Alfred Carfantan donna des détails au sujet de la construction de la nouvelle bâtisse qui sera bientôt terminée et où les bureaux de la Caisse Populaire déménageront à la fin de février. M. Arsène Gallays fit connaître le rapport du comité d'ameublement, qui mentionnait entre autres l'achat de boites de sécurité au service des membres.

Furent élus au comité de direction . MM. Paul Kernaleguen, J.-P. Bédard, Maurice Boulanger et Rodney Gaetz. M. Robert Assie fut élu au comité de surveillance.

Des certificats de gérance de Caisses Populaires furent présentés par M. Arsène Gallays à MM. Bernard Tétreault, secrétaire-trésorier, et Armand Pinel, assistant, pour avoir suivi avec succès un cours de trois ans pour gérance des Caisses Populaires.

M. Athanase Lavoie dit quelques mots sur un projet mondial que les Caisses Populaires entreprennent afin d'aider la province de Tanganyika, Afrique, à organiser des Caisses Populaires. Une collection fut faite au profit de cette cause.

40ième anniversaire de mariage de M. et Mme E. Georges, de Storthoaks

STORTHOAKS — Le jeudi 1er février, un grand nombre de parents et amis se réunissaient pour la célébration du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Edouard George, de Norwood.

La fête débuta par une messe célébrée à 5 h. p.m. par M. l'abbé Marcel George, fils des jubilaires, à laquelle plusieurs personnes reçurent la sainte communion. Quelques dames de la paroisse chantèrent de beaux cantiques. Les autels étaient décorés de fleurs naturelles.

M. et Mme Albert George, de Bellegarde, neveux des héros de la fête, les accompagnaient. Après la cérémonie religieuse, les jubilaires et leurs invités se rendirent à la salle paroissiale, où un délicieux banquet leur fut servi par quelques dames de la Ligue Féminine Catholique, sous la direction de Mme Jules Pierret.

M. Gurney Baldwin agissait comme maître de cérémonies. Le toast fut porté par M. Wilfrid Dubois, frère de Mme George. Une adresse en français fut lue par leur fille, Denise, et une autre en anglais par leur fils, Armand. Un merveilleux bouquet de roses naturelles fut présenté à Mme George. A tout cela, M. George, quoique très ému, remercia aimablement.

Il y eut quelques discours très appropriés après quoi ce fut la réception générale à la salle des banquets, où l'on servit un très grand nombre de personnes. Tout le monde se rendit ensuite à la salle du rez-de-chaussée afin d'assister à un concert donné par l'école de Bellegarde, sous la direction de la Rév. Sr M.-Adélard, supérieure, et du R. F. Alexis, S.C. Le drame intitulé "Salomé" fut rendu avec beaucoup de talent et de maîtrise. Le chant et les pièces qui suivirent furent des mieux réussis. Pour terminer cette belle journée, les dames de la Ligue servirent à tous un excellent goûter.

Les jubilaires reçurent de nombreux et jolis cadeaux. Tous leurs enfants, à l'exception de la plus jeune de leur fille, Jeannette, qui demeure à Ottawa, étaient présents à la fête. Voici leurs noms: M. l'abbé Marcel George, Gilberte (Mme Pickard), de Fertile, Juliette (Mme Gurney Baldwin), de Yorkton, Lucille (Mme Ernie Grant) et Denise, toutes deux de Toronto, Wilfrid et Armand, de Winnipeg. Puis les frères et soeurs des jubilaires, M. et Mme Ernest Dubois, de Storthoaks, M. et Mme Médéric Dubois, de Redvers, M. et Mme Wilfrid Dubois, de Prince-Albert, la Rév. Sr Amélie-St-Jean, F.D.L.C., de Bellegarde, Mme M. Lamothe, de Redvers, Mme Yvonne Paradis, de St-Boniface, et Mme Elisa George, de Bellegarde. Un frère et deux soeurs n'ont pu se rendre à la fête.

Réunion de la L.F.C.

L'assemblée générale des dames de la Ligue Féminine Catholique, tenue dans la salle des réceptions le mercredi 7 février, fut présidée par M. l'abbé M. George, directeur spirituel. Dix dames étaient présentes. Les minutes de la dernière assemblée furent lues et les convocatrices présentèrent leurs rapports.

Il fut proposé par Mme W. Toupin qu'une messe soit dite durant le mois de février en l'honneur de la Très Sainte Vierge pour le succès du concile oecuménique. La trésorière rapporta une balance de $89.52.

Il fut proposé par Mme Aimé Gauthier et secondé par Mme Roméo Tourigny que la Ligue serve le souper aux dames du bonspiel, le mardi 20 février. Mme R. Tourigny fut mise en charge.

Il fut aussi proposé qu'un souper aux crêpes soit servi à la salle paroissiale le mardi 6 mars. L'admission sera de 75c pour les adultes et de 25c pour les enfants en dessous de 12 ans. Mme Thomas Dubois, secondée par Mme Toupin, proposa qu'une poupée, don de Mme A. N. Chicoine, soit mise en loterie pendant l'intermède au concert.

Mme Jules Pierret, secondée par Mme Alfred Chicoine, proposa qu'on fasse l'achat de vadrouilles pour le nettoyage de l'église.

M. l'abbé George récita les prières finales et donna sa bénédiction.

Lac Pelletier

Çà et là

Les paroissiens ont appris avec regret que M. l'abbé M. Pavlu quittait la paroisse pour aller demeurer à Dollard. Tous le remercient pour son dévouement envers la paroisse Ste-Anne de Lac Pelletier, et lui souhaitent bonne chance dans sa nouvelle paroisse.

Les paroissiens avaient l'honneur d'avoir Mgr Aimé Decosse pour célébrer les messes des 21 et 22 janvier. Il a aussi visité l'école Newville. Grand merci à Mgr Decosse ainsi qu'à M. l'abbé Roger Ducharme et au R. P. Fournier, O.M.I., qui ont accepté de célébrer la sainte messe les dimanches 25 janvier et 4 février.

MM. Aquila et Joseph St-Jacques sont allés faire un voyage dans l'Est et visiteront M. et Mme McDonald à Toronto.

M. et Mme Marcel Perus sont allés visiter la Colombie-Britannique.

M. et Mme Lucien Chabot, de la province de Québec, sont venus visiter M. et Mme Alphonse Chabot et M. Gérard Chabot.

Mlle Marcelle Monette est venue passer une semaine avec sa mère et sa soeur, Mme Jos. Monette et Mlle Irène Monette.

Mlle Monique Boisvert, accompagnée de son fiancé, M. Morin, se rend, toutes les fins de semaine, visiter ses parents, à Ferland.

M. et Mme Charles Monette sont allés à Regina pour affaires. M. Adrien Pellerin les accompagnait.

M. David Monette était à visiter sa parenté, dernièrement.

Mme Jos. Monette et sa fille, Irène, se sont rendues à Gravelbourg, dernièrement.

M. et Mme Ralph Pelletier et leur fils sont allés visiter M. et Mme Dressler, parents de Mme Pelletier, à Lac Lenore.

M. et Mme Irvin Studer se sont rendus à Shaunavon, dernièrement.

Prompt rétablissement à Mme Edgar Spence patiente à l'hôpital de Swift Current, ainsi qu'à MM. Albert Létourneau et James Paul.

Un pionnier de Lac Pelletier, M. Achille Chabot, est décédé au Foyer St-Joseph de Ponteix, à la suite d'une crise cardiaque. Les funérailles eurent lieu à Ponteix et l'inhumation se fit dans le cimetière de Lac Pelletier.

M. Lucien Chabot et Mlle Gertrude Chabot sont venus de l'Est pour les funérailles ainsi que M. et Mme Jos. Lajeunesse, du Manitoba.

Le défunt laisse dans le deuil trois frères et deux soeurs.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Le cessez-le-feu en Algérie semble proche

(suite de la première page)

nationale et internationale et de la faire juge au cas où le F.L.N., à nouveau, se déroberait.

On avait prêté au président de la République, las des atermoiements et des marchandages d'en face, l'intention de dire à ses interlocuteurs du F.L.N.: "C'est à prendre ou à laisser". Sous une forme diplomatique et nuancée, c'est à peu près ce qui est contenu dans son allocution.

Cependant, des informations convergentes permettent de supposer qu'un accord est pratiquement réalisé, du moins dans les grandes lignes, entre la France et le F.L.N. Le journal "Maroc Informations", proche des milieux nationalistes algériens, affirme que M. Louis Joxe, ministre des Affaires algériennes, a rencontré, le 28 janvier, Saad Dalhab à Vevey, en Suisse, et que les deux hommes ont mis au point le procès-verbal de la négociation. Celle-ci se serait révélée si fructueuse que seuls des détails resteraient à régler.

Les principaux points de l'accord poteraient sur le Sahara (souveraineté algérienne, mais exploitation commune des richesses), les garanties aux Européens (représentation proportionnelle dans les Assemblées consulaires et locales), l'exécutif provisoire (six membres, dont trois Européens et trois Algériens, sous la présidence d'un Algérien, qui serait M. Fares, actuellement détenu à la prison de Fresnes), sur les bases militaires (location par la France pour une durée de cinq à vingt ans), etc.

Les points encore en litige concernent le fonctionnement des pouvoirs publics dans la période qui suivra le cessez-le-feu et précédera le scrutin de l'autodétermination (six mois environ), ainsi que l'organisation de la force "locale" de sécurité qui aurait mission de maintenir l'ordre en Algérie dans la période transitoire.

* * *

Si nos informations sont exactes, ces points feront l'objet d'un nouveau dialogue direct entre M. Joxe et Saad Dalhab à la fin de cette semaine, et vraisemblablement en Suisse. Si un accord intervient, le cessez-le-feu ne saurait tarder, car l'Elysée, c'est-à-dire de Gaulle, souhaite que "ça aille vite". Sinon?

Sinon, retenons ce propos recueilli dans l'entourage de M. Joxe: "La France offre la coopération organisée (celle qui garantit à l'Algérie notre effort 'onéreux', à la condition que nos intérêts et ceux des Européens soient sauvegardés), mais si celle-ci est refusée, il n'y aura pas le F.L.N. de recherche d'une autre voie. Si le F.L.N. dit non, le dialogue sera rompu".

On en viendrait alors à la seconde "issue" mentionnée par de Gaulle dans son allocution du 5 février, mais non explicitée. S'agirait-il du partage? Ou de la recherche d'autres interlocuteurs?

Maurice HERR.

Albertville

Décès

C'est avec regret que les paroissiens apprenaient la mort de M. Ephrem Dion, déménagé à Prince-Albert depuis 1958. M. Dion dirigeait le magasin "Red & White" depuis 1933.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, quatre fils, Hervé, de Port Alberni, C.-B., Ted, de Prince-Albert, Georges, de Domremy, et Rodrigue, de Prince-Albert; deux filles, Laurette (Mme P.-E. Cyr), de Port Alberni, C.-B., et Colette (Mme T. R. Col), de Medecine Hat, Alta; 13 petits-enfants; une soeur, Mme F. Gauthier, de Val d'Or, P.Q.

La maison funéraire Mackenzie était en charge des arrangements funèbres. L'inhumation eut lieu aux jardins commémoratifs de Prince-Albert.

Çà et là

Mlle Angéline Gobeil, fille de M. et Mme Ernest Gobeil, a fait son entrée chez les Soeurs Grises, à St-Boniface, Man.

Plusieurs personnes de Debden, Prince-Albert et Albertville se sont rendues chez M. et Mme Charles Painchaud pour fêter leur 25e anniversaire de mariage.

Vawn

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la L.F.C. eut lieu au presbytère le mardi 6 février. M. l'abbé G. Aumont, directeur spirituel, et 10 membres étaient présents.

La présidente, Mme L'Heureux, lut une lettre de l'Association de la santé mentale et une de Mlle Margaret Burns, présidente nationale, demandant un don pour l'achat de rosaires pour le Chili. On décida d'envoyer $10.

Les résolutions du congrès tenu à Prince-Albert l'été dernier ont été lues par la présidente.

Mmes A. Blanchette et P. L'Heureux suivront le cours pour chefs de la L.F.C. à Prince-Albert, au printemps.

Les dames visiteront les patients de l'hôpital mental le jeudi 22 février et sont priées d'apporter des journaux catholiques.

On demande aux membres d'apporter, à la prochaine réunion, des timbres usagés qui seront envoyés aux missions.

La leçon numéro 3 du livre "We And Our Children" a été étudiée.

L'assemblée se termina par les prières de la Ligue et la bénédiction du directeur. Un délicieux goûter fut servi.

Çà et là

Les parents et amis de M. Alphonse McCaffrey, dont l'étable, huit têtes de bestiaux et plusieurs cochons ont été ravagés par les flammes dans la nuit du 19 janvier, se sont réunis à la salle le vendredi 2 février pour lui offrir une bourse.

M. Paul Guillion, de Vermillion, Alta, est dans la localité pour remplir des formules d'impôts sur le revenu.

M. l'abbé A. Marchildon était de passage au presbytère le samedi 10 février.

Montmartre

Réunion de Foyer-Ecole

Le vendredi 9 février, à 8 h. p.m., eut lieu une réunion de Foyer-Ecole. M. le Dr Préfontaine parla de son voyage en Europe et présenta des vues qu'il prit en France et en Angleterre, et fit voir des photos de la cérémonie du jumelage des deux Montmartre.

Tous ont joui de cette soirée qui se termina par un goûter servi par les dames.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Georges Lévesque et sa famille à l'occasion du décès de leur époux et père, le 8 janvier, à Winnipeg.

M. Lévesque fut bien connu parmi les gens de Montmartre, car il y vécu pendant 22 ans avant de sétablir à Ste-Anne.

Baptême

Le 28 janvier: Denise, fille de M. et Mme Louis Lepage, née le 27 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Lepage, cousins de l'enfant.

Louise-Elisabeth, fille de Jake Eerle et de Lucie Zébière, née le 28 janvier.

Pauline-Marie, fille d'Hervé Beaudin et de Janet McClean, née le 30 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme McClean, grands-parents de l'enfant.

Malades

MM. Léger O'Shaunessy, J.-A. Dubord et Norman Lerminiaux ont été hospitalisés, dernièrement.

Tous sont fiers d'apprendre que Mme Florence Lévesque est maintenant sortie de l'hôpital des Soeurs Grises et est en convalescence chez sa fille, Mme Gabriel Ferraton, à Regina.

Mme René Lavoy, qui a subi une intervention chirurgicale à Prince-Albert, est de retour chez elle et se rétablit très bien.

Prompt rétablissement à tous ces malades.

Bellegarde

Çà et là

MM. Vital Tinant, Arthur Moreau et Gérard Perreaux et Mme Henri George ont été hospitalisés à Regina.

M. Jean Norman, de Regina, a passé quelques jours chez ses parents.

M. et Mme André Aimé, accompagnés de Mme Xavier Aimé, de St-Boniface, Man., se sont rendus à Toronto visiter leurs enfants, Henri, Marie-José et Emilis.

Mlle Marcelle George, de St-Boniface, a passé une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Albert George.

M. et Mme Joseph Blézy ont conduit leur fils, Camille, à Regina, où il sera hospitalisé pendant quelque temps.

MM. Arthur Belisle, David Poirier et Michel et Gilbert Bauche ont pris part au bonspiel des Chevaliers de Colomb à Estevan.

Mlle Jeannine George a passé qlelques jours à Regina, dernièrement.

M. et Mme Edouard George, de St-Boniface, M. et Mme Gurney Baldwin, de Yorkton, et Mme Ernie Grant et Mlle Denise George, de Toronto, ont visité leurs parents et amis de la paroisse, dernièrement.

Mme H. Dordu, de St-Boniface, a rendu visite à Mme Elisa George.

M. Emile Magotiaux, de St-Boniface, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme George Magotiaux.

Un bon nombre de personnes prirent part à la soirée familiale qui eut lieu dans la salle paroissiale, le dimanche soir 11 février.

Bienvenue à tous, le dimanche 18 février, au carnaval de Bellegarde, organisé par les élèves de l'école.

Baptêmes

Le 7 janvier: Verna-Colleen-Marie, fille d'Albert Wilvers et de Betty Robertson, née le 18 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme André George.

Le 7 janvier: Joanne-Barbara-Julie-Marie, fille de David Poirier et de Margaret Kirk, née le 26 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Poirier.

Le 28 janvier: Jeannine-Marie, fille d'Alphonse Magotiaux et de Jeanne Gofflot, née le 16 janvier. Parrain et marraine, M. Marcel et Mlle Jocelyne Magotiaux.

Mlle M. Henriet, de Saskatoon, raconte son voyage autour du monde

SASKATOON — La réunion mensuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique du Conseil des Sts - Martyrs - Canadiens eut lieu le mardi 6 février. Mlle Lucille Marcotte présidait. M. l'abbé B. de Margerie expliqua le texte de l'Evangile pour le dimanche suivant.

Ensuite il présenta un sujet qui intéresse dames et demoiselles, "Le rôle de la femme dans le monde" et comment elle doit accomplir son rôle d'une manière chrétienne. Ce sujet sera discuté aux prochaines réunions de la Ligue. Le conseil paroissial offrit une grand-messe pour le retour à la santé de Son Exc. Mgr F. Klein, évêque du diocèse de Saskatoon et directeur national de la Ligue Féminine Catholique. On demande à tous les membres d'offrir des prières et des sacrifices pour l'auguste malade.

Mme Alfred Champagne, présidente du comité d'éducation, donna un très intéressant rapport. Cette année, il y a 33 élèves dans les 1ère, 2e et 3e années et au Jardin de l'Enfance. Les dévouées institutrices sont la Rév. Mère Marie-Aline, F.D.L.P., Mme Gérard Lepage et Mlle Denise Lepage. Les élèves font du progrès et les parents sont très intéressés et satisfaits du travail.

La présidente félicita Mme André Baribeau à l'occasion de la naissance d'un fils, et Mme Robert Connelly à l'occasion de la naissance d'une fille. Elle rapporta aussi que Mme G. Forget, présidente du comité des activités sociales, est retournée chez elle après un séjour à l'hôpital.

Un don fut remis au comité central de radio, télévision et cinéma pour la diffusion de programmes catholiques.

Le Conseil sera en charge du banquet à l'occasion de la fête de sa patronne, Notre-Dame du Bon Conseil.

Il fut voté de donner l'argent recueilli au goûter pour la campagne du rosaire au Chili, prêchée par le R. P. Peyton.

Mmes A. Couture, G. Phaneuf et T. Préfontaine sont les organisatrices pour la journée traditionnelle de "La soupe aux pois", qui aura lieu au mois de mars.

Mmes A. Couture et T. Préfontaine étaient en charge du goûter.

Mlle Marthe Henriet donna un résumé très intéressant de son voyage autour du monde. A Tokyo, elle trouva la ville très moderne, avec magasins à rayons comparables à ceux du Canada. A Hong Kong, ville très bien organisée, ville libre, port très propre; il y a des gens qui vivent sur l'eau et font la pêche pour leur gagne-pain; dans la Chine, il y a des parties qui sont modernes et d'autres très pauvres; aux Indes et Pakistan la pauvreté l'impressionna beaucoup. Des gens qui se couchent dans les rues (pas un lit qui leur appartienne) et il y en qui mangent un repas par jour; il y en a un grand nombre qui meurt à cause de la faim. Dans certaines régions de 80 à 100 pour cent ne savent pas lire. En Grèce, Athènes et Istanbul, deux villes, deux cultures moderne et ancienne; le français y est à l'honneur et là Mlle Henriet se sentait vraiment chez elle. Elle passa quelques jours à Rome; elle visita le Vatican qui est magnifique, tout fait de mosaïque; elle passait tous ses moments libres au Vatican et rêve déjà d'y retourner. Elle regrette de n'avoir séjourné que 24 heures à Paris. Mlle Henriet est revenue, fière d'être canadienne et surtout catholique.

Mlle Marcotte, présidente, la remercia pour son intéressante causerie. Elle félicita les dames pour leur assistance et les encouragea à venir à la prochaine réunion qui aura lieu le mardi 6 mars à 8 h. p.m., à la salle des réunions.

Va-et-vient

Mme Georges Duey et son fils, Denis, d'Edmonton, visitaient leur mère et grand-mère, Mme A.-Y. LeGars, à l'occasion de son anniversaire de naissance, durant la fin de semaine.

M. et Mme Adélard Ouellette sont partis pour six semaines de vacances à l'Arizona.

M. Albert Sabourin, de St-Jean-Baptiste, Man., visitait M. et Mme Robert Connelly, alors qu'il assistait au congrès annuel des Coopératives Fédérées.

Mlle Audette Langlois, de Québec, visitait ses soeur et beau-frère, M. et Mme Claude Sénécal.

M. et Mme Arthur Doucet visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme André Baribeau et leur famille et M. et Mme T. Préfontaine.

En visite à Saskatoon récemment, la grande vedette du hockey, M. Maurice Richard, de Montréal, M. Jean-Paul Langlois, de l'Assurance-Vie Desjardins, de Lévis, P.Q., et M. Maurice Bélanger, de Lévis également.

M. et Mme T. Préfontaine et M. Marcel Préfontaine se rendaient à Prince-Albert et Albertville pour affaires. Mme Préfontaine visitait son père, M. Gervais, à l'hospice Mont St-Joseph, et M. et Mme Léon Lamontagne.

Prompt rétablissement aux malades, MM. Gédéon Masson, Ernest Grisé, Albert Morin et Henri Painchaud.

Baptême

Kathleen-Céleste, fille de M. et Mme Robert Connelly, baptisée par M. l'abbé B. de Margerie. Parrain et marraine, M. et Mme C. Alarie, de St-Boniface, remplacés par M. et Mme Alfred Champagne.

Prud'homme

Clinique pour enfants

Il y a maintenant une clinique pour enfants qui sera ouverte une fois par mois à l'auditorium de l'école de Prud'homme, de 9 h. a.m. à midi et de 1 h. à 2 h. 45 p.m. (heure solaire). Cette clinique est pour les enfants d'âge pré-scolaire mais les adultes qui désirent recevoir les piqûres antipolio ou le vaccin contre la variole peuvent aussi se présenter. Les écoliers bénéficieront des soins de ces cliniques pendant les jours désignés spécialement pour eux.

Les enfants en bas de trois mois ne peuvent pas recevoir de piqûres à cette clinique.

Ce projet débuta le mois dernier et trois bébés, 33 enfants d'âge pré-scolaire et sept adultes se sont présentés. Mmes Leslie Vickzo, Gregor Miskolzie et Emily Seilski aidaient dans cette entreprise. Mme V. Jacobs est la garde-malade officielle.

La prochaine clinique aura lieu le 22 février et quiconque veut en profiter peut entrer en communication avec Mme Madeleine Vickzo, qui a aimablement consenti à en prendre la direction pour cette année.

On désire remercier l'Association Foyer-Ecole (branches française et anglaise) pour avoir appuyé ce projet et aussi pour avoir consenti à payer les frais nécessaires, tels que draps et essuie-mains.

Çà et là

Deux équipes des Chevaliers de Colomb de Prud'homme se sont rendus à Cudworth pour prendre part au bonspiel organisé par les Chevaliers.

Bravo les jeunes! L'équipe de gouret des garçons (les moins de 15 ans) s'est rendue à Vonda pour concourir contre cette équipe. Ils ont été les vainqueurs par une marge de deux points.

L'équipe de gouret des filles est allée à Vonda dernièrement. Malgré les efforts de ces joueuses, c'est Vonda qui remporta la victoire. Il faudra se reprendre.

Le petit Richard Lepage est hospitalisé à Cudworth.

Les adhérents du Cours de Personnalité de St-Denis, Vonda et Prud'homme tiennent à inviter très cordialement tous les intéressés à venir au sous-sol de la cathédrale de Saskatoon, le 18 février à 8 h. p.m., pour assister à un cours en français, le premier dans l'Ouest.

M. et Mme Raymond Caron, de St-Louis, étaient de passage chez M. et Mme Claude Grimard.

M. et Mme Aimé Loiselle, M. le Dr Warren ainsi que M. Langlois, tous de Saskatoon, étaient en visite chez leurs parents et amis de Prud'homme.

M. et Mme Alcide Préfontaine et leurs enfants passaient la fin de semaine chez MM. et Mmes Elzéar Rousson et Leslie Vickzo.

Mme Adrien Loiselle, M. René Lavoie et Mme Annette Loiselle et M. Henri Loiselle se sont rendus à Prince-Albert, dernièrement. Ils ont visité MM. Ronald, Roger et Daniel Loiselle, étudiants au collège Notre-Dame, ainsi que Mme Lavoie et Mlle Paula Théoret. Ils ont été heureux d'assister à une joute de gouret entre les collégiens et l'équipe de Debden. Notre-Dame gagna la partie au compte de 6 à 3.

Mlle Dolorès Loiselle, institutrice à Marcelin, passait la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Adrien Loiselle.

M. et Mme Wilfrid Nobert et Mme Joseph Painchaud étaient en visite chez M. et Mme David Labelle.

M. et Mme Dollard Blain et leurs enfants ont fait un voyage à Prince-Albert pour visiter leurs parents et amis de cette ville.

MM. et Mmes Gilbert Proulx et Stanley Pysh se rendaient chez M. et Mme Roy Bell, de Humboldt, récemment.

M. et Mme Ernest Fontaine ont été en visite chez les parents de cette dernière à St-Denis, M. et Mme Joseph Raymond.

M. et Mme Albert Fontaine étaient heureux de recevoir chez eux M. et Mme Robert Ghibeault, de Bonne Madone.

MM. et Mmes Ludger et Armand Fontaine se sont rendus chez M. et Mme Lionel Fontaine, à Domremy.

M. et Mme R. S. Ewaniuk étaient de passage chez M. et Mme Stanley Pysh.

M. et Mme Joseph Hounjet et Mme Ernest Fontaine ont assisté aux funérailles d'une amie, Mme Fix, à Saskatoon.

MM. Ronald Lafrenière, Jérôme Lafrenière, Robert Grimard, Ludger Painchaud, Paul Jeanneau et Armand Normand ont été à la retraite tenue en français à la maison des retraites de Saskatoon.

M. et Mme Robert Dauvin, de Peterson, visitaient la famille Napoléon Hounjet, cette fin de semaine.

M. Alcide Marineau, de Saskatoon, passa quelque temps chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Ludger Painchaud.

La Rév. Mère St-Victorien, F.D.L.P., supérieure au couvent, a dû se rendre d'urgence au chevet de sa mère gravement malade, Mme Théode Grimard, qui demeure à St-Boniface.

M. et Mme Gilles Ringuette ont passé la fin de semaine chez MM. et Mmes Raymond Marcotte et Roger Dupuis, de Saskatoon.

M. Alfred Champagne, de Saskatoon, rendit visite à M. et Mme Gilles Ringuette.

MM. J.-P. Langlois et Maurice Bélanger, de Montréal, ont été reçus chez M. et Mme Gilles Ringuette alors qu'ils étaient de passage dans l'Ouest, pour affaires.

Debden

Le 4 février: Gérald-Joseph, fils de M. et Mme Paul Parent, né le 20 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Parent, grands-parents de l'enfant.

Le 4 février: Angèle-Rose, fille de M. et Mme Edouard Brunet, née le 29 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Sylva Miron.

Çà et là

Bienvenue à M. et Mme Henri Pouliot, de Vawn, qui désormais demeureront dans cette paroisse. M. Pouliot sera employé au garage de la compagnie Imperial, sous la gérance de M. Edgar Lajeunesse.

Félicitations à Mlle Lise Paquette, élève en 9e année, qui fut gagnante du concours oratoire anglais (Bryant), dont les adjudicateurs étaient Mmes Hector Brunet et P. Marchuk et M. Walter Miles. Même s'ils ne furent pas gagnants, tous les élèves suivants méritent des éloges pour leur bon travail: 9e année, Thérèse Charpentier et Jocelyne Cyr; 10e année, Sharen Boyd et Patricia Isbister; 12e année, Carol Klein et Harold Amundsen.



HOMMAGE AUX SCOUTS ET AUX GUIDES



Dans le seul diocèse de St-Boniface il y a plus de 500 scouts et 225 guides catholiques de langue française dans les paroisses suivantes: cathédrale, St-Louis, Précieux-Sang, Transcona, St-Eugène, Notre-Dame-du-Cap, St-Norbert, St-Malo, St-Pierre et Powerview. (Il convient de mentionner le groupe de la paroisse du Sacré-Coeur à Winnipeg.) **Cousine Josette** tient à leur rendre hommage, ainsi qu'à tous leurs frères et soeurs de la Saskatchewan, à l'occasion de la Grande Semaine Scoute, du 18 au 25 février. Comme j'aimerais être au milieu de vous dimanche, alors que vous assisterez à la messe en uniforme avec fanions, etc., mais au moins il me fera plaisir de donner plus tard un compte rendu du grand ralliement qui aura lieu dans la salle paroissiale de St-Norbert le dimanche 25 février.

Le ralliement commencera à 4 h. p.m. par la prière, la levée des couleurs, O Canada, présence, inspection. A 4 h. 30 se tiendra le concours des noeuds de foulard, suivi du souper à 5 h. Les présentations du C.D.E. Arthur Proulx auront lieu à 5 h. 45, puis, à 6 h., Troupe, Meute et Clan donneront des démonstrations de tous genres. A 6 h. 45, feu-de-camp sous la direction du C.D.E. Arthur Proulx, chant par tous, sketches et mimes par les routiers et les commandos, présentation du concours des coins diocésain, mots de la fin du C.D. H. Dubé et de l'A.D. M. l'abbé F. Juneau. A 8 h., prière, cantique des patrouilles et bénédiction. On demande aux parents et amis d'assister à ce grand ralliement et de voir à l'oeuvre louveteaux, éclaireurs, commandos et routiers; jeannettes, guides et guides-aînées.

Les principaux responsables du mouvement dans le diocèse sont: M. l'abbé Félicien Juneau, aumônier, Herménégilde Dubé, commissaire, Arthur Proulx, commissaire de la branche des éclaireurs, Alexandre Allaire, chef de secteur (paroisse cathédrale), Dominique Renault, chef de groupe au Précieux-Sang, Robert Painchaud, propagandiste; Mme Lionel Morin, commissaire, Mme Armand Larivière, secrétaire, Mme Gilbert Fournier, cheftaine du groupe de St-Boniface, etc.

Le mouvement diocésain (secteur français) fait partie des Scouts catholiques et des Guides catholiques du Canada. Tout marche à merveille: chez les scouts, troupes, meutes et clans; chez les guides, compagnies, rondes et feux. On suit parfaitement le programme de l'année tout orienté vers la préparation du camp. Aussi on étudie sérieusement le secourisme, le code morse, les noeuds, les activités ménagères, les excursions, le civisme, la nature, etc . . . observant en tout la promesse, les principes, les lois, observant les vertus et les devises, portant fièrement les insignes, faisant sérieusement les saluts d'usage.

Ce mouvement de formation de chefs par l'action, adapté à l'âge, au sexe, aux goûts et aux aptitudes de chacun, constitue dans le diocèse "la plus grande consolation de Mgr l'Archevêque". (Le mot est de Mgr Baudoux lui-même.) Je souhaite qu'à l'occasion de la Grande Semaine Scoute d'autres jeunes gars et filles se joignent au mouvement et qu'ainsi l'on puisse trouver facilement d'autres chefs pour un avenir plus prometteur.

Je souhaite à tous une parfaite semaine.

COUSINE JOSETTE.

Le concours . . . ça marche

Chers cousins et cousines,

Je lançais la semaine dernière le dernier grand appel au concours des villages de l'Ouest et voici qu'à présent j'ai sur mon bureau plus de 200 compositions des plus intéressantes.

Je savais bien que vous ne m'abandonneriez pas. Encore une fois, vous avez fait preuve de fidélité, de bonne foi et surtout de patriotisme. Félicitations.

Je regrette cependant de vous annoncer qu'il faudra attendre à la semaine prochaine pour avoir les noms des gagnants. Et c'est pour la bonne raison que je "prête" la Page des Jeunes cette semaine à la Semaine Nationale des Scouts et des Guides. Ceci me donnera aussi plus de temps pour lire toutes les compositions reçues, ainsi que celles qui me parviendront ces jours-ci.

Alors, attendez avec patience; les noms des gagnants seront révélés avant longtemps. Qui sait? Vous serez peut-être l'un des chanceux . . .

COUSINE JOSETTE.

Du Temps Pour Tout

Lettre mensuelle de la Banque Royale

— VI —

Se mettre à l'oeuvre

Dès que notre décision est prise, il faut nous mettre à la tâche. Comme le dit plus noblement le roi dans Hamlet: "Ce que nous voulons faire, faisons-le quand nous le voulons". Un autre roi, Frédéric Ier, se levait avant l'aube afin d'avoir plus de temps pour savourer le plaisir d'être roi.

Bien des gens sont malheureux parce qu'ils attendent toujours à plus tard pour goûter leur bonheur dans l'avenir, ils en viennent à ne plus voir le présent et ses riches et fécondes possibilités.

La mauvaise habitude de remettre au lendemain est le plus grand obstacle au succès, l'une des faiblesses humaines les plus communes, l'une des causes d'échec les plus fréquentes. C'est un vice dont il faut absolument se débarrasser pour réussir et être heureux.

En remettant à plus tard ce que nous pouvons faire tout de suite, nous nous chargeons d'un double fardeau: celui de nous imaginer que nous avons plus à faire que nos forces ou notre temps ne le permettent et celui de voir le travail s'amonceler de jour en jour. Ecrasés sans notre propre négligence, nous devenons bientôt nerveux et irritables, quand nous ne sommes pas terrassés par la maladie.

L'habitude de se mettre à l'ouvrage sans tarder vaut son pesant d'or. Mais elle suppose une espèce de désir instinctif de ménager le temps.

Pour bien s'acquitter d'un travail, il importe de le faire avec entrain et intérêt. D'où l'importance d'exercer un métier que l'on aime ou un emploi qui nous plaît, car l'homme qui travaille avec enthousiasme abat plus de besogne en une heure qu'un autre en deux heures, ce qui représente un véritable gain de temps.

Malgré tout, il y aura toujours des vides et des blancs dans notre temps. Et ces moments perdus ou inutilisés s'accumulent vite. Les uns sont inévitables, mais beaucoup résultent d'un manque de préparation. Que faisons-nous, par exemple, lorsque nous sommes immobilisés par un embouteillage? Nous nous rongeons d'impatience comme tout le monde. Pourtant, c'est en attendant dans une file que Noel Coward a composé "I'll See You Again".

Toujours avoir quelques petites choses à faire, c'est le plus sûr moyen de combler les vides et de ne jamais perdre de temps. Il serait peu sage, en effet, de gaspiller de longues minutes à attendre sans rien faire. Einstein avait, en Suisse, un emploi ennuyeux et monotone, semé de nombreux moments d'inaction. Au lieu d'aller bavarder avec ses collègues, il profita de ces instants de loisir pour écrire la première de ses études sur la relativité. Un vendeur qu'un client obligeait souvent à faire de l'antichambre, employait ce temps pour prendre rendez-vous par téléphone avec d'autres clients.

Le moins qu'on puisse faire, c'est d'avoir un livre de poche sur soi, afin d'utiliser jusqu'à la moindre des parcelles de temps qui nous sont données, en attendant le train, le déjeuner ou un visiteur en retard. "Faites ce que vous voudrez, a dit sir John Lubbock, mais faites quelque chose".

(à suivre)

Savoir-vivre et courtoisie

On ne présente jamais des ciseaux la pointe en avant, au risque de blesser son vis-à-vis. Règle qui s'étend à tous les objets pointus ou aiguisés tels que couteau, tournevis, coupe-papier . . . Mais ce jeune homme qui s'apprête ostensiblement à se couper les ongles ne vous choque-t-il pas? Evitez de faire votre toilette en public. Un discret coup de houppe, une retouche de rouge à lèvres sont aujourd'hui admis. Mais rappelez-vous que se peigner à une table de restaurant ou se nettoyer les ongles ailleurs que dans la salle de bains sont des gestes inélégants et déplaisants.

Vous avez détecté du premier coup d'oeil la grossièreté du jeune homme qui parle une cigarette à la bouche. Question cigarette, d'autres règles ne doivent pas être négligées. Avant d'allumer une cigarette dans un lieu public, la plus élémentaire politesse exige que l'on s'enquière auparavant si la fumée ne dérangera personne. Avant de prendre une cigarette, offrez-en à ceux qui vous accompagnent et, s'ils acceptent, donnez-leur du feu avant d'allumer la vôtre. Ne dispersez pas cendres et mégots ailleurs que dans des cendriers. Sachez aussi que dans un salon ou une salle d'attente, l'absence de cendriers est aussi explicite que la pancarte "prière de ne pas fumer".

Il vaut mieux tendre une main nue pour dire bonjour dans la rue. Mais laissez votre main gantée plutôt que de laisser votre interlocuteur le bras bêtement tendu tandis que vous vous escrimez à retirer des gants rétifs.

Le jeune homme devrait laisser à son amie le côté "mur" du trottoir pour qu'elle n'ait pas à en descendre en cas de rencontre ou d'embouteillage et qu'elle ne risque pas d'être frôlée par une voiture. Songera-t-il seulement à s'effacer devant la porte pour la laisser passer la première? A prendre d'autorité ses paquets si elle est chargée? A lui avancer sa chaise lorsqu'elle s'assiéra s'ils s'arrêtent quelque part? Sait-il aussi que, si l'on doit précéder une femme en descendant un escalier, il faut la suivre en le montant? Dans les deux cas, en effet, il faut qu'il soit en mesure de la soutenir et d'arrêter sa chute si elle venait à trébucher ou à manquer une marche.

L'enfer du désert

Pendant notre visite aux Indes, mes parents et moi fûmes les victimes d'une aventure presque fatale. On avait visité une tribu encore primitive et on partait pour la ville pour prendre l'avion.

Malheureusement, il fallait traverser douze milles de désert. Les premiers six milles nous ébahirent avec leurs paysages si curieux et remplis de mystères.

Soudain, on entendit un bruit assourdissant. Papa examina l'engin de l'automobile et déclara: "C'est impossible de continuer notre route." Fallait-il passer la nuit là?

Le roi du jour ne montre aucune sympathie pour nous. La chaleur intense de ces rayons nous brûlait et on semblait rôtir tout vivants dans cet enfer. Heureusement, Maman avait pris des précautions et avait amené avec elle des thermos d'eau glacée, quelques tartines et des fruits, mais ce qu'on appréciait le plus, c'était une lotion qui nous protégeait contre le soleil.

A la fin d'une heure, un son piqua nos oreilles et on distingua un gros Cadillac approcher. Nos coeurs palpitaient, nous criions follement, mais il passa outre.

Quelques minutes après, une autre voiture apparut à l'horizon. L'espoir remplit nos coeurs. Mais cette fois, nous fûmes récompensés. Un vieil homme de bon coeur nous offrit ses services. Il amena Papa au garage voisin ou un mécanicien fut envoyé à notre secours.

Noreen LECOQ,
10e année,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Mes définitions

Guillotine. — Système séparatiste.
Age. — Secret des femmes.
Caissier. — Homme volant.
Marin. — Homme chique.
Attention. — Cri que poussent les conducteurs d'automobiles quand ils viennent de renverser quelqu'un.
Naissance. — Premier acte. Levée du rideau.
Mort. — Fin de l'impôt. Baisser du rideau.
Cidre. — Serrement du jus de pomme.
Tribunal. — Mât du perroquet.
Vaccin. — Assurance contre la grêle. (Picote.)

Précautions

M. et Mme Dupont décident d'adopter un enfant. Ils choisissent un petit Espagnol.

Et, aussitôt, ils se mettent à apprendre l'espagnol. Ils l'apprennent même avec une ardeur peu commune que le professeur en est surpris, et leur demande:

— Pourquoi voulez-vous si vite savoir l'espagnol?

— C'est que nous venons d'adopter un petit Espagnol. Comme il va se mettre à parler, nous voudrions bien comprendre ce qu'il dira.

Résultat

— On prétend que le baiser est dangereux mais je ne crois pas cela. Quelle maladie le baiser a-t-il jamais pu propager?

— Le mariage, mademoiselle, répondit un célibataire satisfait de son sort.

Gourmand!

ETATS-UNIS — Le phoque du zoo de Séattle est mort victime de sa complaisance. Pour faire plaisir à ses nombreux visiteurs, il avalait avec bonne humeur les choses les plus variées qu'on lui jetait. Le médecin du zoo fit l'autopsie de l'animal et retrouva dans son estomac trois cent quarante pièces de monnaie de valeur et d'origines diverses, deux boutons, une roue d'automobile miniature et seize cailloux. On comprend que le pauvre phoque ait eu quelques lourdeurs d'estomac.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole secondaire **Grades 7 à 12**

Vol. 13, no 4. **16-2-62**

Quarante-Heures

Les solennités habituelles de ces jours de grâces nous ont apporté consolation et piété.

De passage parmi nous comme visiteur des écoles, M. l'abbé Pierre Raymond a bien voulu accepter de prêcher une des heures saintes et de présider à la clôture. Les autres participants furent le R. P. Supérieur et le R. P. Viateur Martineau, C.S.V., comme célébrants, et le R. P. Hector Côté, C.S.V., comme prédicateur.

Anciens

La pire tempête de l'hiver nous a privé d'une rencontre qui s'avérait des plus intéressantes. Veuillez croire que ce n'est que partie remise. Vous viendrez plus tard, n'est-ce pas?

Retraite

Nos élèves de la 12e année, auxquels s'étaient joints les garçons finissants des autres écoles de la division scolaire de la Rivière-Rouge, ont suivi les exercices d'une retraite prêchée par le R. P. Martial Caron, S.J., du collège de St-Boniface. L'atmosphère de sérieux et de piété dont ils se sont enveloppés fait augurer des fruits spirituels dont profitera l'orientation de leur vie. Voici les noms des participants:

Collège St-Joseph: Jean-Paul Arcand, Norbert Beaudry, René Chartier, Gabriel Dufault, Jean-Paul Gobeil, Paul Langhan, Alfred Laurencelle, Roland Ledoux, Clarence Musick, Paul Musso, Armand Rioux et Paul Rocan.

Institut Collégial St-Pierre: Jean Préfontaine, Gérald Rochon, Louis Roy et Armand St-Hilaire.

Institut Collégial Ste-Agathe: Jean-Paul et Michel Courcelles, Paul Gratton, Marcel Lécuyer et Laurent Lemoine.

Institut Collégial St-Jean-Baptiste: Robert Dionne, Maurice Dupuis, Rénald Parent et Richard Sabourin.

Visite canonique

Le Révérend Père Provincial a désigné pour cette importante fonction nul autre que son assistant, le R. P. Jean-Réal Pigeon, C.S.V. Pendant cinq jours, le visiteur canonique nous a laissé l'impression nette et encourageante qu'il venait "au nom du Seigneur". Qu'il soit remercié de la délicatesse de ses conseils et de ses observations. Les personnalités religieuses et les confrères en service hors de notre institution, qu'il a rencontrés, rendent aussi hommage à sa droiture et à son jugement. Deo gratias!

Le monde du sport

Les "trente penseurs" justifient pleinement la confiance que le gouvernement a mis en eux!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Lorsque le gouvernement du Canada eut annoncé son intention de créer une commission chargée de s'occuper de sports amateurs, bien des gens ont cru qu'il s'agissait là d'une récompense politique pour quelques amis. Lorsque le premier ministre eut annoncé un budget de $5 millions, les choses parurent plus sérieuses. Quand on publia la liste des noms des personnes qui feraient partie de cette commission, on se rendit compte que ça bougerait. On ne s'était pas trompé. Se mettant résolument à l'oeuvre les "trente penseurs", comme le premier ministre les a désignés, ont commencé à distribuer le nerf de la guerre, là où il le fallait. Ils ont institué un Comité d'enquête qui a déjà fait du travail intéressant et la machine marche si rondement que même les plus optimistes n'en reviennent pas. Il parait que certains politiciens regardent même avec envie ces trente hommes assis autour d'une même table et prenant des décisions justes, avec rapidité et sérénité. C'est là un magnifique exemple qui illustre, encore une fois, que lorsque la discipline des sports est bien intégrée dans la vie des individus, elle peut influencer très favorablement non seulement les actions individuelles, mais les actes collectifs.

La Commission des Sports s'occupe sérieusement de son travail. Pas de dépenses inutiles; pas de gaspillages, mais une grande compréhension et une belle connaissance des besoins de chacun. On sait qu'on ne règlera pas les problèmes d'un seul coup et uniquement avec des sous, mais on sait où attaquer et comment mener la "guerre" à bon terme. Il aurait été facile de distribuer les $5 millions au hasard des amitiés et de la politique: on a préféré prendre le seul vrai chemin et aider l'amateurisme dans ce qu'il a de meilleur. Que le Comité s'attaque à la formation des jeunes et nous aurons, dans quelques années, de grandes vedettes internationales à tous les sports. Le Comité a bien commencé son travail. Bravo!

La fin?

Les journaux de la métropole canadienne annonçaient, la semaine dernière, que le courageux Marcel Bonin devrait prochainement mettre un terme à sa carrière de joueur de hockey. Bonin se serait déplacé une vertèbre et comme il peut passer le reste de ses jours à l'infirmerie s'il joue encore, les médecins lui ont conseillé de se faire opérer et de quitter définitivement le hockey. C'est une décision difficile à prendre, mais Marcel a raison quand il affirme qu'il fera passer l'avenir de sa famille avant tout. Il est en bonne posture financière dans les Cantons de l'Est, et s'il se conduit hors de la glace avec le même sérieux que sur la glace il devrait réussir.

Nous nous souvenons de Bonin alors qu'il portait les couleurs des "As" de Québec. Il jouait alors sur la défensive et on devinait en lui le joueur costaud que les Red Wings de Detroit n'hésitèrent pas à engager. Il ne fit pas trop de bruit avec les Red Wings qui le cédèrent finalement aux Bruins. C'est là que les Canadiens allèrent le chercher, à sa plus grande joie. Bonin se découvrit un talent nouveau dans l'uniforme du Tricolore. S'il ne fut jamais un compteur prolifique il justifia quand même la confiance de ses patrons en marquant d'importants buts dans les séries éliminatoires.

Bonin ne craignait personne sur la patinoire et peu nombreux étaient ceux qui osaient se frotter à lui. Elmer Vasco, des Black Hawks, tenta la chose une fois, mais mal lui en prit. Il porta le premier coup et Bonin tomba sur la glace. Mais Marcel se releva aussi rapidement et en quelques secondes c'est Vasco qui allait s'étendre, à la surprise de tous ceux qui avaient oublié que, dans sa jeunesse, Marcel luttait avec un ours durant l'été, question de se tenir en forme sans doute. Bonin était un bon joueur. Espérons que si son opération réussit qu'il reviendra au jeu l'an prochain. Sinon, souhaitons-lui bonne chance pour l'avenir et essayons de *ne pas l'oublier trop rapidement. Il aura donné le meilleur de* lui-même au hockey.

Nullités!

Nous avons déjà parlé des joutes nulles trop fréquentes dans la Ligue Nationale. Les dirigeants de ce circuit continuent à affirmer que la période de surtemps ne changerait pas grand-chose aux résultats des joutes et que les spectateurs ne tiennent pas à du surtemps. Les spectateurs nous surprendraient si les joutes nulles étaient leur fort. Les statistiques démontrent, avec éloquence, que dans les ligues où il y a une période de dix minutes à la suite d'une impasse après 60 minutes de jeu, les joutes nulles sont rares. Il y a eu 23 joutes nulles dans la ligue Nationale cette saison, contre 10 dans la ligue Américaine où on joue du temps supplémentaire et contre 20 dans la ligue de l'Est, où on ne joue pas de temps supplémentaire.

Certains clubs qui se fatiguent à la dernière période croient sans doute que le jeu supplémentaire leur serait nuisible. Ils aiment mieux accumuler un point dans le classement espérant grignoter ainsi l'avance de leurs adversaires petit à petit. Nous ne croyons pas que ce soit là l'attitude la plus louable qui soit. Si on se dispute un calendrier de 70 joutes, ce n'est pas pour le simple plaisir d'éliminer deux équipes. Il s'agit d'établir qu'elle est la meilleure équipe du circuit, non pas en quelques bonnes soirées, mais sur une période assez étendue afin que tous les facteurs jouent à un moment ou à l'autre contre ou en faveur de tous les clubs.

Nous avons souvent écrit que la première place, donc le championnat de la ligue, nous paraissait plus importante que les victoires dans les séries pour la coupe Stanley. Nous avons écrit ces choses quand Detroit était à son apogée et nous n'avons pas changé d'idée. Il serait regrettable que le jeu des valeurs soit faussé par un trop grand nombre d'impasses qui ne laissent aux joueurs et aux spectateurs qu'une demi-satisfaction.

Espérons que le président Campbell et les directeurs des compagnies de chemin de fer vont se rencontrer un jour et s'entendre une fois pour toute sur la question du transport nocturne et des joutes nulles.

La Veillée d'Armes

La nuit précédant le jour de la promesse s'appelle "La Veillée d'Armes", semblable à celle des chevaliers avant l'adoubement: sur l'autel étaient posées leur armure et leur épée et toute la nuit ils demandaient à Dieu de devenir de bons et véritables Chevaliers.

Ce soir-là, le futur scout s'agenouille dans le sanctuaire et il prie le Grand Chef avec force et amour, lui demandant de demeurer fidèle à la promesse et à la loi. Le Chef et l'Aumônier dirigent la méditation pendant que le groupe des frères scouts présents prie avec lui. On pose sur l'autel sa croix scoute, près du Dieu Vivant au tabernacle, témoin de sa bonne volonté.

Le Salut scout



Saluer, c'est faire acte de respect et de politesse. Le scout salue souvent: quand il rencontre un autre scout pour la première fois dans la journée; lorsqu'il adresse la parole à un chef; durant le chant de l'hymne national; en rencontrant un cortège funèbre; durant la promesse d'un scout ou le renouvellement de la promesse; devant les drapeaux scouts autres que les fanions de la patrouille; tous les prêtres, les religieux et les religieuses, les églises . . . qui lui rappellent le bon Dieu.

En uniforme, sans bâton: les doigts placés au signe scout il élève la main droite au chapeau, le bout des doigts dépassant légèrement le bord de la coiffure, en face de l'extrémité du sourcil droit.

En uniforme, avec le bâton: ramenant le bâton verticalement, le long du bras droit, il le touche vivement de la main gauche étendue au signe scout, l'avant-bras horizontal, la paume tournée vers le sol.

En uniforme sans chapeau ou en civil: il replie l'avant-bras droit le long du corps, la main à peu près à la hauteur de l'épaule, et les doigts placés au signe scout.

La Promesse



La mystique scoute comprend une promesse, trois principes, dix lois et trois vertus.

Promesse: "Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux: Dieu, l'Eglise et le Canada; à aider mon prochain en toute circonstance; à observer la loi scoute."

Principes: 1) le scout est fier de sa foi et lui soumet toute sa vie; 2) le scout est fils du Canada et bon citoyen; 3) le devoir du scout commence à la maison.

Lois: le scout 1) met son honneur à mériter confiance; 2) est loyal à son pays, ses parents, ses chefs, ses subordonnés; 3) est fait pour servir et sauver son prochain; 4) est l'ami de tout et le frère de tout autre scout; 5) est courtois et chevaleresque; 6) voit dans la nature l'oeuvre de Dieu, aime les plantes et les animaux; 7) obéit sans réplique et ne fait rien à moitié; 8) sourit et chante dans ses difficultés; 9) est économe et prend soin du bien d'autrui; 10) est pur dans ses pensées, dans ses paroles et dans ses actes.

Vertus: franchise, dévouement, pureté.





Viens avec nous. Le scoutisme complétera merveilleusement ta formation chrétienne et civique.

SAVEZ-VOUS DONNER?

Le moindre cadeau enrubanné, offert avec un sourire, est toujours assuré de plaire à son destinataire, alors qu'un cadeau coûteux, choisi sans goût et donné sans grâce, risque fort d'être accueilli sans joie . . . On vous propose de répondre à ce questionnaire pour savoir si vous savez donner et révisez au besoin vos méthodes.

Oui—Non

1. Avez-vous autant de plaisir à offrir qu'à recevoir? ....
2. Vous arrive-t-il de "refiler" à un ami un cadeau que vous avez reçu et qui ne vous plait pas? ....
3. Prenez-vous la peine de confectionner un joli emballage pour présenter vos cadeaux? ....
4. Vous arrive-t-il de donner un chandail avant de l'avoir lavé et repassé? ....
5. Faites-vous l'inventaire des goûts et des besoins du destinataire avant de choisir son cadeau? ....
6. Trouvez-vous toujours le moyen de signaler à l'intéressé le prix de l'objet que vous lui offrez? ....
7. Pensez-vous à donner vos journaux et revues à une bibliothèque d'hôpital ou à un ami moins fortuné? ....
8. Sollicitez-vous à plusieurs reprises les compliments et les remerciements de la personne à qui vous venez de faire un présent? ....
9. Savez-vous quelle est la couleur préférée de votre mère? ....
10. Etes-vous géné d'offrir un petit cadeau (vos possibilités sont minces) à qui vous en a donné un plus coûteux? ....

Réponses

La bonne réponse aux questions impairs est OUI, aux questions paires NON. Comptez 5 points par OUI et 3 points par NON. Si vous obtenez moins de 15 points, il est clair que vous ne savez pas donner; quand il vous arrive de le faire, c'est plus pour épater que pour faire plaisir. Si vous obtenez entre 15 et 30 points, le coeur y est, l'intention aussi. Ce qui vous manque encore, c'est l'adresse ou peut-être l'imagination. Si vous obtenez plus de 30 points, vous êtes manifestement atteint de "cadomanie"; votre délicatesse, jointe à votre générosité, vous fait toujours tomber juste!

Feuilleton de la Liberté et le Patriote

ROMAN

Plus d'Epines que de Roses

par Job de Roincé

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 3

Sur ces mots, le prince Ali se leva pour prendre congé. Soudain, comme il venait de se retourner dans la direction de la porte, il s'immobilisa, puis, brusquement, après une courte hésitation, il s'approcha d'un tableau qu'il n'avait sans doute pas remarqué jusqu'ici et qui venait de retenir son attention.

C'était un portrait de femme, un portrait d'ailleurs fort ancien, puisque celle qu'il représentait était vêtue comme l'étaient les personnes de qualité dans les toutes dernières années du XVIIIe siècle.

Béatrice et Louise ne purent s'empêcher d'échanger un sourire amusé à la pensée que leur visiteur pouvait s'intéresser à Tante Adélaïde.

Tante Adélaïde!

C'est ainsi que l'on continuait à désigner, dans la famille, cette femme étrange. Adélaïde de Montricault, qui, après avoir échappé aux massacres de la Révolution, avait, au lendemain de la campagne d'Egypte, quitté la France pour s'en aller rejoindre dans son pays un souverain oriental. Celui-ci, ami du général Bonaparte, l'avait rencontrée à Paris et lui avait promis de l'épouser. C'est dans ce but qu'elle était partie . . .

On ignorait ce qu'elle avait pu devenir ensuite, car, jamais, elle n'avait donné de ses nouvelles.

Seul son portrait, transmis d'une génération à l'autre, avait empêché son nom de sombrer dans l'oubli, et un tableau généalogique apprenait qu'elle était la fille d'un comte de Montricault qui avait épousé une demoiselle de Marcanlobert.

Les yeux fixés sur le tableau, le prince Ali était demeuré silencieux, puis, s'arrachant à sa surprenante contemplation, il avait, avec beaucoup d'amabilité, remercié mesdemoiselles de Marcanlobert en déclarant combien il avait été heureux de passer quelques instants en leur compagnie.

Puis, il s'était éloigné . . .

Demeurées seules, les deux jeunes filles s'empressèrent d'échanger leurs impressions.

— Je me demande, s'écria Louise, pourquoi il a été attiré par le portrait de Tante Adélaïde . . . Même quand il a franchi le seuil du salon, son dernier regard a été pour cette mystérieuse créature.

— C'est sans doute parce que, comme nous, il a été frappé de la ressemblance avec cette ancêtre . . .

Louise haussa les épaules. Certes, elle n'ignorait pas qu'en effet, tous ceux qui voyaient ce portrait affirmaient que son visage évoquait celui de Tante Adélaïde, mais elle ne pouvait croire que cela seul avait suffi à retenir ainsi l'attention du prince. D'ailleurs, s'il n'y avait eu que cela, il n'aurait pu s'empêcher de le faire remarquer.

Il y avait certainement autre chose.

Mais quoi?

CHAPITRE II

Pour Louise de Marcanlobert, les jours et les semaines qui suivirent furent tellement différents de ceux qui s'étaient écoulés jusqu'à ce mois de juin qu'elle avait l'impression de connaître une vie nouvelle. Il lui semblait qu'un rayon de soleil illuminait désormais son existence . . .

Le prince Ali était devenu un familier de la "Belle Hollandaise", dont les portes lui étaient toujours largement ouvertes, et, également à plusieurs reprises, les deux jeunes filles avaient été ses invitées. Il les recevait alors soit dans un des restaurants de Saint-Malo, soit dans une des pâtisseries de la ville. Mais, avec un tact dont toutes les deux lui savaient gré, il donnait à ces réceptions un caractère de simplicité qui prouvait que cet homme, que l'on disait très riche, avait le bon goût de ne pas faire étalage de sa fortune.

Naturellement aussi, il leur avait demandé de le guider dans ses excursions. En leur compagnie alors, il avait visité Cancale, Dinard, Saint-Cast, le Mont Saint-Michel . . . C'est avec elles, aussi, qu'il avait remonté la Rance jusqu'à Dinan et admiré, dans son merveilleux déroulement, le décor qui, à cet endroit, offre aux touristes un pittoresque spectacle de rives bordées de collines verdoyantes.

Béatrice et Louise s'étaient d'ailleurs révélées pour lui d'agréables compagnes. Profondément attachées à ce coin de la Bretagne, elles n'ignoraient rien de son glorieux passé, et elles n'avaient pas manqué d'évoquer à l'intention de leur ami le souvenir de tous ceux qui, de Duguesclin à Surcouf, avaient illustré de leurs noms l'histoire de ce pays.

• • •

— Me ferez-vous le plaisir de m'accompagner jusqu'au cap Fréhel? J'ai retenu, pour m'y rendre, une vedette qui sera à notre disposition pendant toute l'après-midi . . . Vous m'avez d'ailleurs dit vous-même que c'était là une promenade qui ne manquait pas d'intérêt.

Le prince Ali n'avait pas eu besoin d'insister et, à l'heure fixée pour cette excursion, il avait retrouvé ses deux invitées qui l'attendaient sous les remparts de Saint-Malo, près de la porte de Dinan.

Tous les trois avaient aussitôt embarqué, puis, le moteur mis en marche, la vedette s'était élancée sur les flots.

Il faisait beau et si une légère brise soufflait du large, elle n'était pas assez forte pour faire grossir les vagues qui, bien sagement, roulaient vers le rivage.

Après avoir dépassé le Grand Mole, qui barre l'entrée du port puis franchi l'embouchure de la Rance, le bateau, conduit par un matelot habitué à naviguer sur cette côte, s'était éloigné de la terre et avait mis le cap sur Fréhel dont, dans le lointain, la masse grise coupait l'horizon.

Dinard et ses plages, puis l'anse de Saint-Cast et la baie de la Frénaye avaient tour à tour défilé sous les yeux des promeneurs . . . Baignée de lumière, la côte d'Emeraude laissait admirer au passage un décor sans cesse renouvelé . . .

Après avoir dépassé le fort de La Latte, solidement ancré sur son roc, la vedette avait lentement passé sous le cap, dont la haute falaise, dressée comme une muraille gigantesque, surplombait la mer . . .

Pendant quelques minutes, le bateau avait décrit une large courbe afin de reprendre la direction de Saint-Malo.

Particulièrement sensible à l'éternel enchantement de la mer, Louise de Marcanlobert, penchée à l'avant, demeurait rêveuse, le regard fixé sur le profond sillon que l'étrave creusait dans les eaux limpides.

Après être resté pendant quelques instants assis à ses côtés, le prince Ali se leva. Ce fut pour s'en aller rejoindre Béatrice qui se tenait à l'arrière.

— Vous permettez, mademoiselle, que je vienne vous tenir compagnie?

— Mais avec plaisir.

Tous les deux, échangèrent quelques paroles, puis, soudain, le jeune homme se tut.

Mais ce fut pour reprendre peu après sur un ton grave qui ne manqua pas de surprendre Béatrice.

— Excusez-moi, mademoiselle, mais puisque nous voici seuls, je veux en profiter pour vous parler . . . Ce que j'ai à vous dire est sérieux, très sérieux . . .

— Vous m'inquiétez . . . Qu'avez-vous donc de si grave à m'apprendre?

— Voici . . . Depuis plusieurs semaines, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer à plusieurs reprises et j'ai passé, grâce à vous et grâce à votre soeur des moments délicieux.

— Vous êtes trop aimable.

— Croyez bien que mes propos reflètent exactement ma pensée . . . Enfin, pour ne rien vous cacher, je dois vous avouer que chaque jour davantage, depuis que je vous connais, je me suis senti particulièrement attiré vers mademoiselle Louise. D'ailleurs, vous l'avez sans doute remarqué.

— C'est exact, mais ma soeur possède de telles qualités que je n'ai pas été trop étonnée de vous voir les apprécier.

— Peut-être serez-vous un peu plus surprise quand vous apprendrez qu'ayant, en effet, apprécié ses qualités j'ai vu mes sentiments à son égard se transformer à tel point que ce qui n'était au début que de la bonne amitié est maintenant devenu plus que de l'affection . . . Vous me comprenez bien . . .

Béatrice se domina pour dissimuler son trouble.

— Je crains, dit-elle, de me tromper, car, enfin, je ne puis croire . . .

— Que j'aime votre soeur . . . C'est pourtant la vérité, et si je vous en fais l'aveu, c'est bien après avoir réfléchi à la portée de cet aveu.

— Comment, vous songeriez à . . .

— A l'épouser . . . Mais, oui, mademoiselle . . .

Un silence succéda à ces paroles et, pendant quelques secondes, on n'entendit que le grondement du moteur qui dominait le bruit sourd que faisaient les vagues en venant se briser sur la coque de la vedette.

Béatrice parvenait mal à réaliser ce qui se passait et elle dut faire un effort de volonté pour trouver la force de prononcer les mots qu'elle croyait devoir dire.

— Voyons, fit-elle enfin, ce n'est pas possible . . . Songez bien que nous n'avons aucune fortune et que nous appartenons à une toute petite noblesse . . . Rien donc ne nous permet d'envisager une union avec une famille comme la vôtre . . . Vous êtes, ne l'oubliez pas, l'héritier d'un trône et, à notre époque, les princes n'épousent plus de bergères . . .

— Peut-être, mais certains d'entre eux épousent des artistes de cinéma, ce qui, vous le savez, provoque aussi de sévères critiques . . . D'ailleurs, mademoiselle Louise n'est ni bergère, ni star, et elle appartient à une famille digne de respect.

— C'est assurément exact et nous avons le droit d'être fières du nom que nous portons . . . Seulement, à la suite des douloureux revers que vous connaissez, notre situation n'est plus ce qu'elle était autrefois.

— Les malheurs du présent ne peuvent faire oublier ce que fut le passé.

— Oui, sans doute . . . Cependant, il y a autre chose.

— Quoi donc?

— Votre père, le roi de Sérimanie, n'est pas encore au courant de vos projets . . . Que va-t-il en penser?

— Mon père m'aime beaucoup et quand il saura que celle dont je veux faire ma femme n'a rien à se reprocher, il sera le premier à lui ouvrir les bras.

Béatrice marqua une pause . . . On pouvait deviner qu'elle cherchait d'autres arguments destinés à prouver au prince que son projet était irréalisable.

Soudain, elle s'inquiéta:

— Je veux espérer, dit-elle, que vous n'avez pas fait part à Louise des sentiments que vous manifestez à son égard.

— Non . . . Elle ne sait rien encore, car j'ai pensé qu'il était préférable, et surtout plus correct, de m'adresser tout d'abord à vous qui êtes sa soeur aînée et qui remplacez auprès d'elle la maman qu'elle n'a plus.

— Je vous remercie de cette délicatesse et, également, de la confiance que vous voulez bien me témoigner. Seulement je dois vous avouer que vous me mettez dans un grand embarras . . . Je vous le répète, l'union que vous envisagez ne me semble pas possible.

— Je comprends fort bien vos scrupules et, de mon côté, je puis vous affirmer que j'ai bien réfléchi avant de prendre ma décision . . . C'est donc sans la moindre hésitation ni la moindre arrière-pensée que je puis vous déclarer que désormais mon bonheur ne dépend plus que de la réponse que voudra bien me faire mademoiselle Louise.

Le prince ponctua d'un court silence cette phrase par laquelle il venait d'exprimer toute son espérance, puis il reprit:

— Et c'est vous, mademoiselle Béatrice, que je charge de lui présenter ma demande . . .

(à suivre)

Patron imprimé

9365

2—8

by Marian Martin

Nmero du patron: 9365

Grandeurs: 2 à 8

Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.

(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Sachez conduire votre automobile

Les ingénieurs de Chrysler of Canada vous suggèrent dix moyens de conduire votre voiture, dix moyens qui vous assureront un roulement de tout repos. Nous vous passons leurs suggestions.

1. Ne pas prendre l'habitude de pomper la pédale de l'accélérateur, surtout au premier lancement du matin.

Vous gaspillez de l'essence et vous enlevez, par cet excès d'essence, le lubrifiant qui se trouve sur les parois de cylindres. A force d'enlever l'huile, vous causerez de l'éraflement ou une usure prématurée sur le mur du cylindre.

2. Eviter tout lancement brusque de la voiture; éviter aussi les grandes vitesses avant d'avoir roulé au moins cinq milles à une vitesse modérée.

La plupart des gens croient qu'ils peuvent faire de la vitesse quand la jauge de température a atteint son point normal, ou environ 180° F. C'est faux. Un moteur atteint sa pleine efficacité quand l'huile a atteint un degré de chaleur élevé. Si la température de l'extérieur est à 32 degrés (point de congélation), il vous faudra parcourir environ huit milles avant que l'huile soit à son point propice. Même si la température à l'extérieur accuse une plus haute température, vous devrez quand même conduire votre voiture pendant au moins cinq milles à une vitesse modérée (de 25 à 30 milles à l'heure) pour réchauffer le moteur à point.

3. Ne pas réchauffer le moteur au ralenti; prendre la route.

C'est une idée fausse de croire que le ralenti aide le moteur.

A dire vrai, c'est un pur gaspillage d'essence et une cause certaine de cambouis. Vous réchauffez plus vite le moteur en roulant à 20 ou 30 milles à l'heure durant quelques milles. Si le moteur se cale quand il est froid, c'est qu'il a probablement besoin d'entretien. Il y a une exception, cependant: votre moteur va se caler quand l'humidité est excessive et continuera à se caler tant que vous n'aurez pas réchauffé le moteur pour évaporer cette humidité.

4. Eviter la répétition de tout transport ou promenade de courte distance.

Les gens de la banlieue surtout ont cette habitude. Ce sont de nombreuses courses au supermarché pour rien quand une suffirait. Ce faisant, vous exposez votre voiture à une usure prématurée. Pour chaque gallon d'essence qui est brûlé dans ces courses à faible distance, il se produit un gallon d'eau chargée d'agents corrosifs dans le système de votre voiture.

Quand vous coupez l'allumage au bout de trois ou quatre milles, ce fluide corrosif s'accumule, surtout dans le système d'échappement des gaz et dans tout la tuyauterie d'échappement.

Sur une longue distance, le fluide destructif s'évapore ou s'échappe sous forme de vapeur.

Avez-vous déjà remarqué l'égouttage au bout du tuyau d'échappement qui se produit le matin? C'est en réalité le fluide corrosif qui s'est attaqué aux tuyaux et au silencieux durant la nuit.

5. Ne pas surmener la batterie.

Dans vos randonnées en ville, le soir, vous pouvez ménager votre batterie en faisant passer la transmission au neutre, aux arrêts, tout en mettant le pied légèrement sur la pédale d'accélération pour que la batterie se charge.

C'est surtout le soir qu'on fait plein usage du circuit électrique. Vous allumez les feux, peut-être la chaufferette ainsi que la radio et les esssuie-glaces. En accélérant le moteur un tant soit peu aux arrêts vous évitez toute perte de courant. N'oubliez pas, non plus, qu'en laissant la transmission automatique à la position "D" à l'arrêt, la voiture a une tendance à avancer en rampant. Pour l'en empêcher, le conducteur garde le pied sur la pédale de frein et le voyant sur le tableau de bord s'allume. Vous avez là une autre cause de drainage de batterie.

6. Ne pas prendre l'habitude de freiner d'un coup sec.

Evitez tout freinage brutal. La plupart des conducteurs ne s'en rendent pas compte mais ils peuvent user la garniture des sabots de freins en moins de 10,000 milles en freinant de cette façon. Non seulement cela, mais aussi les tambours de freins en subissent les conséquences. L'histoire de stopper la voiture sur place racourcit la vie du frein d'environ 75 pour cent.

7. Eviter de donner trop souvent contre le trottoir quand on veut stationner.

Vous risquez ainsi d'affecter le parallélisme des roues.

Dans vos randonnées en ville, le bon alignement des roues est de première importance parce que 90 pour cent du temps vous faites des virages, à grand ou petit rayon.

A buter trop souvent contre le trottoir non seulement vous aurez des problèmes d'alignement mais l'usure des pneus se fera beaucoup plus vite, à un point tel qu'au-dessous de 3,000 milles vous aurez des pneus presque sans semelle .En déréglant l'alignement vous occasionnez la vibration et un surcroit de tension sur les différentes pièces de la direction.

8. Ne pas freiner en traversant un passage à niveau ou certaines sections d'une route passablement raboteuses.

Ralentissez plutôt et laissez aller votre voiture au ralenti jusqu'à ce que vous ayez dépassé la partie raboteuse. En freinant sur une route semblable vous augmenterez considérablement la tension sur les resssorts et sur l'essieu. Voici ce que vous faites: vous tâchez de garder la voiture rigide, de la garder dans un endroit déterminé alors qu'elle fait de son mieux pour s'adapter aux rugosités de la route. Dans ces conditions, il faut que quelque chose cède. Cette chose, c'est ordinairement un ressort arrière.

9. Mettre de côté les départs lancés, les sauts de lièvre chassé.

Vous brûlez 50 pour cent des pneus en le faisant sans compter le surplus de tension aux différentes pièces de rotation comme le joint universel. C'est cet organisme qui se détraque le premier ordinairement et il peut vous en coûter $50.00 ou plus pour le faire remettre au point.

10. En descendant une côte passer à une vitesse inférieure.

Vous évitez ainsi l'application constante des freins et conservez naturellement la garniture des sabots. Si la côte est à pic et qu'il vous faut nécessairement vous servir des freins, faites-le par intermittence. En enlevant le pied de la pédale des freins, vous leur donnez une chance de refroidir un peu. Ainsi, la garniture se conservera mieux.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Chaque année, des enfants meurent empoisonnés. Pour réduire à zéro les possibilités de pareils accidents, tenez tous les remèdes, les produits chimiques et autres substances mortelles hors de portée des enfants. Gardez tout dans un cabinet fermé à clé; cela vaut mieux que de déposer les substances dangereuses sur une tablette élevée; l'enfant, poussé par la curiosité, peut trouver un moyen d'escalader l'armoire.

Quand vous avez fini de vous servir d'un médicament quelconque, ne jetez jamais ce qui en reste dans le panier à déchets. Les enfants ou les animaux domestiques peuvent s'en emparer. Quand vous donnez un remède aux enfants, ne lui dites jamais que c'est du bonbon. Cela évitera à votre enfant de confondre confiserie et pilule.

✦ ❊ ✦

Deux microbes discutent. L'un dit à l'autre.

— Je ne me sens pas bien du tout, ces temps-ci.

— Ah! s'apitoie le compère, vous avez peut-être attrapé l'aspirine.

✦ ❊ ✦

On reconnait la femme élégante au col de ses blouses (jamais douteux), à ses revers de poignets, à ses parements chaque jour repassés. Jamais la couturière ou le médecin chez qui elle se déshabille ne constatent que sa jarretelle ou son épaulette de jupon sont maintenues par une épingle de sûreté.

✦ ❊ ✦

Si vous utilisez une recette qui ne demande que des blancs d'oeufs, voici une façon facile et agréable d'employer les jaunes: glissez-les dans de l'eau chaude salée et cuisez de cinq à huit minutes, ou jusqu'à ce qu'ils soient durs. Vous pourrez ensuite les émietter ou les presser dans une passsoire et vous en servir pour relever la saveur d'une sauce ou l'apparence d'un mets.

✦ ❊ ✦

— C'est vous, Mademoiselle, qui avez une soeur ravissante?

— Non, c'est ma soeur.

✦ ❊ ✦

Si vos cheveux sont gris, trois couleurs devraient être bannies de votre garde-robe, à savoir, le noir, le bleu marine et le gris. Ces teintes font paraître les cheveux jaunes. Choisissez plutôt des tons vivrants de pastel ou des couleurs claires et utilisez un fond de teint naturel.

✦ ❊ ✦

Des cartes à jouer salies et souillées se nettoient facilement avec un chiffon propre légèrement trempé dans de l'esprit de camphre. Essuyer et polir avec un chiffon sec.

✦ ❊ ✦

Le poisson s'adapte à toutes les méthodes, à toutes les circonstances et à tous les plats. On peut le frire, le griller, le cuire au four ou à la vapeur, ou le faire mijoter. Il peut être servi comme plat de résistance ou rentrer dans la confection de soupes, de ragoûts, de coquetels, de salades, de garnitures ou de sauce à tremper.

✦ ❊ ✦

L'employeur: "Combien de temps avez-vous travaillé chez votre dernier patron?"

Le candidat: "Soixante-cinq ans."

L'employeur: "Quel âge avez-vous?"

Le candidat: "Quarante ans."

L'employeur: "Comment avez-vous pu travailler 65 ans alors que vous n'en avez que 40?"

Le candidat: "Grâce au temps supplémentaire."

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Position.

Ce qu'on doit dire: Situation, emploi.

Pour moins de précipitation demain, cuisinez ce soir!

"Quels plats préparer le soir, qui n'aient pas, à midi, un fâcheux relent de réchauffé?" — Ce problème, beaucoup de femmes ont à le résoudre chaque jour. — Nous allons essayer d'en faciliter la solution.

Certains légumes verts, les épinards, les poireaux, les choux, les haricots verts, les choux-fleurs, etc., simplement bouillis la veille au soir, seront excellents le lendemain, passés au beurre ou agrémentés d'une sauce. Même remarque au sujet des pâtes.

Evitez de préparer la veille un ragoût de pommes de terre, ou une purée. Par contre, si vous vous contentez de les faire bouillir, les pommes de terre seront délicieuses le lendemain, sautées ou préparées à la vinaigrette, ou nappées d'une sauce béchamelle.

Recourez souvent aux légumes secs. Trempés durant la journée, cuits dans la soirée, ils passeront la nuit dans leur eau de cuisson et seront égouttés et beurrés au dernier moment. On peut consommer ainsi des haricots, des lentilles, des pois cassés irréprochables.

Légumes secs et légumes verts cuits la veille (haricots, poireaux, choux-fleurs) peuvent à midi se préparer en salade et sont ainsi délicieux.

Beaucoup de plats de viande sont excellents réchauffés: le boeuf mode, le civet de lapin ou de lièvre s'améliorent à mesure qu'ils cuisent.

Recourez également aux tourtes: une pâte brisée faite la veille au soir, garnie d'un reste de viande hachée, ou de chair à saucisse et de pommes de terre, ou de poissons mêlés à une béchamelle, ou de champignons de couche. Faites-la cuire également la veille, au four. Elle sera exquise le lendemain, froide ou légèrement réchauffée à la rampe du four.

Les oeufs durs cuits la veille pourront vous aider à préparer de bons plats, soit que vous les mêliez à une salade, ou que vous les nappiez seuls d'une sauce béchamelle qui se fait en 10 minutes.

Avez-vous parfois du poisson? Court-bouillonné la veille au soir et laissé dans ce court-bouillon, vous réchaufferez celui-ci à midi, égoutterez, l'arroserez de beurre noir ou d'une sauce express.

Au plat chaud viendront s'ajouter tantôt de la charcuterie, tantôt des filets de hareng arrosés d'huile, ou bien à la belle saison, et quand le menu ne compte pas de vinaigrette, une appétissante salade verte.

Pour après les quilles

Galette marbrée au chocolat (1 pain rond de 9")

GARNITURE

⅓ de tasse de sucre
¼ de tasse de cacao
½ tasse de panure sèche
¼ de tasse de beurre fondu

GALETTE

1¾ de tasse de farine tout-usage tamisée
3 c. à thé de poudre à pâte
¼ de c. à thé de sel
⅓ de tasse de sucre
1 oeuf
1 tasse de lait
⅓ de tasse de beurre fondu

Garniture: Amalgamer le sucre, le cacao et la panure; arroser de beurre fondu et mêler parfaitement. Mettre de côté.

Pain: Beurrer généreusement une assiette à tarte de 9". Préchauffer le four à 375° F. Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte, le sel et le sucre. Bien battre l'oeuf; le mêler au lait et au beurre fondu. Faire un puits au centre des ingrédients secs et, y verser le liquide tout à la fois. Mêler légèrement pour humecter la farine. Etendre un tiers de la pâte dans l'assiette à tarte préparée; saupoudrer de la moitié de la panure. Etendre le reste de la pâte et saupoudrer du reste de la panure. Cuire à four préchauffer 30 à 35 minutes. Couper en pointes et servir chaud avec du beurre.



Q. — Nos parents sont d'origine européenne et habitent au Canada depuis de nombreuses années. Notre mère est d'un naturel gai et enjoué. Elle est affectueuse et démonstrative. Notre père a toujours été rigide et froid et d'une très grande sévérité. Nous adorons notre mère et portons un grand respect à notre père et admirons son courage, son amour du travail et sa grande probité. Il a été un très bon père. Depuis quelque temps, la soeur cadette de notre mère est en visite chez nos parents. C'est une charmante personne, d'un tempérament semblable à celui de notre mère, mais étant d'une vingtaine d'années plus jeune, elle est véritablement la tante rêvée par les jeunes: une tante chic, quoi. Son influence au foyer de nos parents s'est révélée vraiment extraordinaire. Même notre père se déride et semble rajeunir et se rapprocher de nous. Nous sommes une nombreuse famille et tous les membres, sauf un frère, sont enchantés de l'effet produit par la présence de notre tante. Ce frère, l'aîné de la famille, se montre désagréable pour elle et est presque scandalisé de voir un peu de gaieté régner chez nous. Nous aimerions votre opinion sur la conduite de ce frère, car nous craignons que notre tante se fasse du chagrin à cause de son attitude et nous ne voudrions pour rien au monde la blesser de quelque façon. Ce vieux grognon lit votre courrier!

COEUR GAI.

R. — Espérons que les enfants de votre frère d'humeur acariâtre auront eux aussi le bonheur d'avoir la visite d'une tante chic! Votre père s'est adouci avec l'âge et l'arrivée soudaine d'un rayon de soleil du vieux pays. Il est malheureux que cet homme, qui a sans doute hérité du caractère de son père, ne puisse se mêler à la fête. Qui sait, il en souffre peut-être? Quels que soient ses goûts, cependant, il doit se montrer poli et aimable pour la soeur de sa mère, dont la visite réjouit tellement la famille. Si ce monsieur se reconnaît, en lisant ces lignes, je lui dirais de faire un petit effort pour se dérider et se montrer aimable, car la vie est courte, mais elle peut sembler très longue à celui qui se tient toujours le corps raide.

• • •

Q. — Je suis âgée et je vivais seule dans un logement très confortable. Comme la solitude me pesait, j'ai accepté de louer une chambre à une dame plus jeune qui me semblait distinguée. Cette personne travaille et prepare ses repas dans ma cuisine, d'après les arrangements que nous avions faits à son arrivée chez moi. Voila cependant, qu'elle prend presque possession de tout le logis, au point où je ne suis plus chez moi dans mon salon, ni souvent dans ma propre chambre. J'avais trop de paix, maintenant je n'en ai plus. Comment remettre les choses au point ou me défaire de cette personne qui est devenue encombrante. — DEPOSSEDEE.

R. — Vous vous êtes sans doute montrer trop aimable et trop polie au début de vos relations avec cette femme. La prochaine fois qu'elle vous fera le paiement de son loyer, ne vous gênez pas pour avoir avec elle une discussion franche et courtoise, lui rappelant les conditions que vous aviez soumises dès son arrivée. Dites-lui bien que vous n'avez pas l'intention de changer vos habitudes de vie et que vous désirez être bien chez vous dans votre propre foyer. Si elle ne prend pas vos remarques en bonne part et qu'elle vous quitte, ne vous inquiétez pas, car vous trouverez facilement une remplaçante plus agréable. Soyez prudente la prochaine fois, ma chère amie.

• • •

Q. — Mon fiancé et moi venons de rompre. J'ai, évidemment énormément de chagrin, car je l'aime encore beaucoup. C'est lui qui est venu me voir et me dire qu'il ne croyait plus m'aimer au point de m'épouser et que si nous continuions nos relations jusqu'au mariage il craignait ne pas pouvoir me rendre heureuse et que conséquemment nous serions malheureux toute une vie tous les deux. Je sais que dans mon malheur je dois me faire une raison et apprécier son honnêteté, mais tout en cachant ma peine, que dire aux amis, quelle attitude prendre quand je le rencontrerai? Nous avons à peu près les mêmes relations et habitons une assez petite localité.

COEUR BRISE.

R. — Je vous félicite de ne pas vous laisser aller au désespoir. Votre ami, pour n'être pas constant, a vraiement bien agi pour votre bonheur et le sien. Vous n'aurez qu'à dire la vérité à ceux à qui vous le voulez bien: vous vous êtes rendu compte que vous ne seriez pas heureux en ménage et c'est tout. Quant à l'attitude à prendre vis-à-vis de votre ancien fiancé, sachez être aimable tout en demeurant réservée. Surtout, en sa présence, ne laissez à aucun prix, paraître votre chagrin.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

L'enfant gâté est une plaie pour la famille et les amis

par le Dr Adrien Plouffe

L'enfant gâté, c'est le chef-d'oeuvre dans le domaine de la mauvaise éducation familiale. Quand les parents ne savent pas imposer leur volonté dès le début, le bébé qui commence à marcher et à grandir devient une sorte d'autocrate, c'est lui qui mène et, peu à peu, il fait ce qu'il veut, il dort quand ça lui dit de dormir, il boit quand ça lui chante et il mange ce qui lui plait!

Il pousse, il se développe ainsi et si les parents n'ont pas assez de caractère pour se tenir debout devant le tyran en herbe, c'est l'enfant qui prend les rênes du gouvernement de la famille!

Si les parents s'étaient gendarmés devant les premiers caprices de leurs petits bébés, le père et la mère auraient gardé leur autorité. Ils n'en ont plus et les voici avec un ou deux enfants gâtés sur les bras!

Quand le jeune Fernand s'écrie qu'il n'a pas faim, le matin et qu'il semble décidé à ne rien prendre à son petit déjeuner, il faut avoir le courage de remonter plus haut, à moins que Fernand ne soit malade. Mais il n'est pas malade. Il est en parfaite santé. La vérité, c'est qu'il est gâté, tout ce qu'il y a de plus gâté. Son père ne s'occupe de rien dans la maison. La mère est une insouciante qui n'a pas de volonté, et puis, il y a la grand-mère, la tante ou la cousine qui ont mis leur grain dans l'éducation de Fernand!

Alors, ne soyons pas surpris si Fernand ne boit pas de lait, pas de jus d'orange et de tomate, et qu'il ne mange ni porridge, ni oeufs, ni légumes, ni fruits sauf quand ils sont en conserve!

Il est en bonne santé, mais avec ce régime-là, il s'achemine vers la dénutrition.

Ses parents auraient dû insister pour qu'il prenne des vitamines quand il était tout petit. C'est à ce moment-là que Fernand a commencé sa carrière d'enfant gâté.

Que doivent faire les parents? Il faut qu'ils redeviennent les maîtres ou qu'ils délèguent à d'autres le soin de faire entendre raison au gosse qui n'a pas encore 8 ans et qui commande à toute la maisonnée!

Son frère et sa soeur mangent normalement. Pourquoi ne mangerait-il pas comme eux?

En pension, il va apprendre à obéir et, dans quelques mois, Fernand sera devenu un enfant comme les autres. Et ses parents seront les premiers à se féliciter de leur décision.

Quand on n'a pas su élever un enfant, il faut faire machine arrière et avoir recours à des étrangers qui sauront bien mater les caprices du jeune citoyen qui a pris des habitudes dont l'existence est un non-sens.

Les petits "Je n'aime pas ça!" ou "Je n'en veux pas!" sont des tyranneaux fort désagréables et on leur rend un fameux service en confiant à d'autres le soin de les dompter.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 44

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

AMBITIONNEZ-VOUS REVENU au-dessus de la moyenne? Travail agréable dans votre voisinage? Ecrivez pour informations sur vente de nos 350 nécessités pour la maison. FAMILEX, Dépt. J.J., 1600, rue DeLorimier, Montréal.

MADAME PELLETIER, téléphone CEdar 3-5618, désire annoncer qu'elle est à la disposition de ses clients pour couture et retouches. 44-653-47C.

PAIERA RECOMPENSE

Mesdames! Faites le grand ménage du grenier dès maintenant! Vieilles enveloppes affranchies vous rapporteront récompense proportionnée à leur âge. Pour renseignements, écrire à Boite 643, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 43-643-46C.

ST-BONIFACE TELEVISION — Réparation de télévision, radio et transistor. Nous vérifions les lampes à domicile. Service de 24 heures. Tout travail garanti. Service: $2.50. Signaler: ALpine 3-4402. 44-647-47C.

ON DEMANDE MECANICIEN QUALIFIE ou avec plusieurs années d'expérience de réparation de moteurs et de transmissions automatiques. Canadien français marié de préférence. Salaire selon capacités et pourcentage supplémentaire. Village canadien-français. S'adresser à Ste-Rose Garage & Body Works, Ste-Rose-du-Lac, Man. 44-651-47C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

VOTRE PIANO A-T-IL ETE ACCORDE DEPUIS UN AN? Pour le faire accorder ou réparer, appeler David Hughes, TUrner 8-8232. Virement des frais d'appel interurbains. 43-639-45C.

A LOUER — Norwood. Logis privé: 3 grandes pièces. 2e étage complet. Salle de bain privée. Libre: 1er mars. Signaler: CHapel 7-6613. 43-646-44C.

A LOUER — Norwood, rue Horace. 2 chambres pour hommes sobres. Entrée et salle de bain privées. Stationnement. Signaler: CHapel 7-8043. 43-636-45C.

A LOUER — St-Boniface, 182, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 43-633-45C.

A LOUER — Centre de Norwood. Chambre garnie dans maison privée. Pension disponible. Garage. Signaler: GLobe 2-4825 après 5 h. 43-634-44C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle fourni. Signaler CEdar 3-5874. 31-474-T.F.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Logis: 3 pièces. Non meublé. Garage. Salle de bain privée. Libre: 1er mars. Signaler: CEdar 3-5268. 42-624-44C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Toilette et évier. 1er étage. Signaler: CEdar 3-1828. 44-663-44C.

A LOUER pour 3 mois — St-Boniface, rue Berry. Maison complètement meublée: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Loyer mensuel: $85. Possession: 1er mars. Signaler: CEdar 3-2027. 44-626B-44C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Salle de bain et entrée privées. Véranda. Stationnement. WHitehall 2-1638. 44-661-45C.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement meublé. 3 pièces. Cuisine moderne. Entrée privée. Appeler CHapel 7-9133, le soir et en fin de semaine. 44-662-44C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Bien propre. Entrée et salle de bain privées. Stationnement. Près autobus. Libre: 1er mars ou avant. Signaler: CEdar 3-2253. 44-659-45C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Poêle et réfrigérateur. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. Libre: 1er mars. Signaler: CEdar 3-4345. 44-654-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Chambre meublée. Evier. 1er étage. Signaler: CEdar 3-1686. 44-655-45C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces complètement modernes. 1er étage. Avec garage. Près hôpital. Signaler: JUstice 9-8505. 44-649-44C.

DESIREZ-VOUS LOUER LOGIS DE 2 PIECES DANS NOUVELLE MAISON? — Belle localité. Toutes commodités. 1er étage. Très bas prix. Idéal pour couple âgé. Service sur plateau si désiré. Retenez un logis à l'avance. D'autres seront disponibles bientôt. Ne tardez pas, pour 1er choix. Appeler WHitehall 3-3654 ou écrire à Boite 657, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 44-657-45C.

A VENDRE — Réfrigérateur "General Electric", 10 pieds cubes. Congélateur pleine largeur. Une aubaine à $150. Appeler après 6 h. sur semaine ou en fin de semaine à GRover 4-1239. 44-656-44C.

A VENDRE — Vêtements pour fillettes de 2 à 10 ans. Aussi, 3 complets pour homme, grandeur 38. S'adresser à 580, avenue Elgin, Winnipeg 2. 44-652-T.F.

A VENDRE — 1 orgue électrique "Wurlitzer"; 1 poêle de cuisine à huile émaillé blanc en bon état. Bon marché. 1 porte extérieure à 3 vitres. 1 moteur, 1 c.v. électrique "Century". Signaler: CEdar 3-5310. 44-658-44C.

FOIN A VENDRE — Environ 9,200 balles. Qualité variée, foin naturel et cultivé. Prix: $5,000. Ecrire à Boite 664, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 44-664-T.F.

A VENDRE
NORWOOD

$700 comptant — Maison: 1½ étage, 15 ans. 3 chambres à coucher. Planchers: bois dur. Chauffage: gaz. Près écoles catholiques. Grand lot. $11,600. Appeler Mme Walberg, Loban Realty, téléphone: CHapel 7-6049. 43-627A-44C.

A VENDRE — 603, rue Hoka, Transcona. Fournaise à huile avec réservoir: 250 gallons et accessoires complets. Signaler: CAstle 2-4350. 43-637-45C.

A VENDRE — Norwood. Grand bungalow: 1,400 pieds carrés, plus garage attenant. Chauffage: eau chaude, huile. Salle de récréation: 24' x 45'. Termes faciles disponibles. Appeler: M. Peters, WHitehall 2-0453, e soir VErnon 2-0022. 43-638-45C.

A VENDRE
30 milles au sud de Winnipeg
A 5 milles à l'ouest et 2 milles au sud de Carey, Man. Ferme: 320 acres de bonne terre sans cailloux. Toute en culture. Bonnes bâtisses. Bon chemin gravelé. Pas d'agents. S'adresser à M. Antonin Lussier, Bureau de Poste, Ste-Elisabeth, Man. Téléphone: St-Pierre 301-2. 42-625-44P.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 30' x 125'. Près écoles et église. Pas d'agent. Pas de curieux. Signaler: CEdar 3-5287. 35-528-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 30-438-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Près hôpital. Maison: 3 logis. Entrées et salles de bain privées. Termes faciles. Appeler propriétaire à CHapel 7-5849. 43-642-44C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 10 pièces. $5,000 comptant. Balance assumée par propriétiare. Signaler: CHapel 7-7453. 44-665-46C.

A VENDRE
ST-BONIFACE

Maison — 7 belles pièces spacieuses. Soubassement à grandeur. Chauffage: huile. Près église et école. $9,900. $2,000 comptant. Appeler Mme Walberg, Loban Realty, CHapel 7-6049. 43-627B-44C.

A VENDRE — Montmartre, Sask. ¾ section. Terre noire. Bons bâtiments. Eau en abondance. Camion-école, téléphone. Chemin gravelé. $35 l'acre. ½ section attenante toute en culture: $25 l'acre. H. Mouly, Montmartre, Sask. 44-648-44P.

A VENDRE POUR CAUSE DE SANTE — Epicerie de campagne. Très bas prix. Assez bonne clientèle. Lot: 60' x 200'. Electricité. Broché pour poêle. Plomberie, toilette eau courante. Téléphone. Garage. Grand jardin. Venez voir. S'adresser à Mme A. Freynet, La Broquerie, Man. Téléphone: HAzel 4-5381. 44-600-45P.

A VENDRE — Dans village prospère canadien-français, une des plus grosses paroisses au nord de Winnipeg. Garage et établissement de débossage, agence d'automobiles et de tracteurs Ford. Eau chaude et eau froide. Salle de bain moderne. Ventes annuelles d'automobiles, moyenne des soixante-quinze. Grandeur d'immeuble: 70' x 80'. Places pour 25 automobiles. Outillage complet et moderne; remorque moderne. Ventes annuelles de pneus, moyenne de $12,000. Propriétaires se retirent d'affaires. Pour information, s'adresser à Boite 604, La Libérté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-604-47C

A VENDRE

St-Boniface centre — 2 maisons sur même lot. L'une: 5 pièces, l'autre 4. Parfait état. Bon revenu. Comptant: $2,000. Balance assumée par vendeur.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
42-628-44C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface centre — Maison ultra moderne: 6 pièces. 2 salles de bain. Poêle et réfrigérateur inclus. En plus, logis moderne: 2 pièces et salle de bain au soubassement. $21,900.

St-Boniface — Maison: 4 pièces. Age: 15 ans. $8,950.

St-Norbert — Bungalow neuf: 6 pièces. Près église et école. Grand lot. Soubassement complètement fini. $20,000.

Grande Pointe — Maison neuve: 5 pièces. Grand lot. Eau courante. Près école. Prix réduit: $8,250.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
43-644-44C.

A VENDRE

Norwood — Près église et école, Précieux-Sang. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. $12,750. $2,000 comptant. Propriétaire assumerait balance ou échangerait pour petit bungalow de 4 pièces.

Norwood — $3,000 au-dessous du prix coûtant. 4 chambres à coucher. Bungalow: style ranch. Salle de récréation. Garage attenant. Près de toutes commodités. $6,000 comptant. Propriétaire assumerait balance.

St-Boniface — Près basilique. Duplex: 8 pièces, 4 et 4. Double plomberie. Possession immédiate. $11,300. $2,500 comptant.

Ile-de-Chênes — Village. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

Village Lorette — Maison: 4 pièces. Grand lot. Bonne eau de puits. $2,300.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 4 pièces. Garage. $8,300. $2,300 comptant.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-1555
42-632-44C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F.

POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS EN FAIT DE VENTE OU D'ACHAT de propriétés de ville ou de campagne, ou placement d'hypothèques, appelez PAUL GAGNON, CHapel 7-7603. 39-582-T.F.

A l'Alliance Française

La dernière réunion de l'Alliance Française eut lieu le mercredi 7 février à l'"University Women's Club". Mme Meridith Jones présida et M. le professeur C. A. E. Jensen présenta le conférencier en donnant un aperçu de sa carrière.

Le professeur R. W. Walters nous fit faire une promenade à travers la France Romane et illustra sa conférence de diapositives en couleurs. Il a visité plusieurs églises au Poitou, Anjou, le Roussillon, Bourgogne, Saintonge et Provence. Il a fait un pèlerinage artistique, étant fort intéressé dans la sculpture religieuse de 1110 et 1200. Cette période a vu naître les premiers chefs-d'oeuvre et monuments français du style romain. Il en existe très peu aujourd'hui étant donné que la guerre, le feu et la foudre en ont détruit beaucoup. Pour les protéger on a construit des voutes de pierre et des contreforts pour soutenir les murs, ce qui changea l'architecture.

Cet art romain s'est beaucoup inspiré de l'art oriental et bizantin des 11e et 12e siècles. Un grand nombre de moines pratiquèrent la sculpture et l'architecture. Ces voutes forment un berceau couvrant la nef de l'église. Les sculptures des murs représentent les scènes de l'Apocalypse. On y voit les quatre animaux, les apôtres, les anges et, au centre, l'Eternel. Ce sont les livres saints qui les ont inspirées.

Ce style s'est répandu dans les autres églises de Bourgogne, d'Autun, St. Denis, Chartres et d'Arles. Celle de Vézelay, où saint Bernard a prêché la douzième croisade, possède de magnifiques rosaces. Les cercles, représentant les commencements du monde; l'agneau, le Christ; l'aigle, le plus noble des oiseaux, le lion, le serpent, les forces du mal.

Mlle Shirley Bradshaw remercia le conférencier pour une soirée bien intéressante et les membres de l'Alliance montèrent prendre le goûter.

Mmes J. A. Thompson et O. Marantz présidèrent à la table avec l'assistance de Mmes R. Trudeau et C. A. F. Jensen.

PETITE NOTE

Mme Antonio Saulnier, accompagnée de son fils, René, ainsi que de M. Thomas Connor et de Mlle Estelle Lavallée, est de retour d'un voyage à Prince-Albert, Sask., où elle assista à la profession religieuse de sa fille, Adèle, Oblate Missionnaire de Marie Immaculée.

La cérémonie eut lieu le 4 février dans la chapelle de la résidence de cet institut séculier et fut présidée par Son Exc. Mgr Morin, évêque du diocèse de Prince-Albert.

Décès

MME P.-M. HOGUE

Le samedi 10 février, Mme Philomène-Marie Hogue est décédée à sa résidence, 111, avenue Redwood, à l'âge de 93 ans.

Mme Hogue avait d'abord demeuré à Ashern, St-Claude et Ste-Anne. M. et Mme Hogue avaient aussi célébré leur 65e anniversaire de mariage en juillet 1961.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Joseph-Alphonse; trois filles, Desmond (Mme George Keefe), de Kelowna, C.-B., Alice (Mme Harry Lequier), de Portage-la-Prairie, et Viviane (Mme John Ousey), de Winnipeg; cinq fils, Charles, Edmond, Antonio, Joseph et Victor, tous de Winnipeg, et Christophe, de Stony Mountain; 21 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre de Mme Hogue fut chanté en l'église du Sacré-Coeur le mercredi 14 février et l'inhumation eut lieu au cimetière Chapel Lawn.

A VENDRE

St-Vital — Paroisse St-Eugène. Bungalow moderne: 4 pièces. $5,000 comptant. Balance à termes si désiré.

St-Jean-Baptiste — Village. Maison: 8 pièces. Grande cuisine moderne. Soubassement complet. Prix raisonnable serait accepté.

St-Boniface — Près basilique et écoles. Maison moderne: 12 ans. 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Chauffage: gaz. $5,000 comptant. Balance assumée par vendeur.

St-Boniface — Près écoles. Bungalow moderne. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Montant substantiel comptant. Balance à termes.

St-Jean-Baptiste — Pour éleveur de volailles. Poulailler moderne pour 3,000 poules. Equipement moderne, couvoir et petite étable. Maison: 7 pièces. Soubassement complet. Située sur 3 acres de terrain. Termes très faciles.

St-Boniface — Près "Martin Paper". Maison: 4 pièces. Soubassement. Chauffage: huile. Lot: 33'. Garage. $8,500 à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Maison non moderne. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile moderne. $6,500 à termes.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
44-629-44C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Prix: $8,900. Duplex: 4 et 4. Revenu annuel: $1,560. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Maison de revenu. Prix: $8,500. 10 pièces. Revenu annuel: $2,160. Comptant requis: $2,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près école Provencher. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. $2,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Triplex. Belle location. Revenu annuel: $2,640. Chauffage: huile. Grand lot. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près basilique. Duplex: 4 et 4. Double plomberie. Titre clair. Possession immédiate. Considérerait offre raisonnable.

Nous avons quelques bonnes fermes de 340-600 acres ou plus, avec ou sans contrats de lait et machines aratoires.

M. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
Jos. Carriere, 131, rue Taché GLobe 2-1422
42-626-44C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE
NORWOOD

Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher. En très bon état. Salle de bain au 1er étage. Beau grand lot avec garage. Prix: $13,600. Comptant requis: $5,000.

ST-BONIFACE

Duplex. Revenu mensuel: $130. Prix: $12,900. $1,500 comptant.

ST-CHARLES

Près école et église. Maison: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Prix: $9,300. $500 comptant. Balance: $75 par mois.

Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
42-630-44C.

A VENDRE

Norwood — $17,500
Maison de revenu: 11 pièces. 3 plomberies. Gaz. 6 pièces pour propriétaire, plus $85 de revenu. Garage. Bien située. Comptant requis: $6,500.

Norwood — $1,500 comptant
Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage. Balance comme loyer. Hypothèque à 6½%. Prix: $11,900.

St-Boniface — $45,000 comptant
Immeuble-appartement neuf. Brique. 9 logis. Garage et stationnement. Tous logis sous baille. Très bon revenu. Belle location. Termes très faciles.

Norwood — $19,500
Duplex. 6 ans seulement. 3 et 3, plus 2 chambres à coucher finies au soubassement. Stuc et plâtre. Garage double. Termes faciles.

Pour plus d'information, appeler
PAUL GAGNON
à CHapel 7-7603
43-633-44C.

Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est et le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest

Avis est par les présentes donné que le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est et le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest, corps constitués ayant leur siège social dans la Cité de Toronto dans la province d'Ontario et, respectivement, dans la Cité de Winnipeg, présenteront au Parlement du Canada à sa présente session un bill privé ayant pour objet une modification de leurs lois d'incorporation, à savoir chapitre 132 des Statuts du Canada 1909 (8-9 Edouard VII) avec amendements, et chapitre 64 des Statuts du Canada 1916 (6-7 George V) respectivement, élargissant leurs pouvoirs d'investir des fonds d'une manière qui leur permettra de faire des placements en telles valeurs qu'ils jugeront conseillables et qui leur ajoutera le pouvoir de recevoir des fonds liquides ou des biens mobiliers sous réserve et en considération de paiement d'intérêt ou d'annuité à l'égard de tels fonds ou biens.

Daté à Toronto, le 24 janvier 1962.

Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est

Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest

par leurs avocats,

BOWLBY AND BOWLBY,
330 Bay Street,
Toronto 1, Ontario

OFFRE D'EMPLOI

à titre de
Propagandiste
de la Fédération C.-F.
de la Colombie-Britannique

FONCTIONS:
Recruter des membres
Introduire le plan de sécurité familiale.

QUALIFICATIONS:
Bonne instruction
Bonne éducation
Expérience du public
Vouloir servir les intérêts des Franco-Colombiens.

CONDITIONS:
Salaire fixe
Toutes dépenses payées, y compris dépréciation pour automobile et allocations pour millage
Sécurité sociale: assurance-vie collective et assurance-accident-maladie, aussi indemnité hebdomadaire.

Adressez votre demande d'emploi à:
Le Conseil de la Vie Française,
75, rue d'Auteuil,
Québec (P.Q.)